www.urbanisme.fr
Hors série
n° 42
20 €

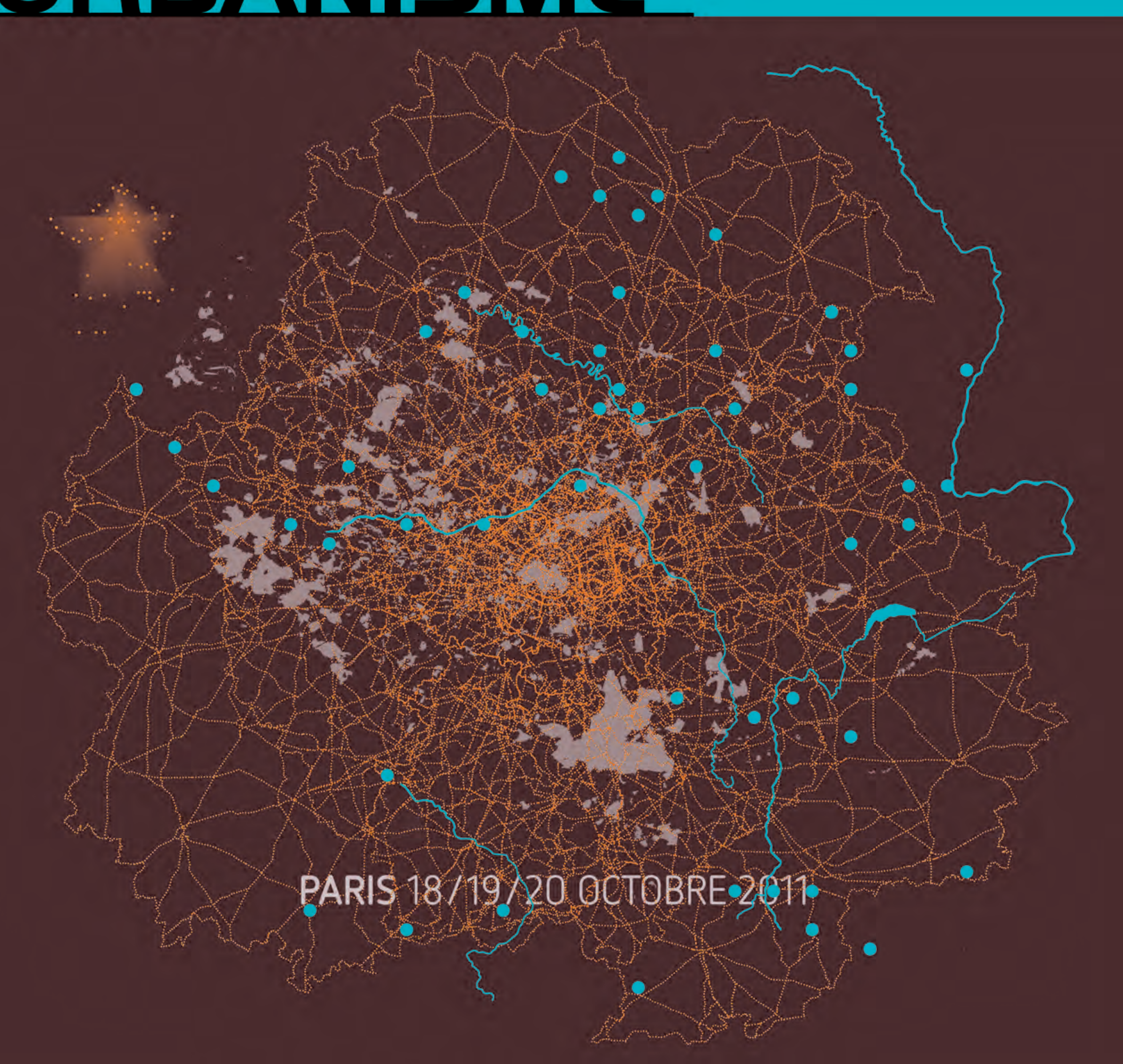
"ACTES" DE LA 32e RENCONTRE NATIONALE
DES AGENCES D'URBANISME

TERRITOIRES ET PROJETS
LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE

FRENCH FEDERATION OF TOWN PLANNING AGENCIES
REPORT OF THE 32nd CONGRESS

TERRITORIES AND PROJECTS
TOOLS FOR GOVERNANCE

Revue
URBANISME



TERRITOIRES ET PROJETS : LES LEVIERS DE LA GOUVERNANCE



Pour faire émerger ou conforter les projets dont les métropoles ont besoin pour se développer, savoir imaginer de nouvelles formes de gouvernance est devenu décisif. La qualité de l'ingénierie, l'intelligence collective, la volonté de partage entre les acteurs, et au premier chef les habitants, apparaissent ainsi comme les garants de la réussite des projets de territoire, à toutes les échelles, du quartier à l'échelle métropolitaine. La 32e rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée par l'Apur à Paris en octobre 2011, a permis de confronter les pratiques professionnelles et de constituer une sorte "d'état de l'art" à partir du cas de la métropole parisienne, mais aussi des très nombreux projets urbains qui ont pris leur essor dans la dernière décennie, à Lille, Bordeaux, Nantes ou Reims.

Les enseignements de ces échanges, visites et "ateliers métiers", ainsi que les débats tenus en séance plénière, dont ce nouveau hors série de la revue *Urbanisme* rend largement compte, sont riches de sens. Ils dessinent la géographie actuelle de la complexité territoriale et confirment la prégnance des effets de la métropolisation – multiplication des centralités, polarisation des activités de services, urbanisation et mobilité généralisées, intensité des disparités spatiales et sociales... – dont Michel Lussault nous a suggéré qu'il était vain de vouloir les "maîtriser", mais indispensable de les "réguler". Cette démarche sera prolongée et approfondie, j'en suis convaincu, à l'occasion de notre prochaine rencontre, qui aura lieu à Bordeaux à l'automne 2012. Car c'est l'esprit même des rendez-vous de la FNAU que de chercher à tracer les chemins de l'avenir et de l'espoir, grâce à une réflexion partagée sur les grands enjeux urbains et à une coopération renforcée avec ses principaux partenaires, qui s'effectuera de plus en plus en réseau et à l'échelle européenne.

Vincent Feltesse,
maire de Blanquefort,
président de la Communauté urbaine de Bordeaux,
président de la FNAU

Territories and projects: Levers for governance

The ability to come up with new forms of governance has become decisive in fashioning and reinforcing the projects big cities need if they are to develop. Which makes it clear that sound engineering, collective intelligence and a determination to share on the part of actors and residents, are the keys to success for territorial projects on scales ranging from neighbourhood to metropolis. Organised by APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme/Paris Town Planning Workshop) in Paris last October, the 32nd national congress of France's town planning agencies was an opportunity to compare professional practices and check out the state of the art: on the basis not only of the Paris scene, but also of the many projects that took off over the years 2000-2010 in, for example, Lille, Bordeaux, Nantes and Reims.

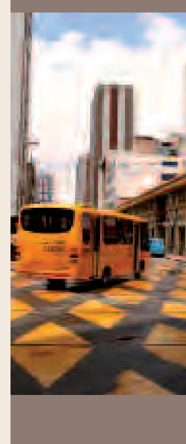
The lessons to be drawn from the exchanges, visits, "specialist workshops" and plenary session discussions – all covered in this latest special issue of *Urbanisme* – are significant ones. They point up the geography of today's territorial complexity and underscore the pervasive effects of metropolisation – multiple centralities, service activity concentration, ongoing urbanisation and its accompanying transport issues, mounting spatial and social disparities – which, as geographer Michel Lussault noted, it is futile to try to "control", but essential to "regulate". This approach, I am sure, will be taken further at the new congress in Bordeaux next autumn; for the spirit of these annual FNAU events is to outline paths and hopes for the future via shared consideration of major urban issues and enhanced cooperation with the Federation's main partners on an increasingly networked, European scale.

Vincent Feltesse,
Mayor of Blanquefort,
President of the Bordeaux Urban Community
FNAU president

SOMMAIRE

CONTENTS







CHANGER LA “FABRIQUE” DES VILLES ?

Organisée autour des questions d’échelles territoriales et d’outils, la 32e rencontre nationale des agences d’urbanisme a fait la part belle aux expériences et aux projets métropolitains, région parisienne en tête. L’occasion, pour les participants réunis à la Grande Halle de La Villette et sur une bonne quinzaine de sites urbains dans toute l’Île-de-France à l’initiative de l’Apur, de prendre acte d’un enjeu fondamental et partagé, celui de la gouvernance.

"La fabrication des villes et des métropoles se traduit par un bouleversement des méthodes", a souligné d'emblée Anne Hildalgo, 1ère adjointe au maire et présidente de l'Atelier parisien d'urbanisme, en accueillant, lors de la séance d'ouverture, les participants à la rencontre au nom du maire de Paris. "Les plans et les données ne suffisent plus à alimenter les projets, il faut désormais prendre en compte tous les aspects de la réalité : la mobilité, les enjeux environnementaux et climatiques, la vie quotidienne des habitants sous toutes ses formes", a-t-elle ajouté, évoquant *in fine* le "défi majeur", celui de la démocratie, qui nécessite un dialogue constant avec la population et la mise en œuvre d'une "nouvelle gouvernance".

Une région parisienne “emblématique” ?

Le choix de la région parisienne, qui avait déjà accueilli la rencontre nationale des agences en novembre 2003 sur le thème des “disparités territoriales”, n’était pas indifférent pour aborder cette question. D’abord parce que son déficit d’intercommunalité l’a longtemps mise en situation de difficulté, sinon d’échec. Mais aussi parce qu’une “petite révolution” en matière de planification et de politique urbaine, celle du Grand Paris – une “aventure exceptionnelle”, comme l’a qualifiée Anne Hildalgo – est venue perturber la donne et contraindre les collectivités à dialoguer et à négocier, sinon à s’entendre. À la question de savoir si les “outils de la gouvernance” sont destinés à simplement accompagner ce mouvement ou bien s’ils l’influencent explicitement /1, l’élue parisienne n’a pas répondu directement. Mais chacun aura compris que, dans son esprit, comme elle l’avait déjà affirmé, “la région parisienne est emblématique des enjeux de méthode et d’outils dont se dotent les acteurs pour faire émerger et piloter les projets” /2.

On lira dans ce numéro les éléments – quelque peu iconoclastes dans le contexte – que le géographe Michel Lussault a livrés dans la foulée à la réflexion des participants. Sa contribution à l’analyse des “distorsions constantes qui bousculent nos certitudes et change tous les cadres de référence” en matière de fabrication de la ville a contribué assurément à lancer le débat /3. Comme l’a suggéré le président du PRES - Université de Lyon, les récentes analyses des chercheurs sur les contradictions et les potentiels de la gouvernance, comme celles d’Yves Sintomer, poussent à un effort d’imagination critique dans ce domaine /4. “Est-on capable aujourd’hui, pour changer la fabrique de la ville, d’inventer un urbanisme qui soit capable de construire les arbitrages, d’accompagner les mutations, de provoquer les changements culturels nécessaires à l’intelligibilité du phénomène urbain ?”, a lancé Michel Lussault, sans fournir immédiatement de réponse, lui non plus. Mais il a contesté jusqu’au terme de gouvernance, trop galvaudé pour certains chercheurs, qui lui préfèrent celui de “gouvernement local” par exemple.

Différencier les modes d’administration ?

Le secrétaire d’État au Logement, Benoist Apparu, représentant le gouvernement à la table ronde, qui n’oublie pas qu’il exerce aussi des responsabilités locales /5, ne pouvait laisser passer cette “provocation” intellectuelle : “On ne sait pas aujourd’hui, administrativement parlant, répondre efficacement aux défis de la gouvernance. La réforme territoriale n’y est pas parvenue davantage. Il faudrait apprendre à différencier sur le territoire les modes de gouvernement et d’administration... ”, a-t-il concédé. D’accord, mais comment y parvenir ? Par avance, Michel Lussault lui avait suggéré la seule réponse possible à ses yeux, “la prise de risque de l’expéri-

1/ Question posée initialement par Stéphane Paoli, animateur des séances plénières de la rencontre nationale.

2/ Cf. l’éditorial du Document introductif à la 32e rencontre nationale des agences d’urbanisme, supplément au n°214 de *Techni.Cités* du 8 septembre 2011, p. 3.

3/ Lire le compte-rendu de la table ronde introductive et les principaux extraits de son intervention en pages 9 à 12.

4/ Cf. notamment Gilles Paquet, *Les pathologies de la gouvernance*, Liber, Montréal, 2005 ; Axel Honneth, *La société du mépris*, La Découverte, 2006 ; Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (dir.), *La démocratie participative ; histoire et généalogie*, La Découverte (coll. Recherches), 2011. Voir aussi la bibliographie en pages 69-70 de ce numéro.

5/ Il est adjoint au maire de Châlons-en-Champagne depuis 2001 et vice-président de la communauté d'agglomération délégué à l'environnement et au développement durable depuis 2008.


Il faudrait intégrer davantage de souplesse pour répondre aux grands défis des mutations urbaines, a souligné le président de la FNAU.

mentation généralisée", qui nécessite, entre autres, d'adapter le droit actuel.

On en est certes loin, mais comme l'a rappelé Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux et président de la FNAU, "le modèle urbain français, même figé, n'est pas pour autant le pire au monde". Sans doute lui faudrait-il intégrer davantage de souplesse et de rapidité pour répondre aux mutations urbaines les plus manifestes. Toutefois, a nuancé le président de la fédération, la crise financière nous incite à observer avec circonspection la fascination envers le modèle du "tout privé", qui pourrait faire "se retourner le risque". Fondamentalement, le rôle du politique en la matière serait de "trouver l'équilibre avec les citoyens sur les fondamentaux de l'action publique" (le logement social, la mobilité, l'accès à la formation et à l'emploi...) : "Autant d'éléments de valeur et d'engagement", a souligné Anne Hidalgo.

Avant d'engager la partie plus festive de la soirée au rythme de l'Orchestre national de Barbès et d'aborder concrètement les choses le lendemain, au cours de treize "ateliers visites" proposés par l'Apur et ses partenaires dans toute la région parisienne – et même au-delà, dans l'agglomération d'Amiens /6 –, les participants ont pu constater par eux-mêmes à quel point les enjeux métropolitains apparaissent étroitement liés à la question de leur "mode de gouvernement". Dispersion des compétences, chevauchement des échelles, multiplicité des acteurs, relations avec les habitants et les usagers, complexité de la décision publique : autant de défis de gouvernance, partagés en Île-de-France et dans les autres régions. Des outils efficaces, oui, mais au service de quelle(s) stratégie(s) et avec quels objectifs fondamentaux ? *That is the question.* | **Pierre Gras**

6/ Lire les reportages et les analyses de la séquence "Paris Métropole et sa (grande) région" en pages 16 à 31.

Un protocole d'accord enre la FNAU et le ministère de l'Écologie

La rencontre nationale a permis d'officialiser la signature d'un protocole de coopération avec le ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Actualisant un précédent protocole signé lors de la rencontre nationale du Havre le 23 octobre 2008 et portant sur la période 2012-2014, ce nouveau texte est en grande partie consacré aux démarches d'urbanisme de projet et à la mise en œuvre des lois Grenelle I et II dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.
"Partenaires privilégiés du ministère en tant qu'outils d'ingénierie partenariaux et pluridisciplinaires, les agences d'urbanisme peuvent jouer un rôle moteur dans la promotion et la mise en œuvre des dispositions de Grenelle de l'Environnement, souligne ainsi le préambule du protocole de coopération, de par la nature même de leurs missions (...) : suivre les évolutions urbaines, participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, et à l'élaboration des documents d'urbanisme, et préparer les projets d'agglomération dans un souci de cohérence des politiques publiques".
Le texte comporte cinq volets aux accents volontaristes : "aller résolument vers une ville durable", "maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville", "développer une offre d'habitat adaptée", "introduire et développer la nature dans les espaces urbains", et enfin "promouvoir des politiques durables de mobilité" /1.
Établi pour trois ans, il fera l'objet d'un "état annuel d'avancement" élaboré en commun par les deux signataires. En évoquant cet accord à l'occasion des débats en séance plénière, le secrétaire d'État au Logement, Benoist Apparu, a également fait état de la volonté de l'État de soutenir durablement la FNAU, comme l'indique le protocole, "dans son programme d'extension de son réseau, dans son maillage du territoire et dans la coopération transfrontalière".

1/ Le texte complet du protocole (13 p.) est disponible auprès de la FNAU.



TABLE RONDE INTRODUCTIVE

LIBÉRER LE PROJET ET PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE ?

Comment repenser nos outils, nos méthodes, voire notre droit, pour imaginer une gouvernance adaptée aux besoins de liberté et "d'autogouvernabilité" des territoires ? Les chemins sont complexes, mais pas dénués d'ambition pour qui le veut vraiment. Une certaine régulation s'impose néanmoins. ***Échos de la table ronde d'ouverture de la rencontre par Pascale Decressac, Pierre Gras et Olivier Réal.***

"Sont-ce les outils qui modifient la gouvernance ou la gouvernance qui modifie les outils ?" Cette version revisitée de la poule ou de l'œuf a introduit la séance plénière d'ouverture de la rencontre associant quatre regards : ceux de Michel Lussault, géographe, d'Anne Hidalgo, 1ère adjointe au maire de Paris et présidente de l'Atelier parisien d'urbanisme, de Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux et président de la FNAU, et de Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement.

Vers une auto-organisation de l'urbain ?

Depuis l'émergence du Grand Lille, du Grand Lyon ou du Grand Paris, la conception de la gouvernance a changé, et le discours sur la fabrication de la ville aussi. La réalité de ce que nous observons également. Les outils et les méthodes doivent par conséquent être renouvelés pour mieux répondre aux défis majeurs, sociaux, climatiques, démocratiques... L'auto-organisation de l'urbain, souvent considérée comme "sortant du cadre", n'est-elle pas en fait une chance permettant d'encourager les processus démocratiques ?, s'est demandé en substance Michel Lussault. Ne faut-il pas inventer un urbanisme sur-mesure s'adaptant à chaque situation, car "une recette éprouvée dans un cadre n'est pas forcément transposable dans un autre, ce qui va à l'encontre du principe de réplicabilité cher à l'urbanisme" ? Michel Lussault en rêve, car les acteurs citoyens aujourd'hui sont capables de "bousculer les lignes" à l'image des "indignés" qui perturbent jusqu'aux abords de Wall Street. Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement, lui a répondu, mais pour mieux constater l'incapacité collective d'engager une réflexion sur une gouvernance flexible. Partir du projet territorial signifie pourtant que le projet doit pouvoir générer ses propres règles, mais comment gérer un tel bouleversement administratif ?



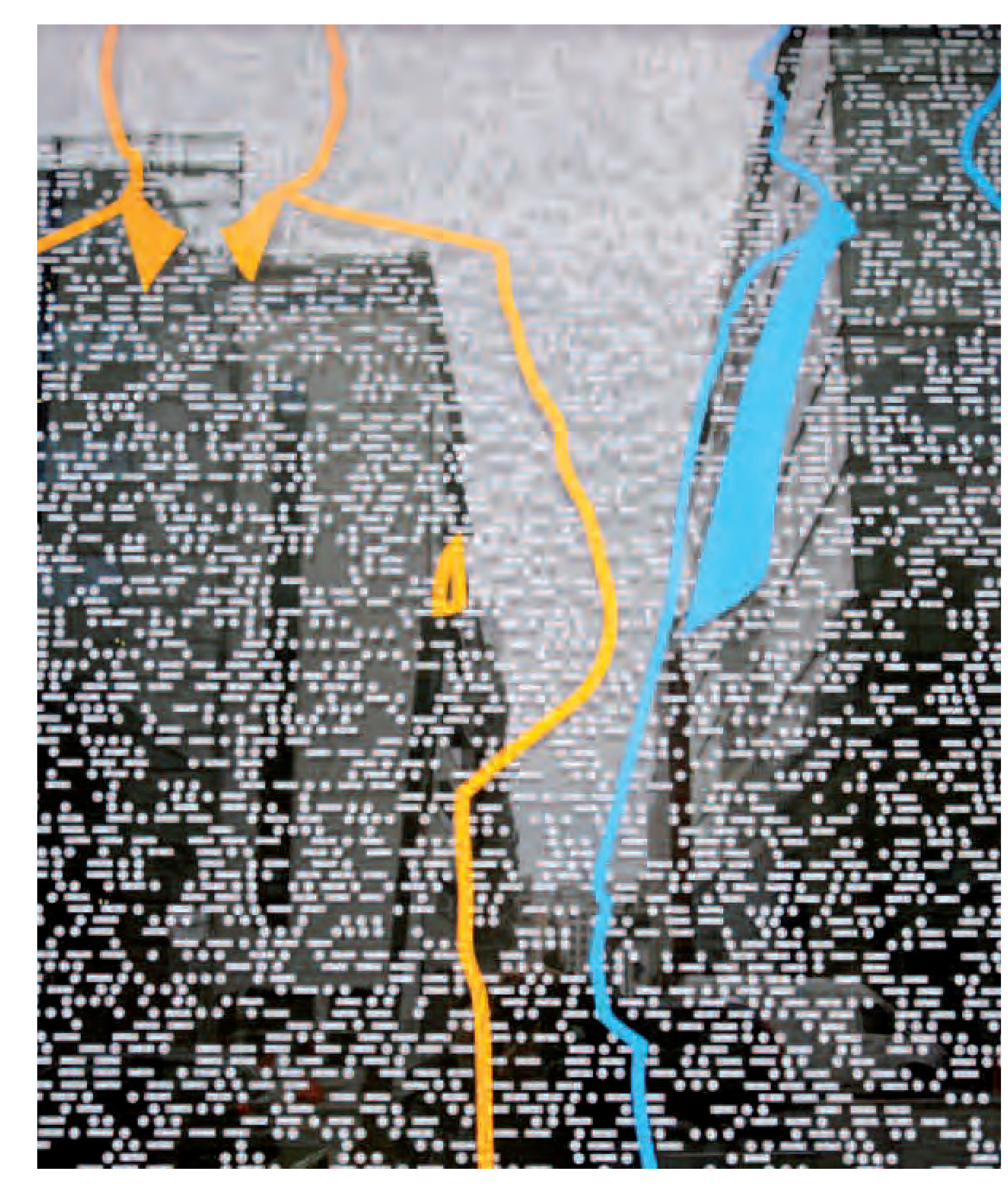
Anne Hidalgo.


Benoist Apparu.

Un monde ni délocalisé ni tout à fait globalisé

Tandis que Vincent Feltesse argumentait sur la nécessité de concordance entre le "temps long" de l'urbanisme et le "temps court" de la politique, Anne Hidalgo vantait la "rupture par l'audace". "Si on veut, on peut", a-elle affirmé : il faut intégrer la diversité et la mobilité des territoires et créer les conditions de l'expérimentation, sachant que le rôle du politique est justement de trouver l'accord avec les citoyens tout en acceptant la "perturbation" des institutions... "Sur le Grand Paris, l'expérience s'est avérée fructueuse", a précisé Anne Hidalgo.

Toutefois, Michel Lussault dit assister, sans le regretter, à "la fin du monopole de l'expertise", car l'habitant en possède également une, peut-être même la première. D'ailleurs, comme l'a assuré Vincent Feltesse, exemple bordelais à l'appui, "les citoyens vivent très bien leur multi-appartenance" et sont de plus conscients de leurs besoins, voire du



Le droit de l'urbanisme, trop uniforme, devra être repensé pour mieux intégrer la complexité et la diversité inhérente à toute activité humaine…

rôle qu'ils jouent. Il doute toutefois du caractère "duplicable" de tel ou tel modèle de gouvernance. Il faut donc inventer. À l'heure de la démultiplication des organes de décision et des échelles (du quartier à l'Europe, sans parler de la mondialisation…), Benoist Apparu a rappelé un élément oublié : l'implication d'un monde judiciaire quelque peu ancestral, basé sur l'application stricte de la règle commune. Alors que les discussions montrent que le projet tend à produire ses propres règles, le droit de l'urbanisme devra, à un moment ou à un autre, être repensé lui aussi, quitte à intégrer complexité et diversité… mais sans créer de nouvelles disparités. "On ne gouverne pas les situations humaines complexes avec des systèmes simples", a insisté Michel Lussault, pointant parmi les difficultés l'absence de relations claires entre les structures, alors que des "choix responsables" doivent être faits (densité, développement durable…). Sans oublier "l'inattendu", qui fait aussi partie de la dynamique urbaine et qui s'est invité dans le débat. Peut-on continuer à vouloir prévoir et planifier ce qui est par nature imprévisible ? "Il ne faut pas plus de règles mais davantage de régulation", a suggéré en réponse le président de la FNAU, "car le monde urbain ne peut être ni délocalisé ni globalisé". C'est donc bien ici et maintenant que cela passe… |

VERBATIM

MICHEL LUSSAULT : "LA GOUVERNANCE DOIT S'INVENTER EN PERMANENCE"

Pour avoir été présentée comme "relevant de l'intuition" plutôt que des certitudes, l'intervention de Michel Lussault, géographe et universitaire réputé /1, n'en a pas moins fortement remis en question la manière de penser la gouvernance urbaine. ***Entretien mené en séance par Stéphane Paoli, propos recueillis par Richard Quincerot.***

De l'outil ou de la gouvernance, lequel doit-il commander l'autre ?

■ **Michel Lussault** : "Nous sortons d'une époque qui a cru en l'idéal moderne des sociétés occidentales, d'une coïncidence parfaite entre les réalités, les outils et les cadres administratifs. Aujourd'hui, nous vivons dans une disjonction entre trois faits majeurs :

- le réel, à savoir une urbanisation généralisée du monde que nous n'avons pas anticipée,
- la mobilité des personnes et des choses, qui est devenue facteur structurant des individus pour leurs relations aux autres, à l'espace et au temps,
- et enfin l'illimitation des faits urbains, c'est-à-dire le remplacement du monde fini des villes par un monde des "mille plateaux", avec ses interactions permanentes.

Nous sommes donc sortis du ''temps des villes'', mais nous continuons à les penser avec les outils du XIXe et du XXe siècle. D'où le malaise actuel, qui résulte de l'impossibilité de gérer un monde mobile à l'aide d'outils fixes, de contrôler les processus urbains par des modes de gouvernance hérités de la période moderne, fondés sur les circonscriptions stables du système représentatif. Les outils de la gouvernance dont nous disposons ne sont plus opératoires : il faut en changer, en acceptant de prendre le risque d'une expérimentation généralisée. On ne s'en sortira pas en consolidant les vieilles recettes.

Mais lorsqu'on voit les dérégulations du monde actuel, ne faut-il pas regretter les modèles stables des années 50-60 ?

■ **M.L.** : Les collectivités urbaines ont toujours été beaucoup plus autorégulées que régulées par une gouvernance politique. Nous avons du mal à penser ces réalités, mais elles jouent pourtant un rôle essentiel, par exemple en Asie, en Afrique ou en Amérique latine, où leur reconnaissance conduit à renouveler en profondeur les processus démocratiques. Une autre idée fausse héritée de la période moderne est la présomption d'une structure fixe du corps social. Or, comme le disait Isaac Joseph, nous sommes passés " de la logique du citoyen à celle du mitoyen " /2 : les gens ne sont pas dans les cases bien rangées d'une organisation stable, ils passent les uns à côté des autres. Comment faire entrer la réalité de cette sociabilité souple dans nos cadres politiques ? De même, il faut admettre qu'on ne peut plus parler d'identité au singulier : comme le dit Ulrich Beck /3, nous sommes passés d'une époque du "ou" exclusif à celle du "et" inclusif, nos sociétés sont faites d'individus pluriels, cultivant les multi-appartenances, les ralliements temporaires, les adhésions circonstancielles…

Pour faire face à la complexité, comment la gouvernance doit-elle s'incarner ?

■ **M. L.** : Est-ce vraiment une question d'incarnation ? Une première certitude est la disparition du monopole de l'expertise, longtemps détenu par une poignée d'acteurs politiques et techniques. Aujourd'hui, personne ne conteste que l'habitant a une expertise respectable et utile, une connaissance approfondie et pertinente de son espace quotidien. Ensuite, la gouvernance ''s'incarne'' moins dans des acteurs individuels que dans des acteurs collectifs – comme celui du Grand Paris, par exemple, qui a assuré un gain d'intelligibilité supérieur à tout ce qu'aurait pu apporter une personne seule, aussi savante ou puissante fût-elle. Enfin, la figure moderne du ''grand organisateur'' a perdu ses pouvoirs : ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est ''d'attracteurs'', de dispositifs créateurs de dynamiques ne visant pas un

1/ Président du PRES de Lyon, membre du groupe prospective de la Datar, il a coprésidé le conseil scientifique de la consultation internationale "Le Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne"

2/ "Avant d'être citoyens, nous sommes mitoyens et c'est dans cette proximité distante avec l'étranger que nous apprenons à donner un sens commun à la notion du monde", Isaac Joseph cité dans Cefaï Daniel, Saturno Carole (dir.), *Itinéraires d' un pragmatiste. Autour d' Isaac Joseph*, Paris, Économica, 2007.

3/ Ulrich Beck, *La société du risque ; sur la voie d'une autre modernité*, 1986, trad. française Flammarion, 2001.



La gouvernance collective du Grand Paris a assuré "un gain d'intelligibilité supérieur à tout ce qu'aurait pu apporter une personne seule", a estimé Michel Lussault.

résultat final prédéterminé, mais générant une succession d'états enchaînés et toujours changeants, comme les images mouvantes aléatoires des écrans d'ordinateur. Le monde est réellement complexe, il ne faut pas chercher à le simplifier, mais l'accepter tel qu'il est. La fabrique du projet n'est jamais unilatérale, terminée une fois pour toutes. C'est un processus local, non réductible à l'application de règles générales, à inventer et animer en permanence avec les citoyens, en répondant à des besoins organisationnels chaque fois particuliers, en inventant la forme de gouvernance qui convient à chaque situation..." | R. Q.



On ne s'en sortira pas en appliquant des recettes fondées sur les circonscriptions stables du système représentatif...

Changing the "fabric" of our cities?

Organised by APUR, the Paris town planning Agency, the 32nd FNAU Congress involved some fifteen venues in the Ile de France region and turned the spotlight on an issue central to all planning approaches: governance.

Anne Hidalgo, first deputy mayor of Paris and APUR president, set the tone: "The making of cities and metropolises," she said, "takes the form of radical changes in method." Urban projects now had to take account of transport, environmental and climate issues and everyday life in all its forms. The major challenge, she said, was democracy, which calls for ongoing dialogue with the population and "a new kind of governance". The choice of Paris for the Congress was, of course, no coincidence: the Greater Paris venture means that a city once noted for its lack of intermunicipal cooperation is now becoming a place of dialogue and negotiation – if not of agreement. Without directly tackling the question of whether "tools for governance" are means of supporting this trend or of actually influencing it, she was emphatic that "the Paris region is emblematic of what is at stake methodologically and of the tools the actors are using to shape and pilot urban projects."

Overtly iconoclastic geographer **Michel Lussault** pointed out that recent research – by Yves Sintomer, for example – highlights not only the potential of governance, but also its contradictions: "We're out to change the fabric of the city, but are we actually capable of inventing an urbanism that will produce the appropriate arbitrations, guide change and bring about the necessary cultural shifts?" He then went on to challenge the term "governance", now seen as hackneyed by some researchers, who prefer "local government".

Representing the French government, **Benoist Apparu** – Secretary of State for Housing but very much aware of his local responsibilities – objected to this "provocation", while admitting that despite territorial reform the demands of governance were still not being met. The only solution, perhaps, as Michel Lussault had already suggested, is a readiness to "take risks on all fronts", which in turn entails modification of current legislation.

For FNAU president **Vincent Feltesse**, the French urban model could certainly benefit from greater flexibility; but at the same time the present financial crisis should make us wary of the privatisation panacea, which could "cause risk-taking to backfire". The role of politicians now is to "reach an equilibrium with citizens on the fundamentals of public sector action": social housing, transport, access to job training and employment, etc.

How, though, are we to rethink our tools, methods and legislation? Since the appearance of Greater Lille, Greater Lyon and Greater Paris, the notion of governance has changed and the discourse on city-making with it. Clearly, tools and methods need updating; and might the answer not be, as Michel Lussault was tacitly asking, an adaptable, tailor-made urbanism: "A recipe that works in one context isn't necessarily transposable to another – which goes counter to urbanism's cherished principle of replicability." Benoist Apparu's response stressed the authorities' continuing inability to come to grips with the idea of flexible governance: if we accept the territorial project as a necessary starting point generating its own rules, how to cope with the implicit administrative upheaval?

"We need a bold break with the past" was Anne Hidalgo's reaction, one that would pave the way for experimentation. Nonetheless, put in gadfly Michel Lussault, we are witnessing "the end of the monopoly of expertise": the citizen has his own expertise, he said, and maybe it's the best kind. At the same time, "You don't govern complex human situations with simple systems". And maybe, too, it's time for planners to stop trying to foresee the unforeseeable: things are happening in the here and now.

The Congress also highlighted a new agreement between the FNAU and the Ministry of Ecology, Sustainable Development, Transport and Housing. Time constraints for the signatories meant it could not be officialised during the opening session, but this updating of the 2008 agreement covers the period 2012-2014 and bears the clear stamp of the Grenelle Environment Forum in its emphases on town planning and development. |



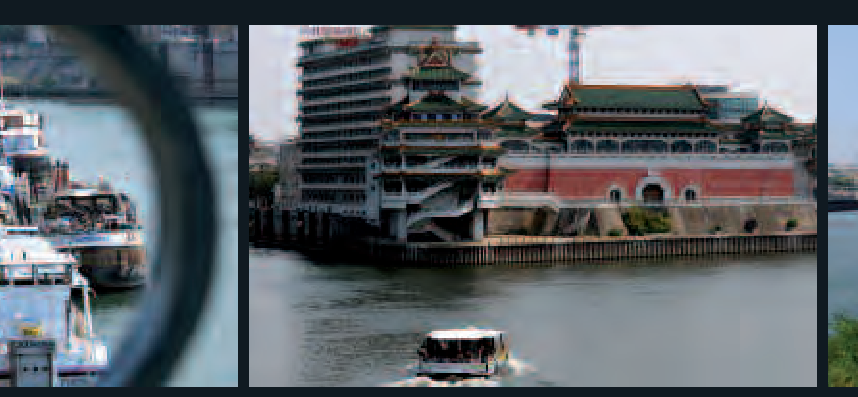


LA MÉTROPOLE AU FIL DE LA SEINE

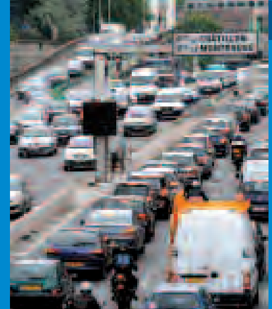
vue par Serge Mouraret

Si le poète a fait la réputation de la Seine, qui coule, on le sait tous, "sous le pont Mirabeau", géographes et urbanistes ne sont pas en reste depuis au moins une décennie. Considérant le fleuve d'un œil plus réaliste – ou prospectif –, ils le placent désormais au cœur de la "structuration" de la métropole parisienne, prise au sens large. Parti de sa confluence avec la Marne, en limite de Maisons-Alfort, où il a le sentiment de se trouver en Asie, le promeneur, parfois coincé entre voies autoroutières et front d'eau, rejoint tout de même aisément les quais qui mènent à Bercy. La Seine est parcourue de péniches tandis que sur ses berges s'affairent camions et ouvriers. Gravières et dépôts de matériaux de construction, sites de récupération de déchets, bâtiments abritant les services administratifs des Ports de Paris se succèdent sur les deux rives. Depuis le bassin de l'Arsenal, près de la Bastille, le piéton de Paris peut logiquement suivre les traces de l'eau dans la ville, du canal Saint-Martin au canal de l'Ourcq, tandis qu'au loin, La Défense dresse ses beffrois contemporains. Revenu aux berges, il poursuit son chemin, côtoyant le Paris des monuments. Au-delà de la Tour Eiffel, l'eau porte le souvenir d'une ville industrieuse disparue (ou presque). Même sans Doisneau, l'île Seguin reste émouvante.

De là, c'est un jeu d'enfant de rejoindre "le" port de Paris... celui de Gennevilliers. Aux axes modernes parfaitement tracés, l'explorateur urbain préfèrera les chemins de traverse, serrant l'eau au plus près, entre cuves à pétrole et silos. Au-delà, la ville s'estompe progressivement, et vers l'aval, au détour d'une boucle, il découvrira le spectacle singulier de centaines de péniches au repos le long des rives de Conflans-Sainte-Honorine. Après Les Mureaux et Mantes-la-Jolie, il n'aura plus qu'à se laisser glisser jusqu'à Rouen puis la Manche, entre ville et campagne, industrie high-tech et maisons normandes à colombages. Au terme du voyage, les embruns viendront lui fouetter le visage à l'ombre des portiques qui déchargent par grappes les conteneurs colorés venant de Chine. La boucle sera bouclée. C'est un peu cela, la Seine urbaine...







NOUVELLES GOUVERNANCES

PARIS MÉTROPOLE : ENTRE DÉBAT LOCAL ET ENJEU NATIONAL

L'instrument de soft gouvernance de Paris Métropole s'affirme aujourd'hui comme une scène incontournable du débat politique et social sur l'évolution de la capitale. Six de ses acteurs de premier plan étaient réunis dans le cadre d' un atelier organisé à l'IAU Île-de-France. La discussion fut intense, parfois vive, lourde d'enjeux locaux et nationaux qui auront des conséquences pour toutes les agences d' urbanisme... /1 ***Le débat vu par Richard Quincerot.***

Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris en charge du dossier Paris Métropole et président de l'Atelier international du Grand Paris, a rappelé la genèse de la "plate-forme métropolitaine". Dès 2001, le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, a lancé l'idée de créer un lieu de dialogue d'un type nouveau, contribuant à l'ouverture de la ville aux autres collectivités d'Île-de-France.

De la conférence informelle au syndicat mixte

Une première "conférence métropolitaine" informelle se réunit en 2006. Réagissant au retour en force de l'État sur la question du Grand Paris, elle se constitue en 2008 en syndicat mixte d'études. Au départ nettement située à gauche, Paris Métropole rassemble aujourd'hui 196 collectivités de tous bords et de tous échelons, qui fonctionnent sur le principe coopératif "une collectivité égale une voix". Elles y discutent transports, solidarité financière, logement, grands urbains et... gouvernance. En 2010, l'assemblée a créé un "comité des partenaires" associant les acteurs économiques, sociaux et culturels de la métropole. Elle a suscité un appel à initiatives qui fait émerger 74 projets. Enfin, l'an passé, Paris Métropole a voté à l'unanimité la proposition de créer un Fonds d'investissement métropolitain, aujourd'hui transmise à l'Assemblée nationale pour approbation par les députés.

Grand Paris : le pour et le contre

"Ce type d'instrument ne suffit pas, tonne Philippe Dallier, sénateur et maire des Pavillons-sous-Bois et membre du bureau de Paris Métropole. "Pour relever le défi de la compétitivité mondiale, dans un contexte marqué par la croissance continue des inégalités et par la faiblesse des finances publiques, il faut suivre la voie des agglomérations de province et créer un véritable gouvernement, une collectivité territoriale du Grand Paris". Sa proposition, formalisée en 2008 dans un rapport d'information au Sénat /2, vise à réduire le millefeuille institutionnel à trois niveaux : la commune, responsable de la proximité ; le Grand Paris, qui prendrait en charge tout ce qui gagnerait à être mutualisé (logement, transport, développement économique, politiques sociales, etc.) ; et enfin une Région Île-de-France aux compétences renforcées.

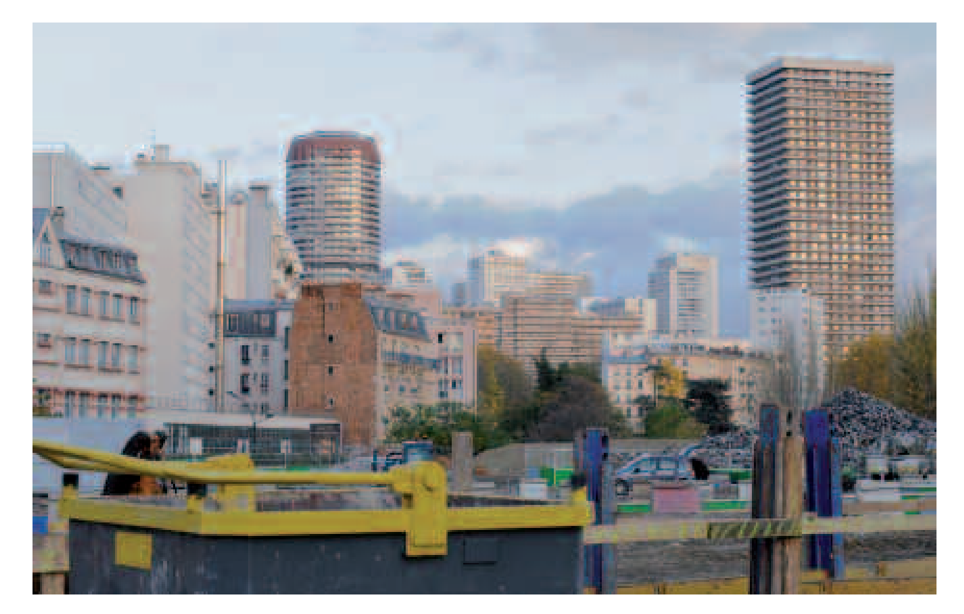
"Ce n'est pas avec une structure représentant 6 ou 7 millions d'habitants que nous allons résoudre nos problèmes", rétorque Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis et président de la communauté d'agglomération de Plaine commune. Pour lui, un "Grand Paris" à une seule tête constituerait un retour en arrière par rapport aux dynamiques de coopération créées ces dernières années – l'essor des intercommunalités, les débats publics qui ont mobilisé des dizaines de milliers de participants, l'engagement des entreprises pour la métropole, etc. "La question est trop complexe pour avoir une réponse facile, argumente-t-il. Ce n'est pas en simplifiant la réalité que nous l'améliorerons, ni en excluant les acteurs que nous lutterons contre l'exclusion. Le défi n'est pas de concentrer le pouvoir en peu de mains, mais de partager la décision, de construire la solidarité, le vivre ensemble – y compris dans la manière de gouverner. Avec Paris Métropole, nous avons inventé quelque chose de neuf, qui sera plus efficace que le "grand soir" d'une nouvelle institution".

Intégrer plutôt qu'exclure

Jean-Luc Laurent, délégué de la Région Île-de-France au Grand Paris et à Paris Métropole, voit un autre inconvénient à la proposition de Philippe Dallier. "En coupant le cœur d'agglomération de sa couronne périurbaine, on recréerait les conditions qui produi-

1/ L'atelier, qui a eu lieu le 19 octobre à Paris, était co-animé par Gérard Lacoste (IAU Île-de-France) pour la généalogie de Paris Métropole et par Christian Lefevre, chercheur au LATTS-ENPC sur la question du *leadership* politique.

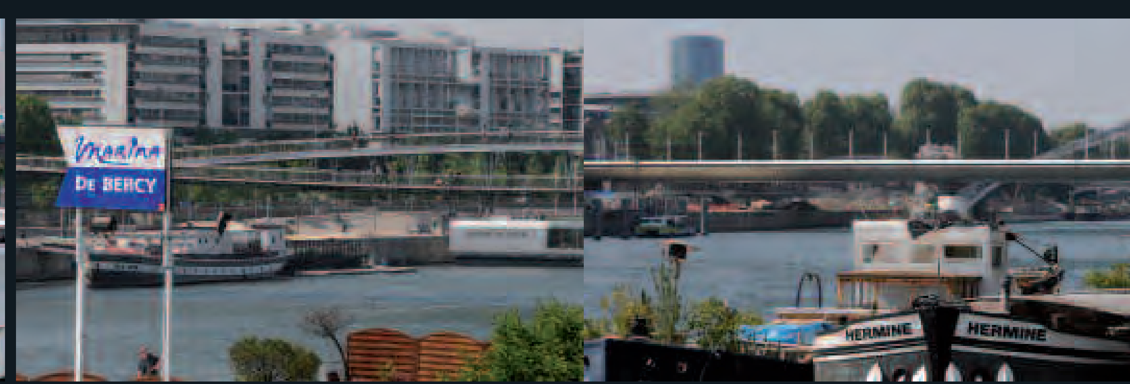
2/ Philippe Dallier, "Rapport d'information fait au nom de l'Observatoire de la décentralisation sur les perspectives d'évolution institutionnelle du Grand Paris", Paris, Sénat, 2008, www.senat.fr/rap/r07-262/r07-2621.pdf



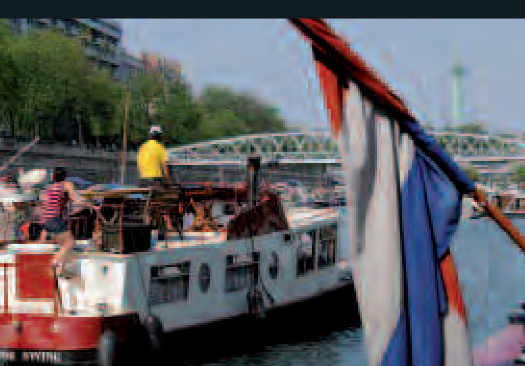


"Paris Métropole nous impose une obligation de résultat : mettre d'accord nos 196 membres sur des problèmes concrets de la vie urbaine", a rappelé Jacques J.P. Martin, président de cette nouvelle institution.













"Nous sommes à l'aube d'un âge nouveau, qui aura des conséquences pour toutes les agglomérations françaises", a prédit Jean-Yves Le Bouillonnec, maire de Cachan.

sirent, naguère, la banlieue autour de Paris. Il ne faut pas séparer la ville compacte et le périurbain, qui sont un seul et même territoire, mais les faire coopérer, produire du commun – par exemple un guichet unique du logement – tout en dialoguant avec l'extérieur. Ainsi, à Meaux par exemple, nombre d'habitants travaillent à Paris…" Pour sa part, Jacques J.P. Martin, président de Paris Métropole, a défendu le principe coopératif : "Paris Métropole n'a pas de périmètre ; y adhère qui veut. Cette ouverture respecte les territoires vécus qui dépassent les limites institutionnelles, sans exclure les institutions, puisqu'elles sont les membres de Paris Métropole. Elle impose une obligation de résultat : nous existons dans la proportion où nous réussissons à parler d'une seule voix, à mettre d'accord nos 196 membres sur des problèmes concrets de la vie urbaine, au mieux des intérêts de ceux qui y vivent, en posant les bonnes questions, en proposant des réponses et en les faisant passer au niveau de l'État" /3.

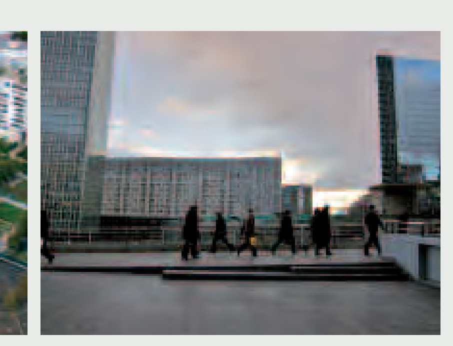
Vers une redéfinition du rôle de l'État ?

Interrogé par Christian Lefevre sur la question du leadership, Jean-Yves Le Bouillonnec, député-maire de Cachan et 1er vice-président de Paris Métropole, approfondit l'analyse politique. "Dans sa dimension locale, le débat parisien n'a rien pour surprendre les agences d'urbanisme : les autres agglomérations françaises ont cette histoire derrière elles et elles sont pour nous une source d'inspiration. En revanche, il a un enjeu national, celui de la redéfinition du rôle de l'État. Longtemps, l'histoire de France s'est jouée dans un rapport immédiat entre Paris et l'État centralisé : la conquête du pays passait par celle de la capitale. Depuis quelques années, nous avons démonté cette relation intime, où l'État était le seul maître du jeu : les territoires ont revendiqué leurs instruments et la digue a lâché. Du coup, un "retour de l'État" est devenu impossible : en matière de logement, de transport, etc., il ne peut plus rien faire sans les territoires. Il y a une limite à l'autorité de l'État : voilà le fait nouveau qui met au défi de reconstruire autrement le leadership de la capitale, avec un niveau central qui accepte de ne plus être régalien. Il faut dès lors inventer une forme institutionnelle qui réserve une meilleure place aux habitants et à leurs problèmes de vie urbaine. Cette transformation est en cours : nous sommes à l'aube d'un âge nouveau, qui aura des conséquences pour toutes les agglomérations françaises…" Une perspective qui, à entendre les échanges passionnés avec la salle, semblait répondre à une forte attente des agences du réseau de la FNAU. Reste à la faire partager par le plus grand nombre… | **R. Q.**

3/ Cf. notamment *Les Cahiers de la Métropole* n°1, Ville de Paris, printemps 2011, 124 p. et le rapport d'activités de Paris Métropole pour 2010 : "Pour une métropole solidaire et attractive", Paris Métropole, avec l'Apur et l'IAU-IdF, 30 p. – www.parismetropole.fr

La Défense sur la défensive ?

Premier "bouquet de tours" de l'histoire de France, le quartier d'affaires de La Défense entame aujourd'hui sa quatrième période de transformations, avec des chantiers de renouvellement au coeur et d'importantes extensions à l'ouest. Lancée par l'État en 1958, l'opération a traversé plusieurs crises qui n'ont pas entamé sa dynamique de croissance. Aujourd'hui forte de plus de trois millions de mètres carrés de bureaux, La Défense Seine Arche a intégré deux opérations d'intérêt national et divers projets sur la boucle aval de la Seine. Son "plan de renouveau", précise Christophe Vénien, directeur de la stratégie urbaine de l'Epadesa /1, prévoit des réaménagements du site initial, avec des démolitions-reconstructions et des transformations de tours, la création de continuités territoriales en périphérie et des aménagements en faveur des mobilités douces. Il coordonne également une série d'interventions "stratégiques" sur les communes de Nanterre, Courbevoie et Puteaux, avec notamment le prolongement en terrasses de l'axe Louvre-Étoile-Défense au-delà de la Grande Arche, la construction d'un grand stade (Arena 92), de nouveaux pôles et quartiers d'affaires et de logements desservis par les transports collectifs les plus puissants d'Île-de-France (neuf gares, une ligne de tramway prolongée, huit stations prévues dans le cadre de l'Arc Express…). /2





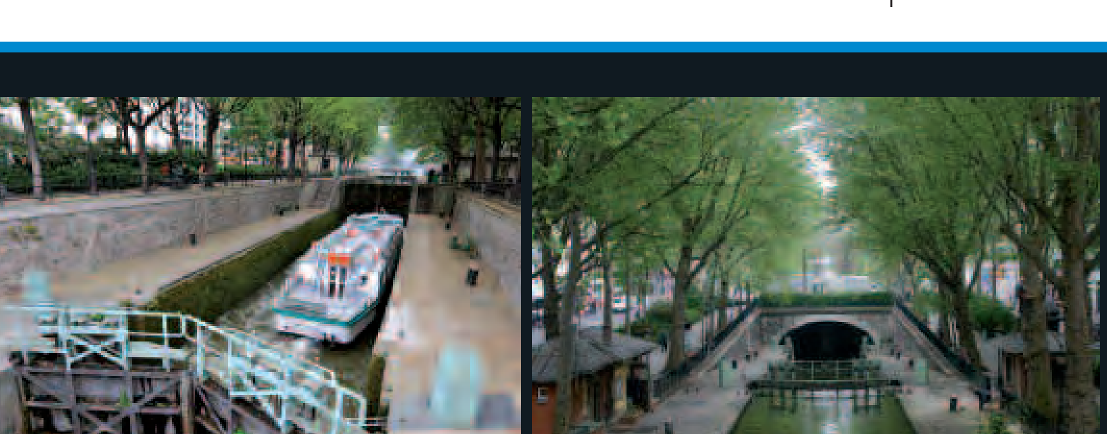


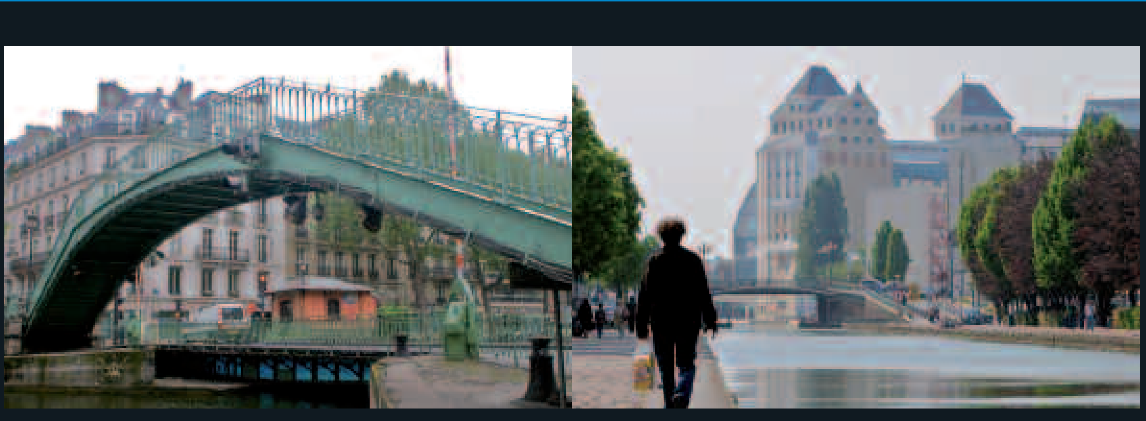
L'élargissement du périmètre a déjà changé la donne. Les pôles d'activités créés en première couronne font désormais concurrence au site initial de La Défense, qui n'est plus le seul grand quartier d'affaires hors du centre de Paris. Il connaît même une série de déménagements en rafale, plusieurs firmes ayant quitté les tours pour des immeubles plus bas, aussi bien reliés au Grand Paris mais nettement moins chers à la location et à l'entretien. Ces mouvements ouvrent la voie à des actions d'amélioration du site initial, qui garde sa vocation d'icône des grandes entreprises du CAC 40, tout en la complétant par une offre de surfaces à bas prix et par des aménagements plus conviviaux, voire se réclamant du développement durable – comme la nouvelle tour First, issue du reprofilage intégral de l'ancienne tour Axa (née UAP) et aujourd'hui convertie aux économies d'énergie. | **R. Q.**

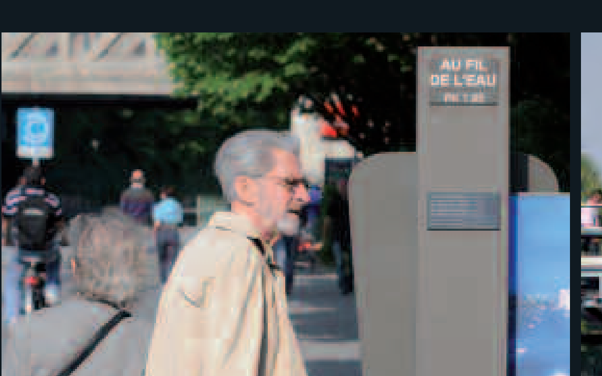
1/ Établissement public d'aménagement de La Défense Seine Arche.

2/ À signaler, deux livres récents et intéressants : Simon Texier, *Les architectes de La Défense* (photographies d'Alex MacLean et de Luc Boegly), éd. Dominique Carré, 2011, et Jean-Pierre Courtiau, *Le quartier de La Défense pour les Nuls*, éd. First, 2011.











Paris Métropole et sa (grande) région

PÔLES MÉTROPOLITAINS

QUAND AMIENS PREND DATE

Destiné à "promouvoir un modèle de développement durable et améliorer la compétitivité et l'attractivité de territoires", le pôle métropolitain institué par la récente réforme territoriale est fort de promesses. La table ronde organisée à Amiens autour de cette question prospective a mis en lumière les enjeux de leur mise en œuvre /1 Le récit de cet atelier par Pascale Decressac.

340 000 habitants, 381 communes, 12 intercommunalités : le territoire du Grand Amiénois, second SCoT de France, correspond au vrai bassin de vie des habitants. Ce territoire "rurbain" à forte identité, proche des grandes métropoles de Paris et de Londres, mais aussi de Lille, Reims ou Rouen, s'intéresse à la notion de pôle métropolitain pour sa souplesse et sa capacité à créer une véritable coopération entre villes picardes. "La première étape doit être la construction d'un projet", a affirmé Gilles Demailly, maire d'Amiens et président d'Amiens Métropole, soulignant l'intérêt de renforcer les relations entre villes et réseaux de villes, dont les compétences sont complémentaires, pour arbitrer de grands projets issus de la création, en 2008, d'un syndicat mixte, partenaire du département et de la région. "Aujourd'hui, on n'oppose plus la ville d'Amiens au territoire rural", s'est félicité le maire qui s'est engagé dans une démarche prospective à vingt ans /2.

"Société mobile recherche grand territoire"

Rebondissant sur les "deux siècles de réflexions territoriales" évoqués en introduction par Jérôme Grange, directeur de l'Agence d'urbanisme du Grand Amiénois, Martin Vanier, géographe et professeur à l'Institut de géographie alpine, a compris "l'engouement à l'égard du Grand territoire" comme étant dû à la nécessité de se définir par rapport à des termes extérieurs et de rechercher des "stratégies d'assemblage" pour fabriquer le cadre par lequel on peut "se raconter". Un assemblage devenu "anthropologiquement nécessaire" par le franchissement accru et accéléré des frontières des territoires restreints... Mais l'appellation de "pôle métropolitain" lui semble doublement inadaptée puisqu'on ne fabrique pas des pôles, mais des grappes, des aires, des bipôles, des sillons... "L'envie d'exister ensemble est préalable à toute stratégie d'assemblage" selon Martin Vanier. On se rassemble ainsi pour exister malgré l'héritage administratif et pour mettre en œuvre une offre de politique publique pratique répondant à des enjeux concrets (les transports, par exemple). Loin de constituer un nouveau "machin", le pôle métropolitain a donc bel et bien sa raison d'être...

1/ Atelier "Grand Amiénois : pôle métropolitain, projet de gouvernance ou gouvernance de projets ?", organisé le 19 octobre à Amiens par l'Aduga, en partenariat avec Amiens Métropole.





Ce territoire à forte identité s'intéresse à la notion de "pôle métropolitain".

2/ Pour davantage d'informations et suivre la démarche "Amiens 2030" : www.projet-metropolitain.amiens.fr - Diverses publications, dont un compte-rendu d'ateliers citoyens en bandes dessinées, ont également été publiées par Amiens Métropole.

3/ De son côté, l'Assemblée des communautés de France a réalisé un travail d'enquête au niveau national auprès des "cœurs de pôles" potentiels qui fait apparaître "un fonctionnement métropolitain rayonnant en périphérie, densifiant son cœur urbain et relâchant la densité de ses communes périphériques". Contact : Damien Denizot -www.adcf.org

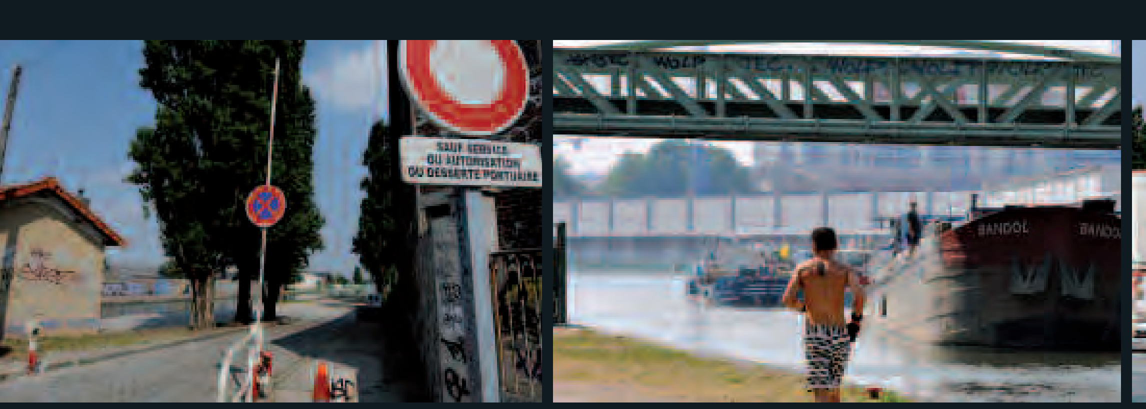
Des villes moyennes essentielles

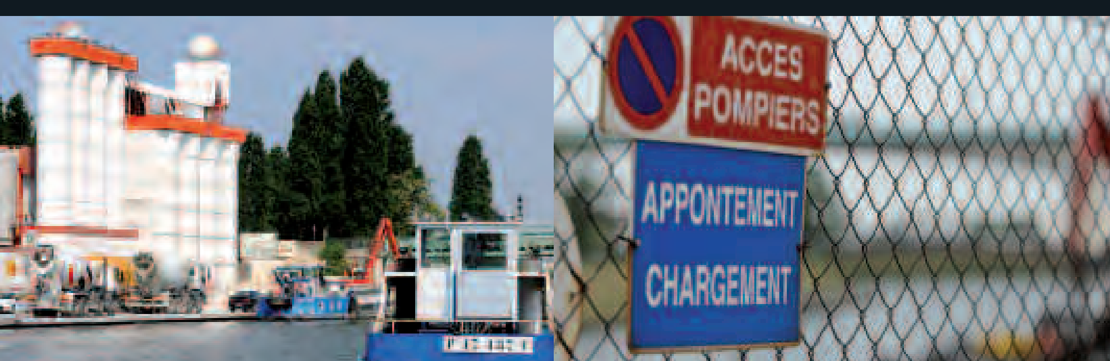
Claude Raynal, maire de Tournefeuille, président de l'agence d'urbanisme de l'aire urbaine toulousaine et président délégué de la communauté urbaine du Grand Toulouse, s'est questionné sur l'opportunité de la "stratégie d'assemblage" décrite par Martin Vanier. Si le Grand Toulouse n'aspire pas au statut de métropole, le pôle métropolitain s'apparente beaucoup aux tentatives de réseaux de villes ou de coopération au niveau de l'aire métropolitaine. "Mais à l'idée de construction qui existe depuis trente ans se substitue désormais celle de nécessité de travailler ensemble", a-t-il ajouté. S'opposant à la fonction évoquée par Jérôme Grange de "ville-centre aspirateur qui vide les villes moyennes de leur substance", Claude Raynal a souligné le rôle de ces collectivités d'où peuvent émerger des niches et des filières complémentaires à la ville-centre, celle-ci devant en contrepartie leur "permettre de vivre". Doutant de la systématique attractivité de la mégapole du point de vue de la qualité de vie, Gilles Demailly a estimé en réponse que l'État doit jouer son rôle d'aménageur du territoire "en déterminant la place de chacun".

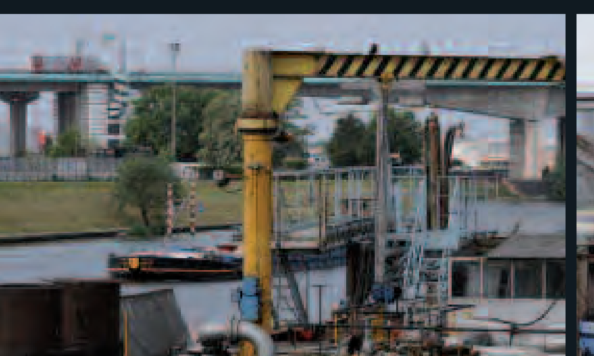
Mieux définir le système métropolitain

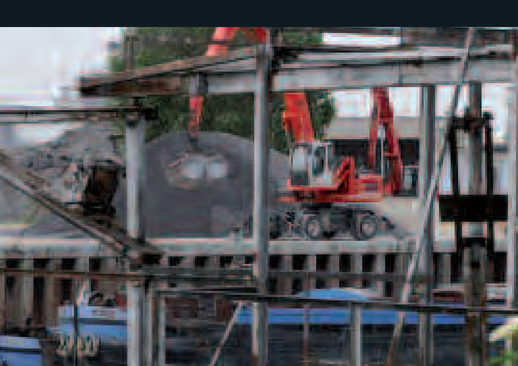
Comprendre le fonctionnement des systèmes territoriaux en France, tant à l'échelle locale qu'interrégionale et nationale, a été l'objet de l'étude réalisée par la Datar et le laboratoire Géographie et Cité du CNRS /3. Cette étude a identifié 26 systèmes en France, divisés en quatre catégories – monocentriques, polycentriques, acentriques et "inclassables" (Grenoble-Lyon-Saint-Étienne, Paris et le Bassin parisien) – faisant émerger des systèmes "à cheval" sur plusieurs territoires administratifs. Elle propose également des ratios de métropolisation établis à partir du rapport entre le poids démographique de chacun des systèmes métropolitains et leur niveau de métropolisation. "Plus le territoire s'appuie sur son réseau de villes moyennes, de petites villes et de campagnes, mieux il résiste aux crises économiques, aux fluctuations dans le temps et mieux il s'exprime à l'échelle européenne ; au contraire, plus un territoire est replié sur soi-même, plus il est fragile", a observé Philippe Matheron, chef de mission Métropoles à la Datar. Une cartographie des "territoires vécus", selon Martin Vanier, qui a souligné l'intérêt de "sortir des villes pour penser en termes de systèmes urbains de proximité ". Il faut saisir l'opportunité des pôles métropolitains offrant aux villes françaises, longtemps "petits poucets à l'échelle européenne", l'opportunité d'atteindre "l'échelle démographique millionnaire", a-t-il assuré.

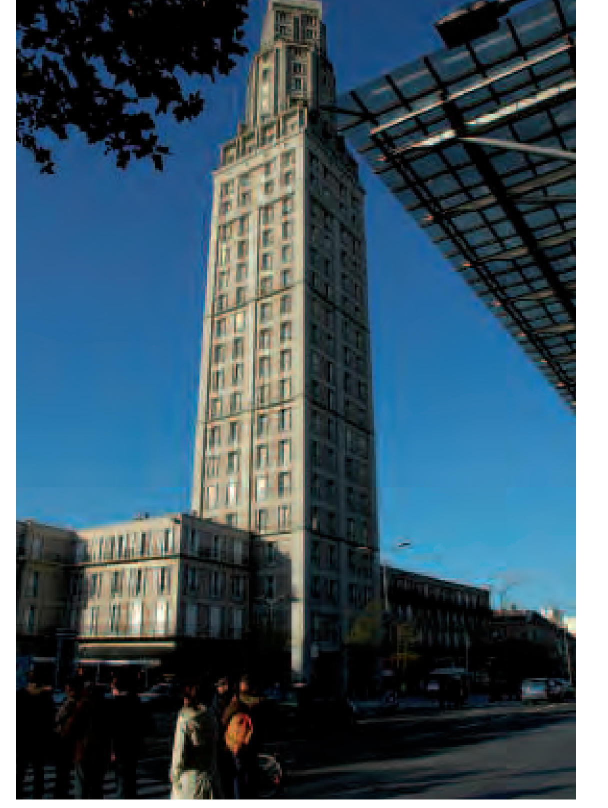
Trouver un intérêt non seulement global mais pour chacun, alors que les incitations financières ont disparu : là réside le "nœud gordien" du pôle métropolitain pour Claude Raynal qui s'est dit partisan de "débattre et non de combattre le fait urbain". Dispositif assez fermé n'intégrant pas bien les acteurs de la société civile et s'inscrivant dans un arsenal réglementaire (trop) complet, selon Philippe Matheron, le pôle métropolitain doit "se garder de la course au label. Mais en prenant mieux en compte les réalités territoriales et les logiques d'aires géogra-











"Aujourd'hui, on oppose plus la ville d'Amiens au territoire rural", a souligné le maire Gilles Demailly (ici, la célèbre tour Perret, dans le centre-ville).

phiques ou de réseaux, "il couche par écrit les règles d'un fonctionnement territorial qui existait déjà", a conclu Jérôme Grange.

Gouvernance de projets, mode d'emploi

Face à l'interterritorialité qui "suinte les bonnes intentions" et que certains "soupçonnent" de créer l'intérêt commun, Martin Vanier a évoqué un combat sur plusieurs fronts : interne (les ambitions des élus des grandes métropoles), externe (les clubs face à la ville-centre), vertical (deux interterritorialités en compétition sur le "niveau pertinent") et des réseaux (la victoire des opérateurs privés). Il en découle selon lui cinq solutions : accepter les "outils flous", faire vivre la communauté professionnelle interterritoriale, instaurer à l'échelle du grand territoire des procédures spécifiques de régulation, d'arbitrage et de vérification de la confiance, annoncer politiquement les stratégies d'assemblage et impliquer la gouvernance citoyenne et des partenaires métropolitains. De son côté, la Datar a mis en lumière sept démarches métropolitaines : "renforcée" (un EPCI métropole + un pôle métropolitain), "polycentrique en construction", "en préfiguration", "en réseau" (intercommunalités urbaines), "issu d'un Pays ou d'un SCoT urbain", "défensif", "constitué d'intercommunalités limitrophes à des agglomérations et frontalières"… Ainsi, pour passer de "ce qui ne fâche pas" à "ce qui est utile", le Syndicat mixte de la Côte d'Opale pourrait trouver dans le dispositif des pôles métropolitains une opportunité de régénération dans une "logique de perpendiculaires" créée autour de l'espace littoral qui pourrait permettre de régénérer ce syndicat dans sa relation aux deux départements et à la région, a estimé Gérard Blanc, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région Flandre-Dunkerque.

Droit à l'expérimentation

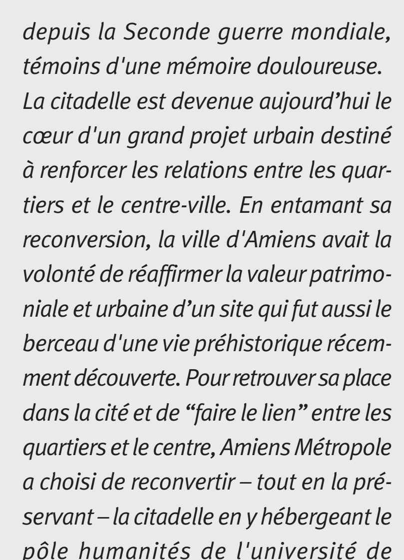
Face à l'engouement des collectivités pour "l'outil Pôle métropolitain" qui répond à un besoin, peut-être même à un manque, Brigitte Bariol, ancienne directrice de l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne Epures et nouvelle déléguée générale de la FNAU, a défendu "le droit à l'expérimentation dans le cadre d'une mise en œuvre graduelle". Ainsi, le "G4" (Lyon, Saint-Étienne, Vienne, Bourgoin-Jallieu) est-il compris par les élus comme un "outil opérationnel" voué à transférer des compétences et s'appuyant sur une ingénierie rassemblant collectivités, agences d'urbanisme et acteurs techniques. Quant à Jean Frébault, président du Conseil de développement du Grand Lyon, il a souligné le rôle très utile de la société civile, mieux à même, selon lui, de "dénoncer la rigidité et le décalage des découpages administratifs".

Renouveler le modèle administratif, débattre démocratiquement de la manière dont les citoyens peuvent agir pour transformer et préparer l'avenir, redéfinir la notion de multi-appartenance de l'individu ou du citoyen ou encore admettre que l'État puisse inciter sans financer… Malgré trois heures de débat intense à Amiens, les discussions autour des pôles métropolitains n'en sont probablement qu'à leurs prémices… | **Pa.D.**

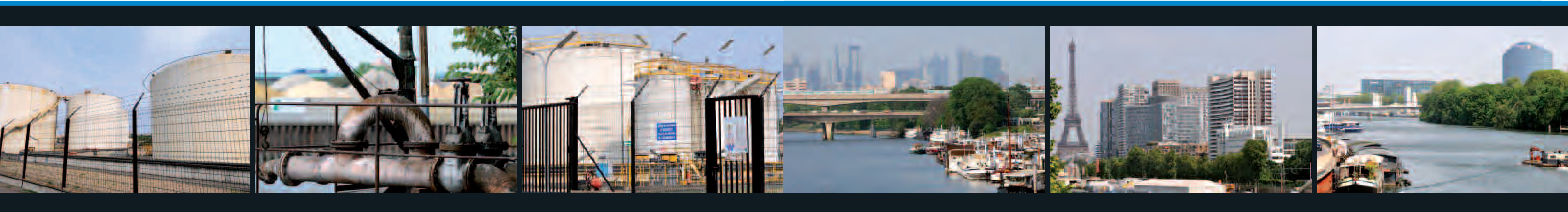
La citadelle s'ouvre à la ville et à l'université

De bastion fermé à site universitaire ouvert sur la ville, la Citadelle amiénoise est engagée dans un processus local de reconversion urbaine de grande ampleur. Construite en 1598 par Jean Erard de Bar-le-Duc sous le règne d'Henri IV, la citadelle d'Amiens fut conçue initialement comme un espace fortifié voué à la défense militaire de la ville. Citadelle "rasante bastionnée" enterrée au maximum pour combattre l'artillerie moderne de l'époque, elle fut pendant plus de quatre siècles fermée sur la ville, ignorée et méconnue des Amiénois, construite "contre eux". Cédée à la ville en 1992, elle ne représentait alors plus que huit hectares de ruines difficiles à valoriser en raison d'un passé peu glorieux. En effet, lieu d'entraînement militaire, elle fut aussi une prison et même un lieu de torture que révèlent les deux "poteaux des fusillés" restés intacts depuis la Seconde guerre mondiale, témoins d'une mémoire douloureuse. La citadelle est devenue aujourd'hui le cœur d'un grand projet urbain destiné à renforcer les relations entre les quartiers et le centre-ville. En entamant sa reconversion, la ville d'Amiens avait la volonté de réaffirmer la valeur patrimoniale et urbaine d'un site qui fut aussi le berceau d'une vie préhistorique récemment découverte. Pour retrouver sa place dans la cité et de "faire le lien" entre les quartiers et le centre, Amiens Métropole a choisi de reconvertir – tout en la préservant – la citadelle en y hébergeant le pôle humanités de l'université de Picardie Jules Verne qui accueillera 8 000 étudiants et dont une première phase sera livrée en 2015. L'agence Renzo Piano Building Workshop a été choisie comme maître d'œuvre de cette reconversion architecturale et urbaine dont le coût total atteindra 163,3 millions d'euros. Un choix motivé par l'ancrage fort du projet dans son territoire, les liens physiques clairs avec la ville centre et les quartiers, la multiplication des "occasions de traversées" (avec l'implantation de lieux culturels et de loisirs, librairies ou salons de thé…) et la part belle laissée à l'espace public. Les habitants semblent effectivement vouloir se réapproprier la citadelle, comme en ont témoigné le succès des journées du patrimoine 2011… | **Pa.D.**











INTÉGRATION URBAINE

DOCKS DE SAINT-OUEN : LE DÉLICAT PARI DE LA MIXITÉ DES FONCTIONS URBAINES

Les projets menés actuellement autour du quartier des Docks de Saint-Ouen montrent l' intérêt et l' urgence d' une réflexion sur la prise en compte des grands services urbains et environnementaux, mais aussi de l' histoire industrielle, dans l' organisation de la ville de demain. Un enjeu de gouvernance et de pédagogie en direction des habitants... /1 ***Le reportage de Pierre Gras.***

Comment faire cohabiter au sein d'un même quartier une usine de chauffage urbain, une unité de traitement de déchets et des infrastructures lourdes avec des programmes de logement, des bureaux, des équipements et des services offerts à la population sans déclencher de multiples conflits d'usage, dans la perspective d'un développement à la fois durable et solidaire ? Si les organisateurs de cet atelier visite avaient posé une excellente question, les réponses à y apporter ne semblaient pas d'emblée évidentes. Aussi le projet d'éco-quartier des Docks, à Saint-Ouen, a-t-il permis d'offrir un cadre de travail d'une originalité indéniable.

Une histoire industrielle prégnante

En effet, la municipalité a entrepris de réaliser sur cet ancien périmètre industriel de cent hectares (soit le quart de la superficie de cette commune de 45 000 habitants), situé en bordure de la Seine et où subsistent encore un certain nombre d'activités, un vaste “éco-quartier” à vocation résidentielle et tertiaire. Sur ce territoire, dont elle a confié la mutation à Sequano Aménagement, la SEM départementale de la Seine-Saint-Denis, des études préalables ont été lancées dès 2005 pour imaginer un projet urbain apportant à la fois davantage d'espaces verts et une réelle amélioration des conditions de vie aux habitants – avec notamment un parc de 12 hectares, une école à “énergie 0” et, à terme, la reconquête de la rive de Seine. Dix mille habitants (et autant d'emplois) sont ainsi attendus à l'horizon 2020-2025.

Pour Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen, qui a accueilli les visiteurs avec son équipe à la Maison des projets, c'est l'histoire industrielle de Saint-Ouen qui a généré l'organisation particulière de cet ancien faubourg parisien. La création d'une gare d'eau et d'une écluse, en 1830, a donné le signal du lotissement du site : fonderies, fabriques d'encre et construction de machines à vapeur s'implantent alors au gré des ventes de terrains. Et à l'époque de la “ceinture rouge”, il y a jusqu'à 50 000 ouvriers dans les grandes usines du site. Mais du fait de cette présence massive de l'industrie, la ville a tourné le dos à la Seine pendant plus d'un siècle, ce qui lui a interdit un développement urbain plus équilibré. L'existence d'un périmètre Seveso autour du site Total a fait perdurer cette situation jusqu'à l'aube des années 2000, lorsque le départ des installations d'hydrocarbures et d'une partie des activités du groupe Alstom a rendu possibles de nouvelles évolutions.

1/ “L'intégration et le développement des grands services urbains”, atelier visite à Saint-Ouen et Clichy-la-Garenne, proposé par l'Apur en partenariat avec la Ville de Saint-Ouen, Sequano Aménagement, le Syctom, la CPCU et le SIAAP, le 19 octobre 2011. Remerciements à Mélanie Guilbaud pour son appui à la réalisation et à l'illustration de cet article.

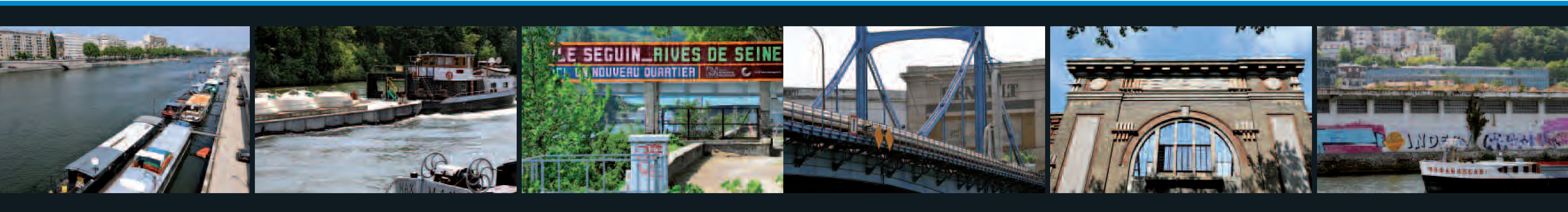


L'histoire industrielle de Saint-Ouen a généré une organisation particulière du tissu urbain où cohabitent encore usines, logements et grands équipements urbains.

Un éco-quartier à vocation résidentielle et tertiaire

Comme l'a rappelé Séquano Aménagement, le projet d'éco-quartier doit tenir compte de cette histoire et de ses conséquences très directes sur le degré de pollution des sols et le statut de la propriété foncière. Ainsi le groupe Nexity a-t-il racheté à Alstom un site de 18 hectares et se trouve-t-il en position de force pour négocier ses positions... Le programme, qui comporte 4 000 logements et 300 000 m² d'activités et dont la conception a été confiée à une équipe d'urbanistes et de paysagistes associant Makan Rafatdjou et l'agence Reichen & Robert, doit ainsi se jouer des contraintes et des stratégies des partenaires privés, dont chacun cherche à tirer la meilleure épingle du jeu. Le tout pour un coût de 650 millions d'euros (dont 135 à la charge de Saint-Ouen).

Cette logique s'inscrit en outre dans une double stratégie urbaine : une approche parisienne – au sens de la métropole (Saint-Ouen possède à la fois une histoire et six portes communes avec Paris) – et une approche plus vaste, celle de la boucle nord de la Seine, où la proximité des pôles de La Défense et de la Plaine Saint-Denis joue évidemment un rôle majeur. La nouvelle attractivité résidentielle de Saint-Ouen, où la volonté de parvenir à maîtriser les coûts de





Sans ces “réserves invisibles” que sont les grands équipements urbains, la ville du XXIe siècle pourra-t-elle exister ?

construction et de vente des logements privés semble jouer tout son rôle /2, donne des ailes à l'équipe municipale, en bonne intelligence apparemment avec les élus parisiens. Car il s'agit de donner à la commune, où la mixité sociale est encore une réalité, une qualité urbaine qui lui faisait défaut jusqu'alors : “C'est le pari d'une ville vivante et mélangée qui entend se développer de façon équilibrée aux portes de Paris”, selon l'expression de Mme Rouillon.

Une *skyline* industrielle non négociable ?

Tout irait pour le mieux s'il n'existait en parallèle – ou plutôt au cœur même du sujet – un autre défi : celui de la présence et de l'extension de grands services urbains dont la présence dans le paysage de Saint-Ouen et des communes voisines ne risque guère de passer inaperçue : l'usine gérée par la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), l'unité de traitement des déchets du Syctom (Agence métropolitaine des déchets ménagers), le site de prétraitement des effluents des égouts de la ville de Paris (situé sur Clichy, mais assez proche de Saint-Ouen), ouvert en 1937 et aujourd'hui propriété du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), et d'anciennes centrale EDF, mais aussi le futur site de maintenance du matériel de la ligne 14 du métro (la RATP offrira deux nouvelles stations en contrepartie).

Cet héritage-là est presque aussi lourd que le passé industriel, car il est appelé… à durer. Et il faudra bien expliquer aux nouveaux habitants de l'éco-quartier que cette cohabitation est “naturelle”, y compris l'émission de vapeur d'eau ou les senteurs qui viennent parfois chatouiller l'odorat des riverains des usines. Si l'on ajoute que ces effluents de toutes sortes, parfois responsables d'émissions polluantes, proviennent pour une large part de la ville de Paris, que l'usine de prétraitement des eaux protège également des inondations, on voit que l'exercice comporte quelques contraintes pédagogiques /3. Tout est cependant mis en œuvre pour expliquer ces processus à la population et minimiser les impacts (par exemple, pour le SIAAP, une communication de proximité, une réactivité par rapport aux nuisances et le traitement effectif des plaintes) /4.

Vers une mutualisation foncière ?

Mais la dimension politique n'est pas non plus absente : “Il ne faudrait pas qu'à terme notre accord pour maintenir ou développer ces services urbains indispensables finisse par se retourner contre la commune”, explique Paul Planque, 1er adjoint de Saint-Ouen chargé de l'urbanisme. Il faut d'abord en convaincre les partenaires publics (institutionnels et techniques), qui semblent davantage encore se faire tirer l'oreille que les investisseurs privés, la jouant parfois “en solo” alors qu'une certaine mutualisation des emprises foncières apparaît nécessaire. Dans cette affaire, patience et longueur de temps font sans doute mieux que force ni que rage. Mais la question de l'intégration de ces grands services urbains plus ou moins désirés au cœur même de la ville soulève nombre de contradictions que l'éco-quartier des Docks devra affronter durablement pour réussir son pari. Car, comme le souligne l'Apur, sans ces “réserves invisibles”, legs de la science des ingénieurs du XIXe siècle, la ville réelle du XXIe siècle ne pourra guère exister. L'enjeu est de taille, et il méritera sans nul doute une nouvelle visite, dans quelques années, pour vérifier et comprendre comment il s'est résolu (et au bénéfice de qui) /5. **P. G.**

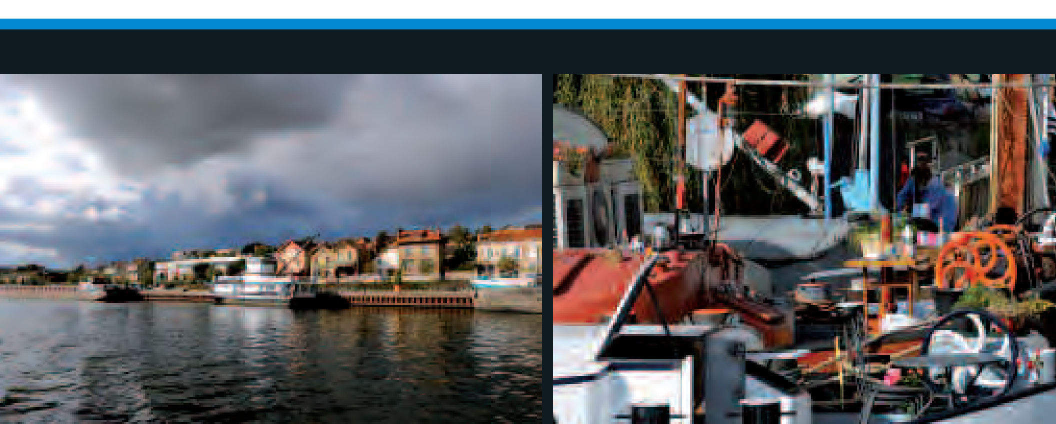


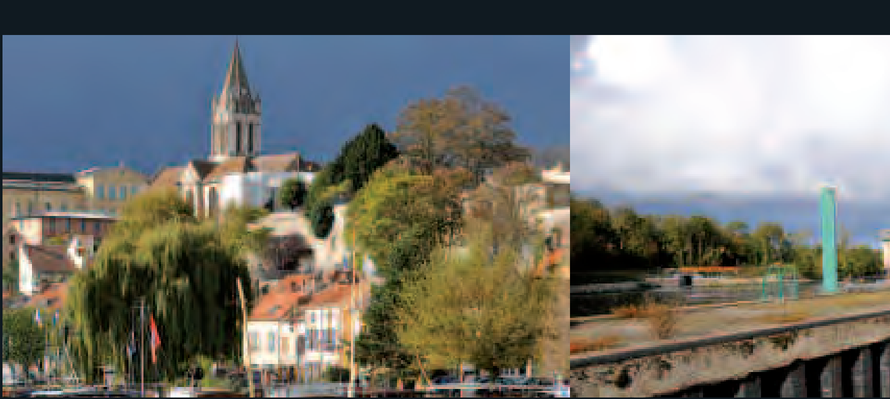
L'usine de chauffage urbain de Saint-Ouen.

2/ La municipalité a ainsi fait signer aux promoteurs motivés une charte comportant un plafond de prix de vente des logements, en contrepartie de ses autorisations à construire, et elle n'hésite pas à faire jouer son droit de préemption.

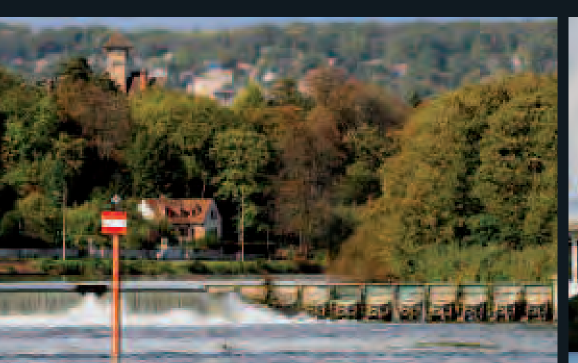
3/ Cf. notamment “L'acceptabilité des installations recevant des déchets, débat public et concertation”, Observatoire régional des déchets d'Île-de-France, compte-rendu de la journée d'information du 5 avril 2007, 64 p.

4/ Un programme d'investissements considérable est en cours sur le site de Clichy-Saint-Ouen (dont 35 millions d'euros pour le seul projet Licorne). La Ville de Paris a par ailleurs confié en 2010 à l'Apur une étude sur le devenir de son réseau d'eau non potable, au bénéfice de la régie municipale qui a succédé récemment au “partage des eaux” traditionnel entre Véolia et Suez.













RECHERCHE ET INNOVATION

ESSONNE SEINE ORGE : UNE GOUVERNANCE "SYSTÉMIQUE" ?

Un cluster scientifique peut-il à lui seul, ou presque, "tirer" le développement d' un territoire, y compris dans ses espaces les moins favorisés ? Le débat a été très riche autour du Genopole d' Évry, à l' occasion d' une passionnante visite au cœur de son périmètre d' action et d' une nouvelle centralité métropolitaine en construction /1. ***Le reportage d'Olivier Réal.***

Sur un territoire tonifié par la recherche-développement et freiné par la question des transports publics, point noir de la grande couronne parisienne, un véritable lieu de rencontres et d'échanges entre les acteurs du Centre Essonne-Seine-Orge s'est constitué au fil des années et des projets. L'Agence d'urbanisme et de développement (Audeso) est en effet née de la gouvernance. D'abord Association Territoire Genopole, elle a été organisée sous sa forme actuelle en 2003 avec le soutien actif de l'État, de la Région Île-de-France, du Département de l'Essonne, de sept intercommunalités, des communes d'Évry et Saintry-sur-Seine et de la communauté scientifique et universitaire, notamment.

Faciliter le développement

Michel Berson, président et fondateur de l'agence, sénateur et ancien président du Conseil général de l'Essonne, en accueillant les visiteurs au Genopole d'Évry, premier site français dédié aux biotechnologies et aux biothérapies, a rappelé que ce lieu était symbolique d'un lien historique et pérenne entre la recherche et le territoire. Pour sa part, Pierre Tambourin, directeur général du Genopole, a permis à chacun de se remémorer sa genèse : la recherche en génétique et génomique issue de l'AFM Généthon. Depuis 1998 et le lancement du Genopole par l'État, le développement économique local a accompagné cette mission scientifique de niveau mondial. En 2010, le site comptait ainsi 2 186 emplois directs et 6 000 emplois indirects, 66 entreprises, 20 laboratoires de recherche, 18 infrastructures diverses (plates-formes et équipements), 272 millions d'euros de fonds levés, (pour trois entreprises, un seul laboratoire, 314 emplois directs et 1 000 emplois indirects douze ans plus tôt...).

Si son rayonnement est international, son organisation locale s'appuie sur un soutien public puissant et sur la fertilisation croisée entre les mondes scientifique, industriel et universitaire, permettant une valorisation de la recherche *in situ*. Le tout accompagné d'une bonne maîtrise du foncier. Le projet "Genopole 2020" promet une montée en puissance, notamment à la faveur des passerelles de recherche avec le nouveau Centre hospitalier Sud francilien. Dans cinq ans, grâce aux progrès réalisés ici, "des malades graves arriveront en fauteuil et repartiront sans", affirme Pierre Tambourin. Tout le panel de la gouvernance est réuni pour faciliter la réussite de ce *biocluster* médical au sein duquel un chercheur peut inventer un produit, un ingénieur le fabriquer dans une entreprise et un médecin l'injecter.

1/ "Essonne-Seine-Orge : recherche & développement, innovation et territoires, quelle gouvernance croisée pour quels bénéfices mutuels ?", atelier visite proposé par l'Audeso le 19 octobre avec le concours des communes et communautés de communes concernées (Évry, Ris-Orangis, Brétigny-sur-Orge).







L'université offre un regard intéressant sur l'adéquation entre les métiers, la formation et l'emploi en Centre Essonne.

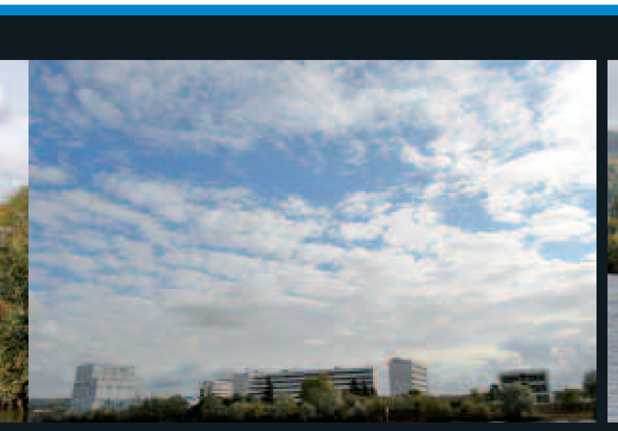
Ouvrir le territoire

Il existe un rapport étroit entre le développement du Genopole et la façon dont le territoire s'est structuré dans le Sud francilien. Anne-Véronique Vernardet, directrice de l'Audeso, s'est efforcée d'en faire découvrir les contours et les enjeux à l'hôtel d'agglomération d'Évry Centre Essonne, lors de la table ronde consacrée à la thématique générale de l'atelier. Pour Francis Chouat, 1er adjoint au maire d'Évry, 1er vice-président du Conseil général de l'Essonne et président de l'Agence pour l'économie en Essonne, les interactions avec le Genopole sont fortes, que ce soit dans le choix du nouvel hôpital, dans la démarche "N7", formalisée en matière de transports (meilleure desserte et urbanisation à proximité des axes de transport) ou encore en matière de promotion immobilière.

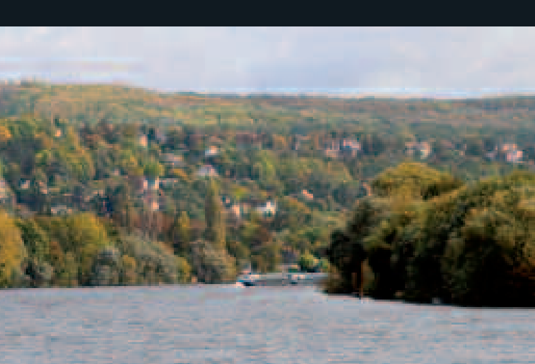
Laurent Perrin, architecte urbaniste à l'agence AREP Ville /2, a assorti à ces éléments concrets la notion anglo-saxonne de "sérendipité", rendue possible lorsqu'une organisation sociétale (au sens de la gouvernance) laisse la place à des découvertes aussi heureuses qu'inattendues, croisement du hasard et de l'intelligence. Un *cluster*, lieu de connaissances, de compétences et de plus-value, peut ainsi faciliter l'art de trouver la bonne information ou les bonnes solutions "par hasard". L'université aussi, tout en répondant à d'autres obligations dans son espace de rayonnement, a précisé Richard Messina, président de l'établissement d'Évry Val d'Essonne. En l'occurrence, elle offre un regard intéressant sur l'adéquation entre les métiers et l'emploi en Centre Essonne, qui diffère fortement selon les niveaux de formation. Lorsque l'emploi salarié local se situe aux deux tiers dans les services, la question de l'impact d'un *cluster* dans des quartiers en situation de fragilité sociale est forcément posée.



2/ Filiale du groupe AREP fondé et dirigé par Jean-Marie Duthilleul et Étienne Tricaud - www.arep.fr















Organiser la connaissance

Pour François Loscheider, secrétaire général de la Conférence territoriale de la Vallée Scientifique de la Bièvre, la recherche-développement tisse un lien entre activité et développement urbain et social, rendant plus facile la fameuse "sérendipité". Pôle majeur de la recherche et des technologies de la santé en Île-de-France, cette vallée est le fruit d'un long travail de concertation et de gouvernance entre dix-huit villes, leurs intercommunalités, les départements des Hauts-de-Seine et du Val de Marne. Il se traduit aujourd'hui par un campus urbain disposant plusieurs sites d'enseignement supérieur, soit 37 000 étudiants, 10 000 emplois (dont 4 000 chercheurs et ingénieurs) et 230 laboratoires publics et privés.

La Conférence territoriale évolue encore, fait la jonction à la fois avec Évry et Paris, et bien sûr travaille sur la notion de *cluster*. Toutefois, "l'économie de la connaissance est une économie diffusante et non structurante", estime Richard Messina. On ne "clusterise" pas la connaissance dont le territoire est l'international. Il ne faut donc pas "confondre l'organisation territoriale des lieux sources d'attractivité avec les lieux eux-mêmes". Cette interprétation a été relativisée par Laurent Perrin : "Quand Singapour construit un *cluster* à un milliard de dollars, cela créée aussi de nouvelles centralités urbaines !" L'organisation de *clusters* est un processus lent, organique, difficile à planifier, mais c'est aussi un "écosystème" qui a besoin d'habitat, de services, en complément indispensable de la R&D et de la création de jeunes entreprises innovantes, à l'image du concept d'Innovation Center de Skolkovo dessiné récemment par AREP à une quinzaine de kilomètres de Moscou.

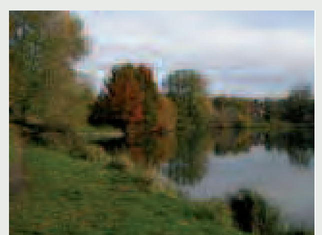
Circuler pour mieux savoir

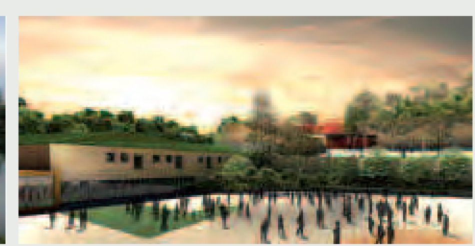
D'une façon plus cartésienne et francilienne, mais très loin également de la psychanalyse urbaine de l'ANPU dont la prestation d'après-débat a permis une immersion insolente dans le théâtre de l'absurde /3, Francis Chouat a davantage orienté sa réflexion sur la "maîtrise de la diffusion", constatant que l'organisation politique du territoire francilien "relève plus du confetti que de la dynamique" ! Cette question nécessite de la patience, de la volonté et "peut-être l'aide du législateur", a-t-il ajouté. Pour diffuser, il faut en effet organiser les moyens de circulation et améliorer fortement les transports en commun. Selon lui, l'état "discriminant" de la ligne D du RER crée à l'heure actuelle de (trop) grands écarts entre le rayonnement du Genopole et l'attractivité du territoire où il est implanté.

3/ L'Agence nationale de la psychanalyse urbaine est un collectif efficace et drôle, dont la vocation avouée est de psychanalyser le monde via un plan quinquennal qui aboutira en 2013 à New York à une distribution de vin chaud (!), sans parler de la "Los Angelisation" de Saint-Brieuc ni de la fameuse COUAC (Communauté urbaine d'agglomération de communes)...

Finalement, tout est imbriqué en systèmes plus ou moins complexes, générant une grande interdépendance. Si la R&D ne règle pas le problème des emplois non qualifiés qui font toujours défaut, les lieux d'innovation ont assurément un rôle majeur dans l'aménagement du territoire et dans la connexion à la métropole. La construction éventuelle du futur "grand stade" de l'équipe de France de rugby dans l'Essonne (60 000 places et 600 millions d'euros d'investissement), où deux sites sur trois sont encore en position de l'emporter, avec en corollaire nombre d'aménagements et de dessertes, n'est peut-être pas le fruit du hasard... | **O. R.**

Deux éco-quartiers "exemplaires" à Ris-Orangis et Brétigny-sur-Orge



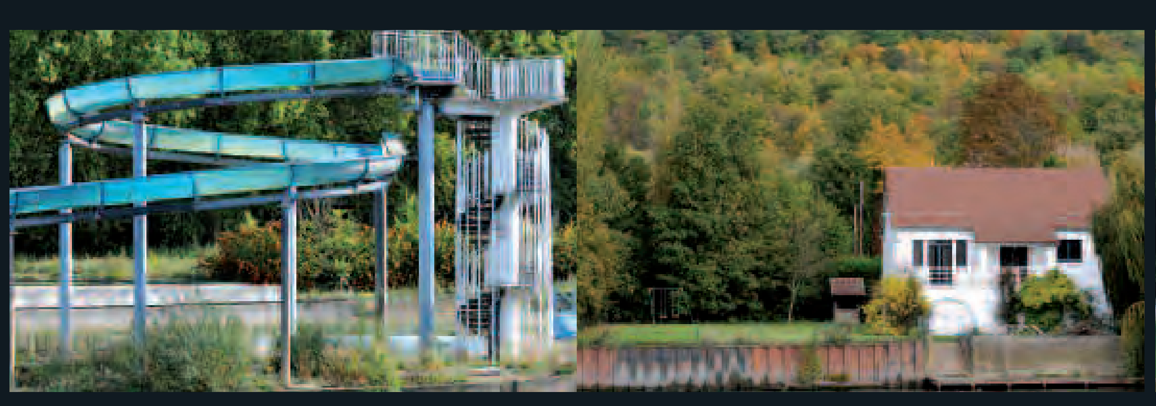


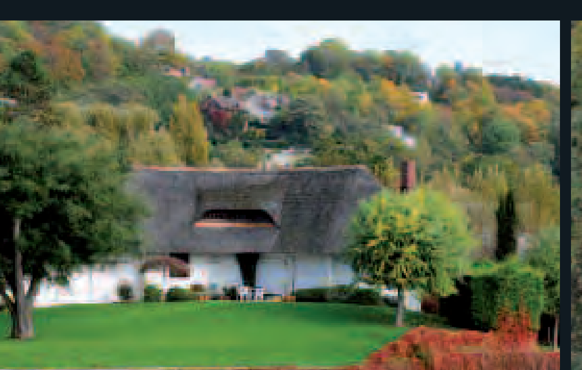
L'atelier visite dans l'Essonne a également été l'occasion pour l'Audeso de mettre en exergue deux opérations d'éco-quartiers à Ris-Orangis et à Brétigny-sur-Orge, toutes deux primées en 2010 et 2011 par le CAUE et la DDT de l'Essonne. Portée par la Communauté d'agglomération d'Évry Centre Essonne et par l'Agence foncière et technique de la région parisienne, l'opération des Docks de Ris s'étend sur dix-huit hectares et prévoit la réalisation de 800 logements. Il s'agit d'un concentré d'opérations et de concepts convergents : requalification d'anciennes friches, bâtiments emblématiques du passé industriel, rupture de densité avec la zone pavillonnaire alentour, aménagements paysagers appréhendant la proximité de la Seine, d'un lac et d'un espace boisé, maîtrise de l'énergie (réseau de chaleur, géothermie de nappes, chaufferie bois, construction BBC), intégration culturelle... La concertation avec la population, entre séances plénières et réunions à plus petite échelle, s'est constituée en fil rouge d'un projet politique qui s'est ainsi trouvé consolidé, comme l'a expliqué Stéphane Raffali, adjoint au maire de Ris-Orangis chargé de l'urbanisme et vice-président de l'agglomération.

À Brétigny-sur-Orge, qui se prépare à la fermeture de la base aérienne 217 cette année (soit un site de 750 hectares...), la société Clause fait place à un éco-quartier de 42 hectares, dénommé "Clause Bois-Badeau", à proximité du centre-ville et de la ligne C du RER. Une "nouvelle centralité" se dessine, avec un habitat dense (850 logements pour la première tranche, 2 400 à terme) bordé d'espaces naturels (dont un parc de sept hectares), d'équipements fonctionnels publics et privés, et de commerces. Le grand soin architectural apporté aux réalisations nouvelles comme aux réhabilitations, l'utilisation de matériaux durables, la recherche de performance énergétique et maintien d'un haut niveau de mixité sociale, ont fait apparemment l'objet d'une large appropriation de la part des habitants, à la satisfaction du maire, Bernard Decaux, qui est aussi vice-président de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge... | **O. R.**











Paris Metropolis: local debates/national issues

"Governance light" is now the keynote for the political and social debate on Paris's future. In a workshop where discussion was sometimes heated and always shot through with local and national issues, **Pierre Mansat**, deputy mayor of Paris with responsibility for Paris Metropolis, recalled the scheme's genesis.

In 2001 Paris mayor Bertrand Delanoë launched the idea of a new kind of system of dialogue, one that would help make the capital more receptive to other local government bodies in the Ile de France region. The first, informal "metropolitan conference" on the future of Paris came together in 2006; since 2008, in response to the vigorous increase of state interest in the Greater Paris question, Paris Metropolis has been an official organisation comprising 196 local authority bodies of all levels and all political persuasions. The basic principle is "one body one vote" and subjects of discussion include transport, financial solidarity, housing, major urban entities – and governance. 2010 saw the creation of a "partners committee" of the metropolis's economic, social and cultural actors, whose call for ideas led to submission of 74 projects. And the proposal for creation of a Metropolitan Investment Fund, unanimously approved by Paris Metropolis, is now awaiting parliamentary approval.

"Not enough!" thundered senator **Philippe Dallier**. If the region is to remain competitive on the world stage, he said, what's needed is real government made workable by reducing institutional stratification to just three levels: a municipality to deal with local affairs; a Greater Paris in charge of housing, transport, social policy, economic development and everything that could benefit from mutualisation; and an Ile de France region with increased powers. For parliamentarian **Patrick Braouezec**, though, a single Greater Paris would be a retrograde step in relation to the cooperative, participatory dynamic built up over recent years: "The challenge is not to concentrate power in just a few hands, but to share decision-making and build solidarity."

Jean-Luc Laurent, Ile de France delegate at Greater Paris and Paris Metropolis, saw a further hitch in Dallier's approach: the danger of "separating the compact city from its periurban zone", when what is needed is cooperation and dialogue. Paris Metropolis president **Jacques J.P. Martin** spoke up for his own vision of cooperation: "We exist to the extent that our 196 members succeed in speaking with one voice and getting the message through to the state." But the role of the state, said Paris Metropolis vice-president **Jean-Yves Le Bouillonnec**, needs to be redefined: in fields like housing and transport the state can no longer act without the territories. There are now limits to the state's authority, and this necessitates a new kind of leadership for the capital: a less sovereign one whose institutional form will leave more room for people. This shift is already under way, he insisted, and the consequences will be felt by all France's cities.

Meanwhile, what's actually happening in Paris and its region? The famed La Défense, for example, seems currently on the defensive: no longer the sole site of its kind outside central Paris, it is seeing quite a few firms leave for inner suburban neighbourhoods where buildings are smaller, rents lower and upkeep less costly. Responses on La Défense's part – while it continues to pursue its vocation as home to stock market leaders – include offers of cheaper, more user-friendly accommodation and even ventures into sustainable development.

At Saint-Ouen, just outside Paris proper, projects in the docks area provide a real insight into the interest – and the urgency – of thinking clearly about the city of tomorrow: about its urban and environmental services, of course, but also about its industrial history. How, in the same neighbourhood, do you achieve coexistence between an urban heating plant, a waste disposal unit, major infrastructures, housing programmes, offices, and public amenities and services? The workshop raised a fascinating question; and even if the answers weren't easy to find, discussion of the eco-docks project left all sorts of scope for originality.

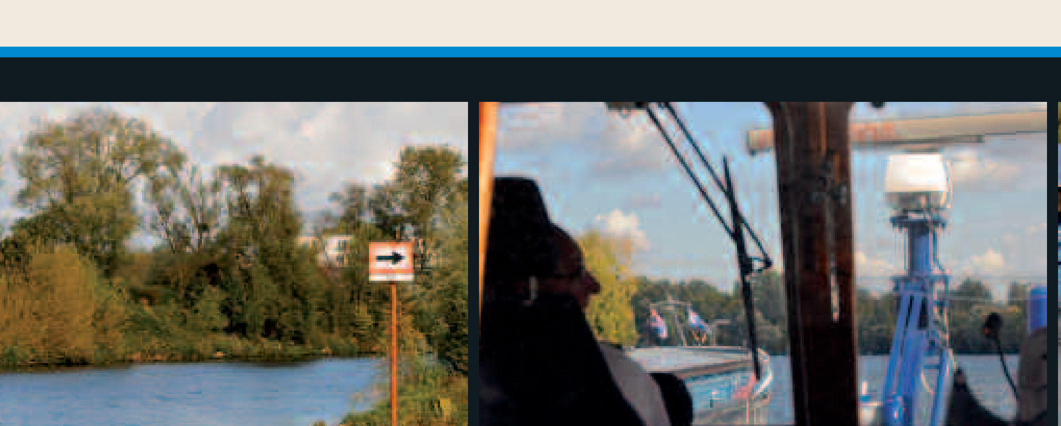
The plan, for which initial studies were launched in 2005, is to create a residential and tertiary eco-neighbourhood on a former Seine-side industrial site whose 100 hectares represent a quarter of the area of a municipality of 45,000 inhabitants. Specifications include a 12-hectare park, a zero-energy school and reclamation of the riverbank. Ten thousand new residents (and as many jobs) are planned for 2020–2025.

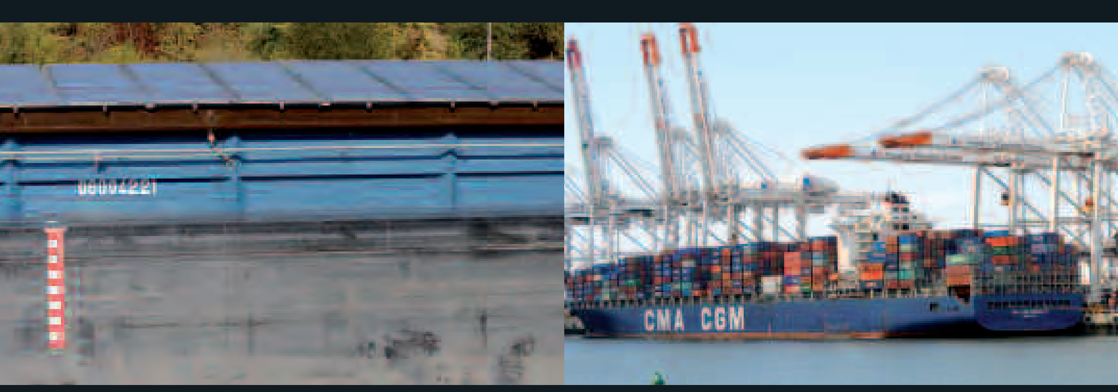
For Saint-Ouen mayor **Jacqueline Rouillon** the recent internal organisation of this former Paris *faubourg* was rooted in an industrial context – foundries, ink making, manufacture of steam engines – which saw a total of 50,000 workers in its factories in the 1950s. Over a hundred years of heavy industry had led the area to turn its back on the Seine; combined with the presence of a safety perimeter around the Total refinery site, this meant a marked imbalance in urban development that lasted into the new century, when Total moved out. Things are now changing in Saint-Ouen, with the municipality and private developers working together on a 650 million euro programme of 4000 housing units and 300,000 square metres of office space. In return for building authorisations, the municipality has required the developers to observe ceiling prices, and maintains a right of preemptive purchase. Overall, a dual urban strategy is involved: a Paris-oriented metropolitan approach, and a broader one covering the northern loop of the Seine, where the presence of the La Défense and Plaine Saint-Denis clusters obviously plays a major role. The aim, says the mayor, is "a socially mixed, living municipality bent on balanced development right up to its boundary with Paris."

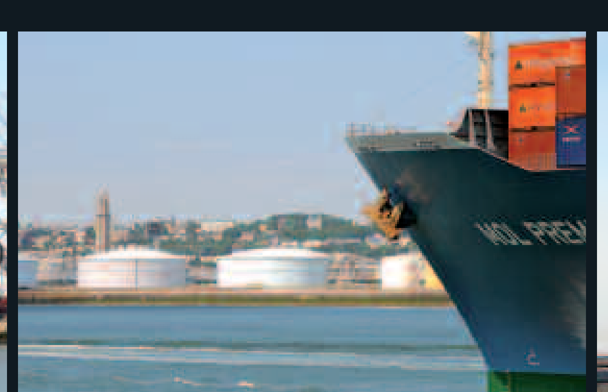
All would be well were it not for that pesky coexistence problem: an industrial legacy almost as weighty as its predecessors, and one not easy to justify to new eco-neighbourhood residents bothered by steam releases, odours and, sometimes, pollution largely fuelled by nearby Paris. For **Paul Planque**, deputy mayor with responsibility for town planning, "We have to avoid having our consent to maintaining or expanding these indispensable urban services backfire on us." Steps are being taken in terms of dialogue, responsiveness to problems and efficient handling of complaints, but in the long run the internal contradictions, including those arising from the public/private mix, will have to be dealt with sustainably. Right now patience and time seem to be the key factors.

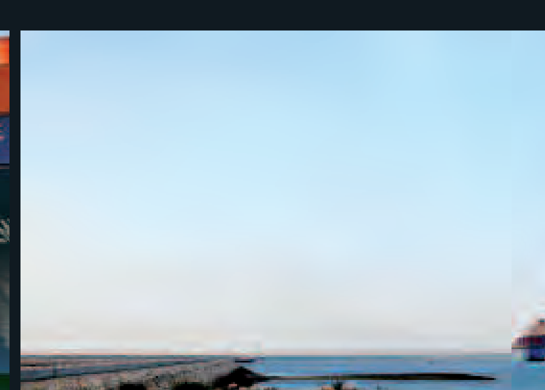
Also on the Seine, as it makes its way towards the English Channel, Amiens has opted for territorial reform. Greater Amiens –340,000 people, 381 municipalities, 12 intermunicipal groupings– offers a true picture of the local "rurban" scene: "The first step now," says mayor **Gilles Demailly**, "is to shape an urban project...The time is past when the city of Amiens was seen as cut off from its rural territory." His emphasis on a metropolitan centre reflects an awareness of the need for cooperation between cities in the region – "the fruit of two centuries of thinking about territory" said **Jérôme Grange**, head of the Greater Amiens Planning Agency – and earned the approval of geographer **Martin Vanier**: far from being just "the latest thing", the metropolitan centre is an "assemblage" with a real part to play. However **Claude Raynal**, deputy president of Greater Toulouse, warned against its potential as a "Gordian knot"; and **Philippe Matheron** called for greater receptivity to civil society and closer attention to "territorial realities and the rationales of geographical areas and networks." Civil society certainly had a part to play, said Greater Lyon's **Jean Frébault**, notably in "condemning the rigidity and insensitivity of administrative dividing-up". Still, put in **Brigitte Bariol**, former head of Epures, the Saint Etienne Planning Agency, territories had the right to "experiment with the metropolitan centre on a basis of ongoing implementation."

Change to the administrative model, democratic debate as to how citizens can act to shape the future, redefinition of multi-affiliation by individual citizens, and a recognition that the state can advocate without necessarily providing finance: despite three hours of vigorous debate at Amiens, discussion of the metropolitan centre issue is probably only just beginning.











PETIT REGARD CRITIQUE SUR UNE APPROCHE “PAR MÉTIERS”

La diversité et l’intérêt des thèmes proposés sous cette forme nouvelle d’atelier ne doivent pas interdire de réfléchir à la façon dont cette approche peut être davantage intégrée à l’avenir dans les rencontres des agences d’urbanisme. Petite contribution à l’analyse des quatorze “ateliers métiers” proposés simultanément à Paris et à Pantin, par ***Pierre Gras****.*

Il s'avère difficile a priori de porter un regard d'ensemble sur une démarche innovante qui a consisté, avec la rencontre nationale de Paris, à proposer une approche "métiers" au thème générique de la rencontre, c'est-à-dire la gouvernance. D'une part, le maniement du genre n'est pas aisé. Si des thèmes comme le projet urbain, les jeux d'acteurs dans les grands territoires, la participation des habitants, les nouvelles mobilités urbaines, voire "la ville facteur 4", s'y prêtaient plutôt bien, tant la gouvernance joue – ou est appelée à jouer – un rôle majeur dans l'organisation des méthodes et des métiers des professionnels de l'urbanisme et de la ville, d'autres ont paru davantage enfermés dans les limites d'un thème beaucoup plus strictement défini (les agences à l'export, la marche à pied, l'urbanisme commercial, la logistique...) ou dans les détails d'un savoir-faire ou d'une approche plus technique (la géomatique, la "3 D", les enquêtes ménages, les observatoires...). Avec un double écueil – ne se parler qu'entre soi ou bien ne s'adresser qu'à une cible bien précise – que certains ateliers n'ont pas forcément évité.

Une approche par nature transversale et globale

D’autre part, la gouvernance étant par nature une approche transversale et globale, l’avantage de cet éclatement en “métiers” est certainement de faire pièce – de façon assez radicale, il est vrai – à la tendance au “tout est dans tout”, à la généralisation des pratiques, voire à la banalisation des discours plus ou moins convenus sur le “développement urbain durable” ou la “nécessaire prise en compte de la complexité”, ce qui en soi est fort louable. L’inconvénient de cette approche est en revanche qu’elle semble oublier ce qui fait l’originalité des agences, à savoir la pluridisciplinarité et la diversité des parcours de ceux qui les font vivre, qui crée précisément l’intérêt des croisements d’idées et de pratiques entre professionnels de la ville. Une réflexion pourrait donc s’avérer utile, à partir notamment des usages des différents clubs de la FNAU, où il s’agit moins de métiers en tant que tels que de thèmes fédérateurs de métiers, avant de généraliser cette approche.

Roder la formule

Enfin, le déroulement proprement dit des “ateliers métiers”, opportunément regroupés sur deux sites – ce qui a permis à nombre d’entre nous de “zapper” sans culpabiliser entre des salles où les thèmes intéressants se concurrençaient – n’a pas véritablement contribué à l’harmonisation entre les équipes chargées de les organiser, le nombre d’intervenants variant par exemple de quatre à treize ou quatorze dans le même laps de temps. De même, leur positionnement en fin de rencontre nationale, alors même que les conclusions en étaient déjà tirées depuis le matin, a pu paraître un peu étrange à certains participants en demande d’échanges et de controverse.

Naturellement, ce petit bilan des ateliers, juste esquissé ici, est à prendre avec les précautions d’usage. Les débats ont souvent été passionnants, les questionnements pertinents, les échanges utiles. Les intervenants, solidement motivés jusqu’en fin de journée, quand le public commence à être clairsemé, ont porté leur message sans faiblir. Quant aux animateurs, ils ont cherché à susciter empathie, discussions et progression des idées, et c’est là l’essentiel. Il reste à roder la formule, avec ou sans affichage “métiers” spécifique, mais toujours au bénéfice d’une rencontre humaine solidement ancrée dans les pratiques... **P. G.**

Ateliers métiers



ENVIES DE PROJETS, BESOIN D'AGENCES…

Les expériences des agences de Toulouse, Dunkerque et Reims, ainsi que celle du Club Projet urbain & paysage de la FNAU, et leur croisement avec les regards d'experts invités ont offert un riche tour d'horizon de valeurs ajoutées à un atelier portant sur le thème du "projet urbain vu par les agences" /1. ***Synthèse d'atelier par Olivier Réal.***





"Historiquement, au cœur de leurs métiers, les missions de projet urbain ont conféré aux agences une posture spécifique au croisement de l'observation et de la prospective, de la planification et de la réglementation urbaine, de l'harmonisation des politiques publiques et de leur évaluation". En introduisant l'atelier, Jean-Marc Mesquida, directeur de l'Agence d'urbanisme de l'aire urbaine toulousaine (AUAT), a évoqué la "continuité de service" des agences auprès des collectivités, dans une posture "hors-concours" et singulière, qui se résume dans la formule : ni maître d'œuvre, ni maître d'ouvrage. Les agences ont ainsi montré, sur la durée, leur capacité à articuler les politiques publiques, à maîtriser les échelles de projets, à faire concorder les temps long et court, à élargir les connaissances, à se positionner comme des lieux de management et de gouvernance, dans un contexte qui n'est pas toujours simple… Mais dès lors, quelles sont les perspectives d'avenir des agences ? Renforcer leur savoir-faire et développer de nouveaux outils de représentation ? S'inscrire dans le champ concurrentiel ? Envisager une "nouvelle posture" confortant leur légitimité ?

Fabrique toulousaine

La transition était toute trouvée avec la "Fabrique" toulousaine dont les spécificités ont été présentées par Yvan Castera et Jérôme Ionesco pour l'AUAT. Une expérience "d'intelligence collective" engagée par la nouvelle équipe municipale de Toulouse afin de poser les fondements du projet urbain pour les 37 communes du Grand Toulouse. Confié à l'agence d'urbanisme pour son élaboration, ce projet global et politique s'est appuyé sur l'ensemble des talents du territoire, impliquant professionnels, associations, écoles, jeunes et moins jeunes…, sur la base d'une méthode un peu vague au départ ("Innovez, bâtissez un dispositif crédible"), qui s'est construite en marchant. Une large concertation s'est déployée en 2009 sur la base des six dimensions de ville issues des thématiques de la campagne électorale de 2008 : la " ville de la connaissance ", la "ville métropole", la "ville renouvelée", la "ville d'eau", la "ville nature" et la "ville solidaire". La publication du Carnet des orientations de Toulouse en mai 2010 a été suivie d'un élargissement à l'échelle de la communauté urbaine, puis d'une nouvelle phase de concertation jusqu'en avril 2011, avec les "Rencontres de la Fabrique" et l'édition d'un second document fixant les contours du projet urbain, où l'agence a joué tout son rôle.

1/ Atelier "Le projet urbain vu par les agences d'urbanisme", organisé par l'AUAT, l'AGUR, l'AUDRR et le Club FNAU Projet urbain et paysage, en coopération avec le Club Ville Aménagement, le 20 octobre à Pantin.

Toulouse s'est engagé dans une "expérience d'intelligence collective" pour poser les fondements de son projet urbain, a expliqué l'AUAT.

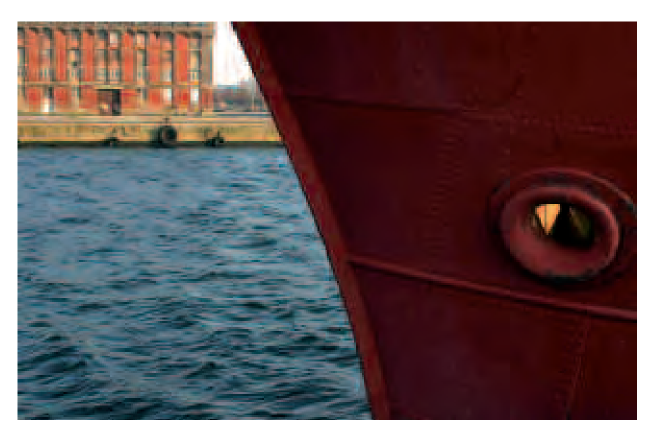
Dynamique dunkerquoise

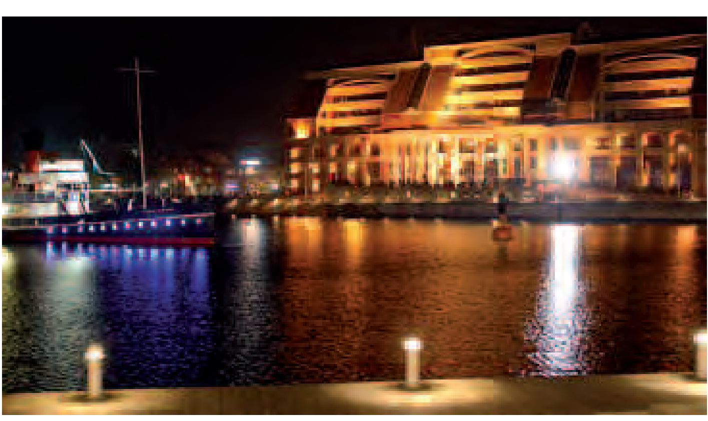
Une autre dynamique, sur le territoire Flandre-Dunkerque cette fois, a permis de faire émerger une problématique maritime, puisqu'elle a fait l'objet d'un vaste plan de valorisation des canaux qui drainent le site du polder, mais dont le rôle hydraulique est méconnu et l'attrait paysager sous-estimé. Comme l'a expliqué Nathalie Dominique, architecte urbaniste, directrice des projets urbains à l'agence d'urbanisme, celle-ci a pu initier un travail partenarial en plusieurs phases, sur la base de cette réflexion historique et hydraulique. 2010 a été consacrée à la création d'une culture commune par le partage des connaissances et des enjeux et à la mise en réseau des projets. En 2011, un travail sur la côte de Bergues à Dunkerque a été mené, en élargissant la démarche aux collectivités concernées. L'année 2012 sera dédiée à cohérence des projets et à l'élaboration d'un plan de référence. Plus concrètement, les réflexions abouties ont porté sur la mise en lumière des ouvrages encore méconnus, sur les éléments clés du patrimoine, la circulation routière qui accapare les berges, la question des circulations douces, les usages de la voie d'eau et les potentialités de tourisme fluvial, les franchissements ou encore la végétalisation.

À l'énoncé de ces dimensions et comme pour le projet toulousain, Laurent Théry, président du Club Ville Aménagement, s'est interrogé sur la manière de déclencher des opérations à partir de ces réflexions, pour mieux piloter la définition du projet et trouver sa matière. Isabel Girault, aujourd'hui directrice générale de l'Office de l'urbanisme du canton de Genève, a réagi sur la notion d'échelle entre un projet de territoire et un projet urbain. Et pour Jean-Baptiste Rigaudy, directeur de l'urbanisme à la Communauté urbaine de Bordeaux et autre "grand témoin", ces exemples correspondent davantage à de la stratégie (Toulouse) ou à de la programmation préalable (Dunkerque) qu'à du projet proprement dit.

Bulle rémoise

L'histoire du projet urbain "Reims 2020" est plus compliquée sans doute pour l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims. Son directeur, Pierre Tridon, en a fait le récit avec dignité et humilité. Issue de l'alternance de 2008, la nouvelle équipe municipale avait mûri un projet voulant se démarquer de ses prédécesseurs, donner un "nouveau souffle" à la ville et au territoire de son aire métropolitaine, reconquérir des espaces. La démarche s'est concrétisée par un marché de définition aboutissant à la sélection de trois équipes d'architectes associées à un travail collaboratif de deux ans avec décembre 2010 pour terme.





Dans la région de Dunkerque-Flandres, l'année 2012 sera dédiée à la cohérence des projets et à l'élaboration d'un "plan de référence" pour le littoral (à dr., le siège de la Communauté urbaine de Dunkerque).



Un projet de territoire, c'est un message politique, mais aussi de l'ingénierie...

Quatre échelles de "territoires vécus" – le quartier, l'agglomération, le Pays rémois et le pôle métropolitain – ont été prises en compte. Le pilotage a été pris en charge par les élus de Reims et ceux de l'agglomération, en financement croisé avec la région Champagne-Ardenne et dans l'échange avec le Département, le Medef, le conseil de développement, les conseils de quartiers, etc. L'agence d'urbanisme s'est battue pour "être dedans", et elle a alimenté les équipes des éléments de compréhension et de connaissance des territoires, mais sans être vraiment au cœur du dispositif. Depuis quelque temps, elle a intégré la communication du projet ainsi que la responsabilité de la concertation, et elle organise désormais "le temps de l'appropriation et de maturation" : "Un projet, c'est un message politique et une stratégie de communication, mais également de l'ingénierie", a commenté Pierre Tridon en expert.

Légitimité d'agences

L'ingénierie partagée étant justement la grande force du réseau FNAU, son Club Projet urbain et paysage œuvre depuis dix ans, de façon un peu atypique, pour aider une agence en recherche d'un nouveau positionnement. Ses animateurs, Gwenaëlle Zunino (IAU-ÎdF), Yves Gendron (Adeus) et Frédéric Roustan (Agam) /2, ont présenté à la fois la méthode et des exemples de "*workshops in situ*". Ceux-ci rassemblent des acteurs de terrain et des spécialistes des questions urbaines, car il faut, dans un temps restreint, diagnostiquer, analyser, produire, restituer, faire émerger des projets qui deviennent ainsi une prestation pilotée par l'agence. Le principe est que cela "marche par trois". Trois jours de travail, consécutifs à une phase préparatoire initiée plusieurs mois à l'avance. Trois conditions requises : un pré-diagnostic territorial, l'accueil logistique et financier du *workshop*, la présence des principaux élus et décideurs locaux à la restitution finale. Et enfin trois niveaux d'exigence : aborder l'échelle régionale, passer toutes les échelles et donner un scénario.

Il s'agit toujours d'un vrai défi pour les urbanistes du réseau réunis pour l'occasion – et qui parfois ne se connaissaient pas la veille. Un succès aussi, décliné à Bayonne, puis à Angers, Besançon, Le Havre, Lorient, Avignon et dans l'aire urbaine de Toulouse, puis encore à Reims, Amiens et Brest. Si les travaux du Club Projet urbain et paysage renforcent le rôle des agences à l'amont ou dans le pilotage, ils les confortent aussi dans la nécessité "d'apporter au pot" pour asseoir leur légitimité, selon la formule de Gérard Blanc, et pour combler ce qu'Isabel Girault a identifié comme "une certaine frustration liée au manque de suivi opérationnel". Car le projet urbain est un processus s'inscrivant dans le temps long, a conclu Laurent Théry. Si les agences sont rarement les acteurs essentiels, elles doivent surtout tenir le processus, y compris pour alerter les décideurs quand il y a risque de dérive. Une posture d'implication permanente et de veille qui doit faire partie, désormais, selon l'assentiment de l'atelier, de la "marque de fabrique" des agences. | **O. R.**

2/ L'IAU-ÎdF est l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, l'Adeus l'agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise et enfin l'Agam l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise.



LES OBSERVATOIRES OBSERVÉS : UN "TRÉSOR" D'AGENCES

Chaque année, des observatoires se créent, tandis que d'autres tombent dans l'oubli ou disparaissent. Des choix stratégiques mais difficiles pour les agences d'urbanisme qui doivent à la fois pérenniser des outils souvent coûteux et rester ouverts à de nouveaux sujets... /1. ***Retour sur atelier par Richard Quincerot.***

1/ Atelier "Les observatoires : créations, disparitions, conditions de survie", proposé par l'Apur et l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise le 20 octobre à Pantin.

Les observatoires des agences d'urbanisme naissent et meurent, comme tous les êtres vivants. L'atelier qui leur était consacré, animé par Jean-Marie Audry et Émilie Moreau (Apur), avait attiré des représentants de 26 des 53 agences de la FNAU, manifestement enchantés de se retrouver entre "gens du métier" pour parler des conditions d'existence de leurs instruments – un record.



Brest a constitué un observatoire immobilier fort précieux.

Une enquête menée par Hervé Patureau /2 a recensé 310 observatoires actifs en 2010, soit une moyenne de six par agence d'urbanisme, qui sont consacrés à des domaines très divers – dans l'ordre : l'habitat 22 %, l'économie 22 %, le territoire 13 %, les déplacements 11 %, le foncier 8 %... Cette population fait preuve d'une belle vitalité : entre 1999 et 2011, quarante observatoires ont disparu, mais 180 ont été créés. Ils sont de plus en plus ciblés pour des politiques locales et mis au défi de produire des informations toujours plus fines et plus immédiates. La vie de ces outils techniques suit les étapes de la décentralisation : hier pionniers, les observatoires des agences sont aujourd'hui concurrencés par ceux créés par d'autres institutions, ce qui pose des problèmes nouveaux de partage de données, de partenariat, voire de rétrocession d'instruments.

2/ Chargé d'études habitat-foncier à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération orléanaise (AUAO).

La fin d'un "monopole" ?

Outils de connaissance et d'action, les observatoires sont au cœur de la vie des agences, y compris comme ressource financière menacée par l'obligation de diffuser des données publiques. Ainsi Claire Guiheneuf, directrice de l'Agence d'urbanisme du pays de Brest (Adeupa), s'inquiète de perdre bientôt le "trésor" d'un observatoire immobilier constitué à grands frais.

Pour sa part, Claude Lanvers, délégué à la politique de la ville et à l'intégration à la Mairie de Paris, a invité les participants à développer des démarches plus qualitatives impliquant les citoyens, tandis que François Mohrt et Stéphanie Jankel, chargés d'études à l'Apur, ont présenté des observatoires parfaitement opérationnels sur la prévention de l'habitat dégradé et le commerce parisien. En conclusion, Brigitte Bariol, déléguée générale de la FNAU, a souligné le rôle central des observatoires pour l'articulation entre action et connaissance, élus et professionnels qui est, affirme-t-elle, l'atout spécifique des agences d'urbanisme. En outre, a-t-elle ajouté, ils sont le lieu d'une animation interpartenariale permanente. | **R. Q.**

Ateliers métiers



SOCIOLOGIE : LA VILLE, MODE D'EMPLOI

La sociologie au service – sinon au secours – de l'urbanisme et d'une meilleure connaissance des modes de vie dans la ville ? La vision transversale offerte par cette discipline a fait l'objet d'un atelier passionnant et riche d'enseignements pour tous les "fabricants" du territoire et autres "faiseurs de ville" /1, ***suivi avec grand intérêt par Pascale Decressac.***

L'urbanisme est par essence attentif aux enjeux sociaux, mais qu'apporte la sociologie à la "fabrique urbaine" ? "Si l'interdisciplinarité est importante en urbanisme, la connaissance spécifique des disciplines est essentielle", a affirmé en introduction Alain Bourdin, professeur à l'Institut français d'urbanisme et codirecteur du Lab'Urba, opposant la sociologie "à la hussarde" à une connaissance pointue de cette discipline "mal professionnalisée" selon lui. Précieuse pour la construction urbaine, elle peut en effet apporter des données plus complètes que celles qui sont fournies par les seules statistiques ou dispositifs démocratiques, notamment sur les modes de vie, les représentations, les aspirations des habitants ou la culture urbaine.

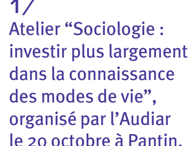
La sociologie, par la dimension d'analyse qu'elle ajoute à l'enquête, peut également permettre de décrypter des énigmes comme les "apéros géants", d'apporter sa dimension prospective à des phénomènes sociaux comme l'allongement de la durée de la vie ou la dépendance, et tout simplement mieux comprendre le jeu local des acteurs. Des "fragilités sociales" à la pauvreté, en passant par la socialisation des nouveaux arrivants ou la "classe créative", les agences d'urbanisme peuvent diligenter des études sociologiques d'autant plus utiles que les enquêtes qualitatives sur la société urbaine se raréfient.

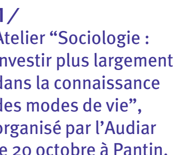
Connaître les habitants pour mieux les servir

Afin de mieux connaître les habitants du nouveau quartier Desjardins d'Angers, l'Agence d'urbanisme de la région angevine ainsi a initié une enquête visant à connaître ces nouveaux habitants, leurs motivations, leurs pratiques et leurs perspectives résidentielles. Au-delà des surprises quant au profil de ces habitants "pas si nouveaux", plus célibataires que ménages, cherchant avant tout la proximité du centre-ville, cette enquête a permis d'identifier les fonctions du lieu pour les non-résidents et de constater que "l'objectif du vivre ensemble n'est pas réellement atteint". Une étude nécessitant un suivi dans le temps, a observé Stéphanie Hervieu, sociologue de l'Aura, qui a conforté Francis Ampe, consultant et ancien directeur de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille, jugeant que "diffuser les résultats de l'enquête aux habitants est un devoir".

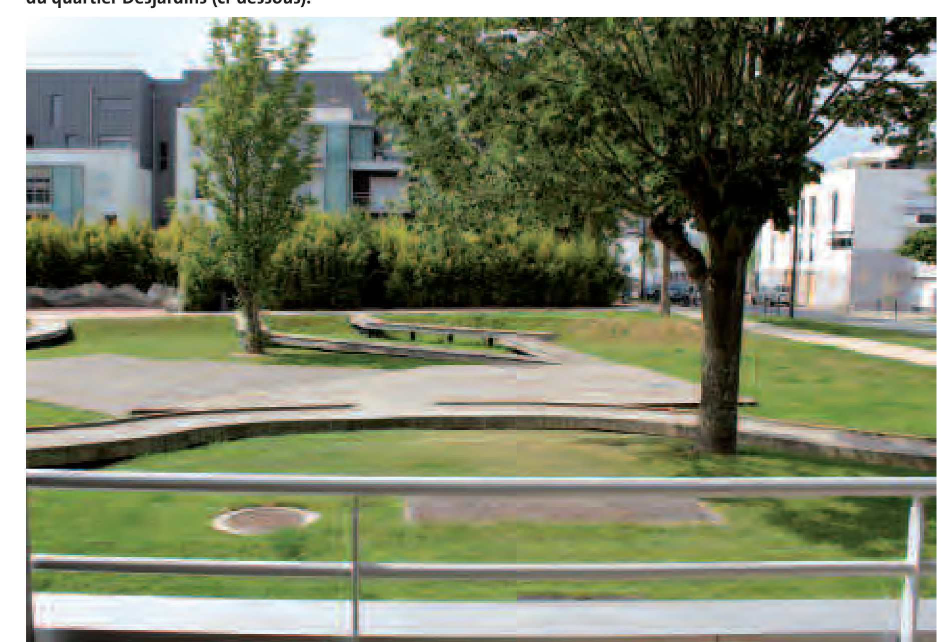
Mais au-delà de l'analyse des modes de vie, la sociologie peut permettre aux agences d'urbanisme d'orienter les politiques publiques, avec la nécessité absolue défendue par Alain Bourdin de "différencier les dispositifs participatifs de production d'informations de l'exercice de la démocratie participative", car "la démarche sociologique au service de la programmation remet en cause la capacité à produire de l'information fiable".

1/ Atelier "Sociologie : investir plus largement dans la connaissance des modes de vie", organisé par l'Audiar le 20 octobre à Pantin.





L'agence d'urbanisme d'Angers a mené une enquête sur les pratiques des habitants du quartier Desjardins (ci-dessous).

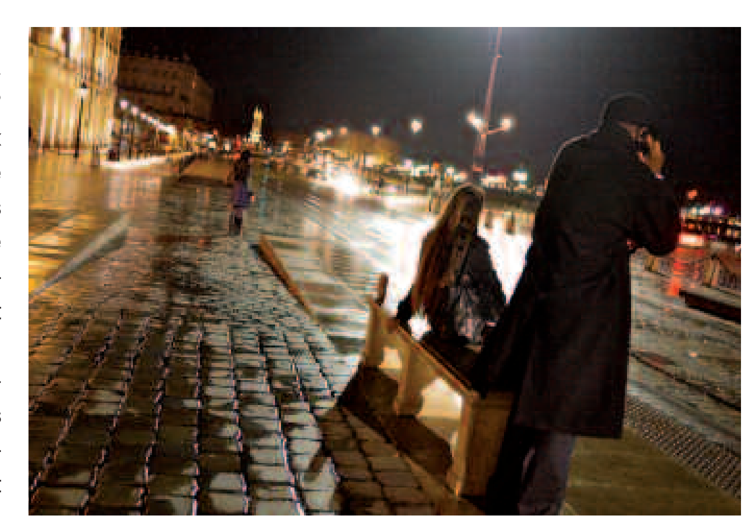




Les femmes élaborent, vis-à-vis des parkings ou des gares, et lorsqu'elles circulent la nuit, des "stratégies d'évitement" de certains secteurs.

Villes d'hommes vs villes de femmes ?

La ville, construite historiquement par les hommes, est-elle pratiquée différemment par le sexe faible ? Pour le savoir, la Communauté urbaine de Bordeaux a commandité une étude sur "l'usage par genre" de l'agglomération avec, en filigrane, la question des impacts éventuels sur la politique urbaine. Or, outre les critères factuels guidant leurs choix de destinations et de circulations apparaît un critère "purement féminin" (sic) caractérisé par des "zones d'angoisse" variant en fonction de l'heure. Ainsi, les femmes élaborent, lorsqu'elles sortent la nuit, des "stratégies d'évitement" de certains quartiers qu'elles fréquentent pourtant volontiers le jour. Ces craintes influent aussi sur leurs modes de déplacement, la marche à pied ou le vélo étant évités dans certaines zones jugées "sensibles". "Nous avons chaussé les lunettes du genre pour travailler sur trois micro-territoires géographiques bordelais fréquentés la nuit", a expliqué Yves Raibaud, géographe à l'unité mixte de recherche ADES-CNRS, qui a collaboré au projet sociologique. Les femmes adoptent ainsi un certain "camouflage" aux abords des discothèques et évitent certaines rues bordelaises jugées peu sûres.





Mais cette analyse sociologique a aussi révélé l'inadéquation parfois observable entre les objectifs politiques et les résultats obtenus sur le terrain. Ainsi, le parc de Fongravey, situé à Blanquefort, reste ouvert la





nuit et accueille en permanence des associations et des services à la population, ce qui y favorise les circulations. Ce lieu, globalement accueillant, mixte et intergénérationnel, comporte pourtant deux points noirs : son parking et son *street park* qui focalisent l'hégémonie d'un groupe de garçons qui entendent faire régner leur loi. “Le *skate park* avait initialement vocation à canaliser les jeunes sur une activité sportive afin d'éloigner les phénomènes de violence ; or, en brisant le continuum des genres et des générations, il a créé une rupture entre populations”, a remarqué Yves Raibaud. Outre l'analyse, cette étude sur les usages de la ville par le genre a proposé des pistes correctives intéressantes et souvent simples à mettre en œuvre. Ainsi, une simple amélioration de l'éclairage public au niveau de la porte de Bourgogne ou l'aménagement d'espaces de pique-nique et d'actions d'appropriation du *street park* par la gent féminine pourraient être des remèdes suffisants pour réintroduire la mixité et réduire la fracture des genres. “Pourquoi ne pas mettre en place un label de haute qualité d'égalité hommes-femmes ?”, a même suggéré l'ethnologue et urbaniste Marie-Christine Bernard-Hohm, copilote de l'étude.

Analyser le ressenti

Le resserrement urbain peut-il être remis en cause par une énergie plus chère ? Cette question a été au centre d'une étude menée en Île-de-France sur trois zones périurbaines identifiées pour leur “concentration de fragilités sociales”. 150 entretiens semi directifs ont été menés, axés sur le budget consacré aux dépenses énergétiques pour le logement et les transports. Il est ainsi apparu que les ménages connaissent parfaitement leur budget énergétique domestique, se plaignent de sa hausse, entreprennent volontiers des travaux d'amélioration des performances énergétiques et sont parfois prêts à sacrifier leur confort en renonçant par exemple à s'approvisionner en fioul en cas de trop forte hausse des prix. En revanche, le “budget mobilité” concentrant essentiellement les dépenses de carburant, est mal évalué et volontairement minoré. “Certes, mais comment intégrer la sociologie dans les documents d'urbanisme ?”, s'est-on interrogé dans l'assistance. Yves Raibaud a suggéré de “faire acte de pédagogie à partir de situations réelles”. D'ailleurs, “qu'est-ce qu'une ville sinon ses habitants ?”, a questionné à son tour Marie-Christine Bernard-Hohm, s'interrogeant sur la dichotomie existant entre attente et anticipation. Préparé par huit agences, cet atelier a déchaîné les passions et éveillé des envies d'approfondissement. “Pourquoi ne pas créer un club sociologique au sein de la FNAU ?”, s'est ainsi avancé Alain Bourdin. Affaire à suivre ! | **Pa. D.**

La ville en marche

Parent pauvre des politiques publiques, la marche à pied est trop rarement considérée comme un véritable mode de déplacement, en dépit de ses multiples atouts (financiers, sécuritaires, environnementaux, de consommation d'espace, d'accessibilité…) /1, que les nouvelles technologies viennent accentuer.

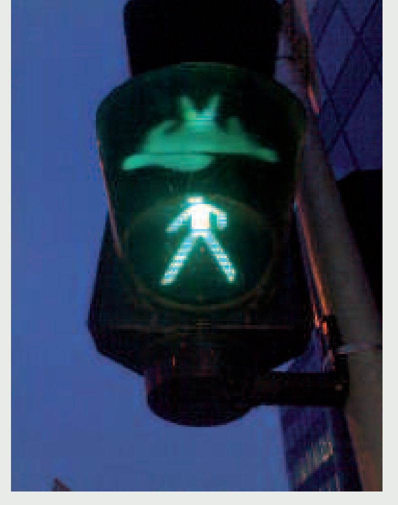
“La marche ne peut pas être exclue de la mouvance high-tech *qui caractérise nos sociétés modernes”, a pourtant estimé Sonia Lavadinho, chercheuse à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, estimant que le piéton doit être mis au cœur des mobilités. Nécessité pendant des millénaires, la marche est désormais un vrai choix. D'où la nécessité de concevoir des villes et même des grands territoires “marchables” où se regroupent et s'hybrident espaces de mobilité et espaces publics, de revisiter les cartographies et d'introduire plus de cohérence entre les réseaux pour favoriser les connexions interterritoriales.*

“Les innovations technologiques et urbaines peuvent renforcer les pratiques piétonnes”, a affirmé pour sa part Fanch Ruellan, chercheur à l'Agence d'urbanisme Atlantique Pyrénées, convaincu que la promotion de la marche à pied passera moins par les messages sécuritaires ou de santé publique que par l'efficacité et le confort de ce mode de déplacement “rapide” qui permet une simultanéité d'activités. “Construire la ville à l'échelle du piéton, revoir les critères d'efficacité de la marche et l'intégrer au cocktail éco-mobile”, tels seraient les clés du succès de l'appropriation de la marche à pied par l'individu qui peut désormais s'appuyer sur des outils technologiques de pointe : ainsi, le smartphone *permet-il de calculer des itinéraires optimisés ou de s'orienter. On peut aussi, bien entendu, améliorer le confort des chaussures, rendant ainsi la marche moins fatigante, ou rendre les trottoirs lumineux pour une marche plus “ludique”. “Une politique piétonne est un projet de société”, a observé le chercheur. En la matière, les agences d'urbanisme ont un rôle prépondérant à jouer en s'assurant que le piéton est pris en compte à chaque étape et à chaque échelle du projet, en favorisant la ville “à courte distance” et la multimodalité, en encourageant une meilleure cohabitation des usagers et en promouvant la* data city.
| **Pa.D.**

1/ Cf. l'intervention de Mathieu Rabaud et Fabrice Hasiak, du Centre d'études techniques de l'équipement Nord-Picardie. Atelier “La marche à pied, un mode de déplacement high-tech ?”, organisé par l'Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine, en coopération avec le Certu.







Ateliers métiers



POINT DE VUE

PARTICIPATION DES HABITANTS : LA FIN DU "FAIT DU PRINCE" ?

Nouvelle spécialité ou transversalité, rôle pérenne ou bien de transition (voire de médiation) : la participation des habitants est désormais au centre des préoccupations des agences d'urbanisme, sans que cette démarche soit encore identifiée comme relevant en priorité de leur "cœur de métier" /1, ***Le point de vue de Philippe Mazeas (Adeupa de Brest).***

La participation des habitants est une condition de réussite des politiques locales à deux titres : comme réponse à une demande sociale ("Ne décidez plus sans nous !") et comme source de connaissance fine des terrains quotidiens. Cet atelier a dressé un panorama de ces pratiques émergentes, qui se profilent comme une nouvelle spécialité professionnelle.

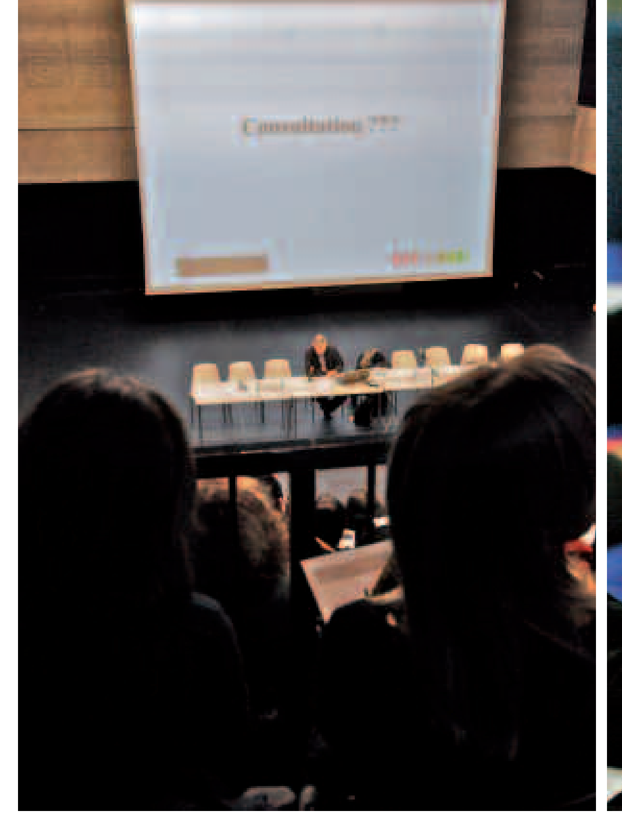
Des expériences disparates

Six expériences présentées par les agences ont témoigné de la diversité des contextes, de l'étendue des applications et des coûts correspondants :

- impliquer des enfants, des adultes et organiser l'échange intergénérationnel pour enrichir la révision du PLU d'une commune de 10 000 habitants (agglomération de Reims),
- impliquer des habitants et des usagers dans l'aménagement d'un site en cœur d'agglomération (Dunkerque),
- formuler un diagnostic et des propositions pour un projet urbain d'agglomération (Montbéliard),
- impliquer des habitants, des acteurs d'un quartier, les urbanistes, paysagistes, bailleurs et services municipaux dans un projet de quartier en renouvellement urbain (Rennes),
- sensibiliser les habitants de manière ludique à la gestion de l'espace (Lorient),
- et enfin accompagner le développement des démarches participatives (Saint-Omer).

S'il est difficile de mesurer la "valeur ajoutée" des démarches participatives, tant elles sont inséparables des projets qu'elles soutiennent, leurs outils et leurs méthodes s'étoffent régulièrement, au point de constituer aujourd'hui un véritable domaine technique – ou à professionnaliser, comme l'a souhaité l'atelier en évoquant la nécessaire construction d'un référentiel de formation. D'abord, la terminologie se stabilise et s'étoffe, comme l'illustre par exemple le guide édité par l'agence de Saint-Omer : la "concertation" est à distinguer de la "négociation", l'action participative pourrait bien devenir particip'active...

1/ Atelier "Participation des habitants : des compétences nouvelles, entre spécialité et transversalité ?", organisé par Annaïg Hache de l'Audiar, en partenariat avec les agences impliquées dans ces démarches, à Paris, le 20 octobre.





Des technologies appropriées peuvent faciliter la production collective, ont estimé les participants à l'atelier...

De nouvelles compétences associées

Ensuite, les agences ne sont pas seules à intervenir, mais font appel à des compétences externes, aussi bien en sciences humaines (sociologue, psychologue, etc.) qu'en aménagement opérationnel (urbaniste, architecte, paysagiste...). Ainsi, Montbéliard a conduit avec l'association Robins des Villes une action intitulée "Dialogues avec mon territoire" et visant à sonder la population pour aboutir à la fabrication d'une "carte mentale", traduite dans une cartographie et des photographies – avec des résultats jugés satisfaisants du point de vue de la connaissance, mais qui se sont avérés en fin de compte générateurs de peu d'idées pour l'aménagement de l'espace public.

Un point critique est le temps – et donc l'argent – disponible pour préparer, conduire et conclure des démarches qui ne souffrent pas l'amateurisme, mais nécessitent des engagements précis sur l'organisation du travail, la répartition des tâches, le choix des compétences associées et le planning.

L'utilisation des supports numériques ouvre de nouvelles perspectives, comme dans l'expérience de Reims avec un réseau social : ces technologies apportent une qualité inégalée de communication visuelle, immédiate et interactive, qui facilite la production collective. Dans tous les cas, le pilotage de l'agence est essentiel : il doit assurer de manière cohérente l'animation, la coordination et la médiation de l'ensemble de la démarche et faire preuve de "pédagogie" pour que la participation ne soit pas imposée – ce qui serait un comble –, mais "infusée" auprès des participants...

P. M.







Dans le quartier du Blosne, à Rennes, urbanistes, architectes et paysagistes se sont associés aux services municipaux pour agir auprès des habitants au bénéfice du renouvellement urbain.



LE FACTEUR 4 SONNE TOUJOURS DEUX FOIS

L'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses conséquences sur l'environnement urbain sont à l'origine de nombreuses réflexions – et d'autant d'initiatives engagées sur le terrain. Les agences d'urbanisme ne sont pas toutes au diapason, mais certaines d'entre elles ont pris la question à bras le corps, s'entourant, selon le cas, d'expertises ou de partenaires spécialisés /1. ***Synthèse d'atelier par Pierre Gras.***

Comme l'explique Jérôme Baratier, directeur de l'agence d'urbanisme de Tours, à l'origine de l'organisation de cet atelier, il s'agissait d'aborder "de façon pertinente", sous ce prisme relativement récent, des questions touchant à la fois aux déplacements, à la réhabilitation du bâti, aux nouvelles formes architecturales et urbaines, à la trame verte et bleue, etc. Un vaste programme, qui pose également le problème de la formation des acteurs, au-delà du simple transfert d'expertise, des méthodologies et de l'analyse des freins existants.

Une multitude d'entrées thématiques

"L'appréhension de nos territoires à travers le paradigme des émissions de gaz à effet de serre et des ressources énergétiques invite en effet à questionner les grands axes de travail des agences d'urbanisme : observation, planification, formulation du projet urbain ou prospective, poursuit Jérôme Baratier. S'agit-il d'aller plus loin dans l'expertise, avec quelles compétences et quels partenariats ?" Depuis le protocole de Kyoto (entré en vigueur en 2005 et ratifié depuis par 110 pays), l'expression "facteur 4" désigne l'objectif ou engagement écologique qui consiste à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent donné, à l'échelle de quarante ans (2050). Il s'agit notamment de diminuer fortement les consommations d'énergie fossile, en particulier dans les pays les plus développés. Mais ce "facteur 4" n'est-il qu'un nouvel objet technique ou constitue-t-il l'opportunité d'aller plus avant dans la prise en compte des modes de vie et des usages de l'espace urbain ?

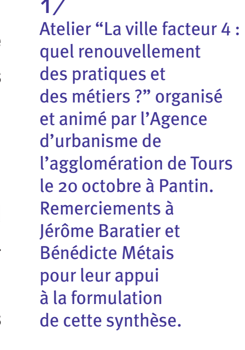
Autant de notions complexes dont l'atelier a voulu se saisir. Car la "ville facteur 4", c'est tout d'abord une multitude d'entrées, comme l'a montré la diversité des intervenants et de leurs thèmes de réflexion privilégiés : les bâtiments à basse consommation, les îlots de chaleur urbains, les modes de vie "post-carbone", la "planification énergétique", la recherche urbaine en matière d'énergie et d'environnement, sans oublier la formation des urbanistes et le croisement avec les sciences des ingénieurs.

Quelle expertise et à quel niveau ?

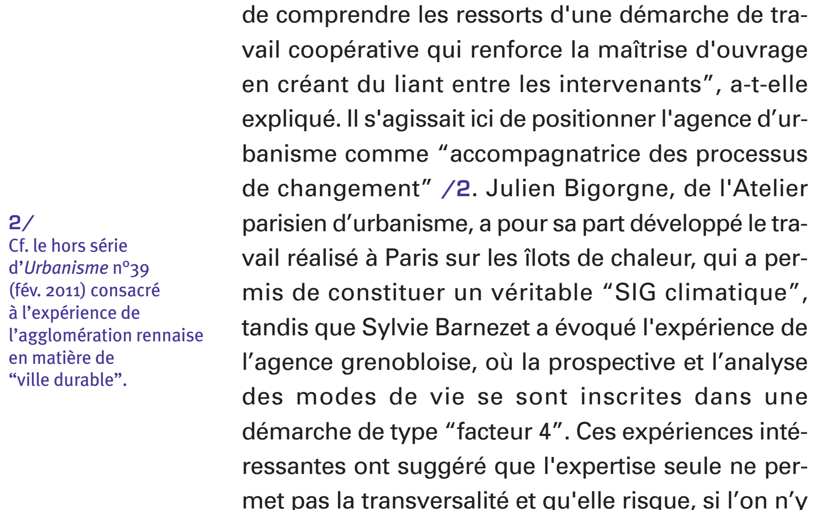
La première table ronde a permis d'appréhender la complexité de la prise en considération des objectifs du "facteur 4" dans les agences d'urbanisme. Deux hypothèses semblent s'opposer : soit acquérir une capacité d'expertise nouvelle, soit renforcer les capacités d'animation et de connexion avec les acteurs. Ainsi, Hélène Bernard, chargée d'études à l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, a-t-elle présenté l'expérimentation conduite dans la capitale bretonne en partenariat avec les acteurs du bâtiment : "Cette expérience de l'infiniment petit (le bâtiment) permet de comprendre les ressorts d'une démarche de travail coopérative qui renforce la maîtrise d'ouvrage en créant du liant entre les intervenants", a-t-elle expliqué. Il s'agissait ici de positionner l'agence d'urbanisme comme "accompagnatrice des processus de changement" /2. Julien Bigorgne, de l'Atelier parisien d'urbanisme, a pour sa part développé le travail réalisé à Paris sur les îlots de chaleur, qui a permis de constituer un véritable "SIG climatique", tandis que Sylvie Barnezet a évoqué l'expérience de l'agence grenobloise, où la prospective et l'analyse des modes de vie se sont inscrites dans une démarche de type "facteur 4". Ces expériences intéressantes ont suggéré que l'expertise seule ne permet pas la transversalité et qu'elle risque, si l'on n'y prend garde, de reléguer la question du changement climatique à un dispositif technique trop étanche. Si le "facteur 4" nécessite de nouveaux savoirs, il s'agit d'être en capacité de les mobiliser – dans ou hors l'agence d'urbanisme – et de pouvoir "fonder aussi une nouvelle culture commune des territoires".

Continuer à "vendre du tuyau" (ou bien quoi) ?

La seconde table ronde a traité de l'articulation entre le champ des pratiques et celui de la recherche et de la formation en la matière. Éclairée par les explications d'Eric Vidalenc, de l'Ademe, et celles de l'équipe constituée par l'agence d'urbanisme a'urba et l'Agence locale de l'énergie de Bordeaux, cette question a permis de mettre en lumière, si l'on peut dire,



1/ Atelier "La ville facteur 4 : quel renouvellement des pratiques et des métiers ?" organisé et animé par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours le 20 octobre à Pantin. Remerciements à Jérôme Baratier et Bénédicte Métais pour leur appui à la formulation de cette synthèse.



2/ Cf. le hors série d'*Urbanisme* n°39 (fév. 2011) consacré à l'expérience de l'agglomération rennaise en matière de "ville durable".



La mobilité est l'un des sujets essentiels relevant de la compétence des agences d'urbanisme.



Les bus électriques ont, avec le tramway, amené une réduction des émission de gaz à effet de serre dans le centre ancien de Bordeaux.



À Tours, on a testé un modèle de "SCoT facteur 4" original.





Pour le moment, les installations photovoltaïques ne sont pas en mesure de "compenser" la réduction du parc nucléaire, mais qu'en sera-t-il demain ?

la nécessité de créer un "champ d'intersection disciplinaire entre les sciences de la ville et celles de l'énergie et de l'environnement". "Actuellement, a affirmé Mindjid Maizia /3, ce sont les écoles d'ingénieurs qui s'intéressent à l'urbanisme plutôt que le contraire. Or, les opérateurs urbains continuent de ''vendre du tuyau" aux collectivités locales – et non des systèmes urbains cohérents en matière énergétique, d'eau, etc. Le problème est que le lien entre ces différentes thématiques n'est pas fait par les professionnels eux-mêmes..." D'où la nécessité de renforcer une aide à la décision que, du fait de "formations trop généralistes", les professionnels seraient en peine de prodiguer.

Le ton était donc critique autour de la table et dans la salle. La conclusion de Nathalie Etahiri, responsable de la Mission prospective du ministère de l'Écologie et du Développement durable, a toutefois contribué à l'apaiser, en fournissant des pistes de travail intéressantes, dans le cadre du programme de recherche MEDDTL/Ademe, ou encore sous la forme d'un réseau professionnel "permettant d'aborder la question climatique par l'approche territoriale", qui devrait être mis en place courant 2012. Dans ce contexte, le rôle des agences d'urbanisme pourrait être de "mettre les acteurs en mode projet" en s'appuyant sur ces réseaux d'experts auquel on ajoutera, du côté de l'État, les ressources du département Territoires et changement climatique du CETE de Lyon /4.

Des écueils à éviter, une culture à constituer

L'expérience de Tours, fondée sur la conception d'un "SCoT facteur 4", alors qu'un SCoT plus "classique" était en cours d'élaboration, pourrait s'avérer utile aux praticiens qui souhaitent s'investir dans de tels chantiers. L'objectif était en effet de mesurer en quoi le "fait local" pouvait ou non participer à la réussite de la lutte contre un effet de serre par nature global. Cette approche a permis, selon ses promoteurs, de "faire œuvre de pédagogie" au niveau des politiques locales et de travailler en amont sur les réticences qu'elle pouvait éventuellement provoquer, donnant ainsi un "coup d'avance" aux acteurs motivés /5.

Pour autant, un certain nombre d'écueils doivent être évités. La prospective peut en effet vite se résumer à une réflexion "en chambre". Elle se doit donc d'être partenariale, et surtout s'enquérir de l'acceptabilité des différents scénarios auprès des ménages. Ainsi, à Tours, la réflexion sur le "SCoT facteur 4" a-t-elle été prolongée par une recherche intitulée "Vivre post-carbone", dans laquelle des sociologues ont confronté le scénario vertueux de la sobriété énergétique aux contraintes et aux aspirations des (vrais) ménages de l'agglomération... Enfin, la "culture énergétique" des agences, si elle doit être développée, doit surtout être diffusée. Plus qu'un nouveau champ d'expertise, le "facteur 4" est peut-être, au fond, comme l'a suggéré l'atelier, un mode de réinterrogation de la cohérence des politiques publiques /6. | P. G.

3/ Chercheur au laboratoire Citeres, Département aménagement de l'École polytechnique de Tours.

4/ www.cete-lyon.equipement.gouv.fr/territoire-changement-climatique

5/ Pour davantage d'informations : http://www.atu37.org/blog/

6/ Pour prolonger la réflexion, on pourra lire l'ouvrage collectif *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales* (V. Béal, M. Gauthier, G. Pinson (dir.), Presses universitaires de Saint-Étienne, 2011).



JEUX D'OMBRE ET DE LUMIÈRE POUR GRANDS TERRITOIRES

De jeux d'acteurs complexes en règles à géométrie variable, les grandes consultations urbaines, à l'instar de celles lancées à Reims, Lille, Paris ou Bordeaux, soulèvent la question des processus et des méthodes à mettre en œuvre pour leur donner une issue concrète et crédible. Les débats autour d'un rapport produit pour l'occasion ont montré qu'il restait encore loin de la coupe aux lèvres... /1 ***Synthèse d'atelier par Pierre Gras.***

"Au-delà de dix ans, affirme-t-on à Reims, la prospective, c'est un peu de la science-fiction !", tandis qu'à Bordeaux ou à Lille, on travaille déjà l'horizon d'une génération (2030). Comme l'a rappelé en préambule Nathan Starkman, directeur de l'agence d'urbanisme de Lille Métropole et Grand prix d'urbanisme, "les grandes consultations urbaines constituent rarement des projets urbains en eux-mêmes et parfois, on mélange allègrement planification urbaine, stratégie, voire même projet..." Le rapport à vocation comparative proposé par Jean Audouin sur quatre grandes consultations urbaines ("Reims 2020", "Lille 2030", "Bordeaux 50 000 logements" et le "Grand Paris") /2, a ainsi mis à jour une certaine contradiction entre la volonté de "voir la ville telle qu'elle est" et le désir de "l'imaginer telle qu'on la voudrait". Ce qui se traduit par quelques concepts plutôt attrape-tout : "oxygéner la réflexion", "stimuler l'action" ou encore "faire le choix des proximités"...

Des règles à géométrie variable

C'est un processus qui conduit à la surcharge des équipes d'architectes et d'urbanistes, mis en compétition sur plusieurs sites pratiquement sur la même période et qui peut les conduire à dupliquer leur analyse sans trop d'adaptations "locales", a tout d'abord observé l'auteur. Cela se traduit par une forte montée en charge des paysagistes, des économistes, des ingénieurs spécialisés (énergie, transport...), plus disponibles ou moins exposés médiatiquement. En second lieu, indique le rapport, la formule varie d'un site à l'autre, du marché de définition à Reims, à la consultation internationale sur références pour le Grand Paris, en passant par le marché public de prestation de services à Lille. En outre, tantôt, il y a un (ou

1/ Atelier "Jeux de rôles pour grands territoires", organisé par l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole et l'Atelier parisien d'urbanisme, en coopération avec le Club Ville Aménagement, le 20 octobre à Pantin, animé par Jean Audouin.

2/ Sur la base d'une étude conduite entre avril et septembre 2011 par le cabinet Urbi & Urbi auprès d'une vingtaine d'acteurs impliqués dans ces grands projets, commandée par l'Apur et l'Adulm, oct. 2011, 30 p.





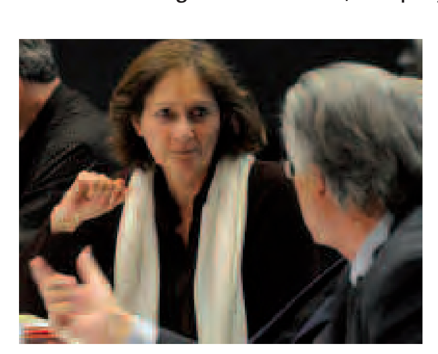
À Bordeaux comme à Lille, la question du coût (voire de la rareté) du logement en centre-ville est désormais posée.

des) lauréat(s), tantôt il n'y en a pas vraiment. Les règles semblent ainsi à géométrie variable.

Sur les "retombées" de ces démarches, même constat et même malaise, car "leur évaluation fait débat". Si à Lille, la consultation est rentrée dans le cadre de la préparation du SCoT, qui devra intégrer les préconisations des "experts" ainsi mobilisés, à Bordeaux, elle a plutôt consisté en priorité à identifier les sites susceptibles d'accueillir l'opération "50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics". Quant au Grand Paris, hormis l'impact de la démarche sur le projet de l'axe Seine Paris-Rouen-Le Havre et les projets de transports en commun à l'échelle de la région, la consultation se conclut pour le moment par une nouvelle consultation qui doit être lancée au début de cette année. Sans parler du travail sur le nouveau schéma directeur de la région Île-de-France, projet de longue haleine s'il en est.

Les processus et les outils n'apparaissent pas clairement

Par ailleurs, a complété Jean Audouin, les résultats dépendent fortement de la capacité des architectes à médiatiser leur travail – et on sait qu'à ce jeu, certains sont plus habiles que d'autres... "Mais le spectacle ne doit pas prendre le pas sur le récit", a souligné Mireille Ferri, conseillère régionale d'Île-de-France et vice-présidente de l'IAU-IdF, à propos du Grand Paris, résumant l'impression générale : "Des images sont sorties, des projets se préparent dans le meilleur des cas, mais les processus et les outils ne sont pas apparus clairement..." Cela dit, la Région et la Ville de Paris n'ont pas nécessairement eu la même position sur cette consultation. Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, a rappelé que, bien que critique sur un certain nombre d'aspects de la démarche, le conseil de Paris a souhaité abonder la dotation de 400 000 euros et a obtenu la présence de l'Apur au conseil scientifique de la consultation. Ce choix lui aurait permis "d'aider à revoir les relations entre le Grand Paris et la ville capitale", et même "d'améliorer sa place dans le dispositif"...


Mireille Ferri en conversation avec Jean-Louis Subileau.

S'écouter, se parler, proposer

Cette position optimiste a été mise au gril des interrogations et des critiques des architectes et urbanistes, fort nombreux et prestigieux, rassemblés autour de table /3. Silvia Casi, architecte membre de l'équipe pilotée par Roland Castro et Sophie Denissoff, a estimé pour sa part que cette consultation a permis de faire travailler ensemble des architectes urbanistes généralement concurrents et de "faire en sorte qu'ils s'écoutent" – voire même qu'ils se parlent ! Cela a été le cas, semble-t-il, avec succès, sur le site du Bourget où Roland Castro, Christian de Portzamparc, Jean-Marie Dutilleul et consorts ont pu, avec l'appui de l'Apur, produire du sens commun au bénéfice d'un projet urbain à fort potentiel /4. Second avantage de la démarche, selon Silvia Casi : rapprocher ces réflexions des préoccupations des élus les plus motivés, quel que soit le territoire concerné. "Il n'y a pas eu de grandes avancées conceptuelles, a cependant nuancé Nathan Starkman. Et il faut faire attention aux propositions de type ''manifeste'' !" Car les projets développés doivent pouvoir être appréhendés ou appropriés par les élus et les équipes professionnelles chargées de leur mise en œuvre, ce qui suppose de s'intéresser aux processus sur la durée.

Pendant les travaux, la médiatisation continue

La difficulté aujourd'hui, a estimé de son côté Philippe Panerai, Grand Prix d'urbanisme lui aussi, qui a participé au processus rémois, c'est que "la starisation continue pendant les travaux" : "Elle s'ancre même chaque fois un peu plus dans les territoires, car c'est une machine à laquelle il est fort difficile de résister". Un constat que l'urbaniste a résumé d'une formule aussi lapidaire qu'habile : "Comment exister médiatiquement de façon modeste ?" Et donc comment agir de façon approfondie, méthodiquement, avec patience, quand tout pousse au contraire ? Excellente question,


Mireille Ferri, Nathan Starkman, Jean-Louis Subileau et Philippe Panerai.

a paru approuver la salle... Enfin, se pose également la question de l'échelle à laquelle on positionne ces projets prospectifs : du plus petit – qui est peut-être celui d'Amiens, avec les 180 000 habitants de son agglomération – au plus vaste, celui de l'Île-de-France, avec près de douze millions d'habitants et l'un des taux de mobilité domicile-travail les plus élevés d'Europe, comment ne pas travailler sur des méthodes bien adaptées au terrain si l'on veut arriver à des résultats significatifs, sinon différents ?

Comme l'a suggéré dans le cours du débat Francis Rol-Tanguy qui, avec Nathan Starkman, avait commandité le rapport et souhaité cet échange, il paraît impossible de penser l'avenir sans s'interroger sur les finalités, notamment sociales, de telles consultations – "où est passée la politique de la Ville dans tous ces projets ?", a-t-il lancé – ni mettre en chantier un processus qui puisse s'inscrire à la fois dans la durée et dans les pratiques "ordinaires" du milieu professionnel. La présence de l'agence d'urbanisme, plus ou moins affirmée selon les sites, pourrait être garante de cet ancrage durable dans la réalité... à condition qu'on la souhaite explicitement et qu'elle soit prête à l'assumer. | **P. G.**

3/ Pas de moins de trois Grands Prix d'urbanisme avaient notamment été mobilisés pour l'occasion – Philippe Panerai et Nathan Starkman (1999), Jean-Louis Subileau (2001), président de Fabrique de Ville et consultant sur la démarche bordelaise –, ainsi que Jean Frébault, ancien directeur de l'Agence d'urbanisme de Lyon et directeur de l'architecture et de l'urbanisme (DAU) du ministère de l'Équipement.

4/ Cf. Christiane Blancot, "Paris-Le Bourget : un avenir métropolitain", in *Traits d'agences* n°44, FNAU, hiver 2010-2011.





Comparaison n'est pas (toujours) raison

L'exercice comparatif auquel il a été proposé de se livrer dans le cadre de l'atelier n'est pas aisé, tant on parle de démarches et de critères différents, dans des contextes politiques ou urbains extrêmement divers. Comme le souligne le rapporteur /1, "tenter de planifier le futur, ce n'est pas jouer au Monopoly®". Le détail des informations montre bien les limites du jeu. À la rubrique "initiative" (commanditaire de la consultation), l'institution de référence varie des services (à Amiens) à... l'Élysée (pour le Grand Paris), tandis que le maître d'ouvrage s'appelle aussi bien syndicat mixte ou communauté urbaine que ministère de la Culture. Le nombre des candidats varie du simple (20 à Amiens) à plus du double (43 à Reims), et les lauréats itou : de trois équipes à Reims, Lille et Amiens, à dix pour le Grand Paris, avec la complexité de gestion qui s'en est suivie. Ne parlons pas des honoraires proposés pour ne fâcher personne !

Le rôle de l'agence, identifié par l'étude (dont les directeurs ou chargés d'étude constituaient la moitié du panel), paraît là aussi fort variable : considéré "à la marge" dans trois des cas, il est considéré comme "moteur" dans trois autres (Lille, Amiens et Nantes, bien que le dernier processus soit très récent). Francis Rol-Tanguy risque une explication : "Les agences, outils de capitalisation, ont pour elles la longue durée, mais le revers de la médaille est la capacité de se projeter, à faire de la prospective et une certaine incapacité à médiatiser leur travail", juge-t-il. Quant à Nathan Starkman, il "positive" la contribution des agences à ces démarches à long terme : "L'intégration de ces idées nouvelles, leur déclinaison dans les politiques urbaines comme l'alimentation en amont des équipes, est un enjeu pour le travail des agences. À elles de gérer dans le temps, de faire évoluer stratégies et plans dans un contexte marqué par les incertitudes, donc ouvert aux changements". Le travail classique des agences, marqué par la planification, l'approche réglementaire et statistique, voire l'analyse des expériences et des résultats, ne peut que gagner à la confrontation avec ce "monde de contradictions" qu'est la prospective. À la condition de savoir que comparaison n'est pas (toujours) raison... | **P. G.**

1/ Cf. l'étude Urbi & Urbi déjà mentionnée, p. 26.











POINT DE VUE

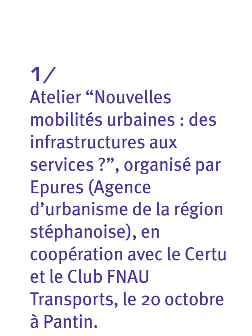
UNE “ALTERMOBILITÉ” EN PERSPECTIVE ?

Les agences d’urbanisme ont vocation à anticiper et à développer des formes “d’altermobilités” pour leurs collectivités adhérentes, en complément de savoir-faire plus classiques en matière de planification des transports. Mais comment accompagner et amplifier ces attentes émergentes et renforcer les compétences ? C’est ce qu’un atelier métier a voulu explorer plus précisément /1. ***Le regard de Guillaume Arsac (Epures) et de Thomas Vidal (Certu).***

" Quand on pense “transports”, on en revient (trop) fréquemment aux grands projets d’infrastructures. Pourtant les déplacements urbains ont aussi été marqués ces dernières années par des réponses innovantes ou remettant au goût du jour des solutions préexistantes : alternatives à la possession de voitures et de vélos (covoiturage, autopartage, vélos en libre-service, ...), transports en commun "alternatifs" (transport à la demande, pédibus, vélobus...), développement de services informationnels pour la clientèle, solutions pour faciliter la mobilité des personnes en situation de précarité, de dépendance, de handicap...

Dans ce contexte, les agences d’urbanisme se trouvent stratégiquement placées, à la charnière des périmètres et domaines de compétences de leurs adhérents, et dans un rôle de “défricheurs” en matière d’innovations, de “bonnes pratiques”, de gouvernance entre acteurs locaux. À Belfort, un partenariat étroit entre l’agence et le Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort a débouché sur la mise en œuvre d’un “contrat de mobilité durable”. Basé sur une approche systémique et territorialisée des besoins de déplacements de la population, il constitue une “feuille de route” pour l’action publique de plusieurs collectivités, engagements contractualisés à l’appui.

À Saint-Omer, c’est un appel à projet européen Interreg qui a été le déclencheur d’un projet de “centrale de mobilité multimodale”. Porté à l’échelle du Pays, qui regroupe cinq établissements intercommunaux, il a été hébergé par l’agence d’urbanisme qui a trouvé là l’opportunité de croiser ses compétences en matière d’observation, d’animation et de conception, tout en plaçant les besoins des usagers au centre du projet. Pour sa part, l’agence d’urbanisme Epures a impulsé un projet de création d’un service de vélos en libre-service “à bas coûts” dans l’agglomération stéphanoise, puis l’a accompagné jusqu’à la mise en œuvre opérationnelle. Il s’est agi de “donner envie” d’un tel service à l’autorité organisatrice de transports, sur la base d’un constat légitimant des demandes de transport non résolues par l’offre de transport collectif classique, et en sortant du modèle technologique et économique traditionnel, fourni “clefs en main” par de grands opérateurs, mais ne répondant pas nécessairement à tous les besoins et possibilités locales.



1/ Atelier “Nouvelles mobilités urbaines : des infrastructures aux services ?”, organisé par Epures (Agence d’urbanisme de la région stéphanoise), en coopération avec le Certu et le Club FNAU Transports, le 20 octobre à Pantin.





Mieux vaudrait parler aussi de “services de mobilité” plutôt que de modes de transport uniquement.

Les agences d’urbanisme à la croisée des acteurs

Si les agences savent saisir des opportunités et impulser des projets innovants en matière de services de mobilité, elles sont également confrontées à des demandes rompant avec les “commandes” classiques liées à des projets d’infrastructure. À l’image de celle du Grand Lyon, qui a intégré les nouveaux services et usages des modes de transport dans une étude conduite pour le Grand Lyon, destinée à préparer un débat public sur le “bouclage” du boulevard périphérique lyonnais.

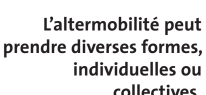
Cet atelier métier a également permis “d’ouvrir la fenêtre” sur d’autres échelles et d’autres acteurs intervenant dans le champ des nouveaux services de mobilité. C’est ainsi que le cabinet d’étude 2EI (Éco Environnement Ingénierie) a présenté la méthode de travail déployée pour mettre en œuvre le projet SISMO (Système intégré de services à la mobilité dans l’Oise), porté par le SMTCO, syndicat mixte créé en 2006 dans le cadre de la loi SRU et regroupant treize autorités organisatrices opérant dans ce département picard. SISMO a notamment pour vocation de créer une billettique “interopérable” et une information voyageurs multimodale, intégrant le covoiturage et les taxis.

Sur toutes ces questions, les agences sont idéalement placées, à la croisée des acteurs, des périmètres et des compétences, saisissant des opportunités (appels à projets, financements européens, interstices dans la mosaïque des offres de transport...), croisant observation territoriale, planification et prospective, et s’affranchissant de périmètres institutionnels qui ne sont pas toujours adaptés aux déplacements quotidiens. Les cas présentés au cours de cet atelier ne constituent finalement que la partie émergée d’une dynamique de projets et d’initiatives qui ne demande qu’à se développer. |



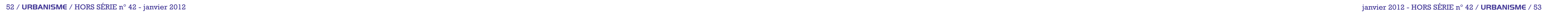






L’altermobilité peut prendre diverses formes, individuelles ou collectives.





Abstract

Taking a specialist approach

These fourteen "specialist workshops" on two sites, in Paris and nearby Pantin, were an innovation for a FNAU congress. One that was not without its pitfalls, however: as a concept governance is both transversal and global, and while the breakdown into areas of specialisation served to counter over-generalisation and the conventional forms of planning discourse, it also tended to obscure the fact that a crucial aspect of the agencies making up the FNAU is their multidisciplinary character and the interchange of ideas and practices this generates.

Nonetheless many of the discussions were absorbing, one example being the "Urban Project as Seen by the Agencies" workshop, with contributions from Toulouse, Dunkirk and Reims and from the FNAU's Urban Project and Landscape Club. **Jean-Marc Mesquida**, head of AUAT, the Toulouse agency, drew attention to the agencies' non-competitive "continuity of service" to local government. **Yvan Castera** and **Jérôme Ionesco**, also from AUAT, described the way the new city hall team in Toulouse had, via the agency, embarked on a "collective intelligence" experiment to lay the foundations for an urban project for the 37 municipalities making up Greater Toulouse. Out of a wide-ranging dialogue process covering six topics – the city's relationship with knowledge, the metropolis, regeneration, water, nature and solidarity – came the outline of an urban project to which the agency had made a substantial contribution. The local agencies had likewise played a considerable part in the shaping of innovative urban projects in Dunkirk and Reims, while the Urban Project and Landscape Club coordinators described the way their "on-site workshops" can aid agencies on such specific issues as positioning.



In another workshop a survey by **Hervé Patureau** offered a list of 310 observatories active in 2010 – an average of six per agency – in all sorts of different fields including housing (22%), economics (22%), territory (13%), transport (11%) and real estate (8%). Between 1999 and 2011 forty observatories had shut down, but 180 new ones had replaced them. The observatories are more and more sought after for local policy-making and increasingly detailed, rapidly available information, as connectors between knowledge and action and as contact facilitators for politicians and planners. On the downside, **Claire Guiheneuf**, head of the Brest agency, lamented the threatened shutdown of an expensively created real estate observatory soon to be deprived of its "monopoly" by new obligations regarding the disclosure of public data.

And how might sociology help planners? The discipline's transversal vision of things made for a grippingly informative workshop where **Alain Bourdin**, a teacher at the French Institute of Town Planning, told participants, "Interdisciplinarity is important in town planning, but a specific knowledge of the disciplines concerned is vital." Sociology can provide more comprehensive data than simple statistics, especially regarding ways of life, representation, resident aspirations and urban culture. A survey commissioned by AURA, the Angers agency, regarding the inhabitants of a new neighbourhood and the way the neighbourhood was perceived by non-residents, brought numerous surprises, among them the fact that "the aim of 'living together' is not being achieved." This is the kind of study, said AURA sociologist **Stéphanie Hervieu**, that needs follow-up over time. Furthermore, added **Francis Ampe**, former head of the Lille agency, "circulating survey results to residents is a duty."

Other information obtained via sociological channels for planning purposes includes choices by women in Bordeaux about where, how and when to move about the city safely; and the way a well-intentioned skate park in nearby Blanquefort has in fact led to a split between population groups. The same survey also suggested often easily implemented corrective measures.

Has "rule from above" become a thing of the past? Resident participation, as a response to a social demand and a source of information about everyday issues, is now a prerequisite for the success of local policies. **Philippe Mazeas** of the Brest agency offered a summing-up of the contexts, application and costs of six very different agency experiments:

- involvement of children and adults in intergenerational exchange for revision of the local land use plan (Reims Urban Area)
- involvement of residents and users in the development of a site in the central urban area (Dunkirk)
- production of a diagnosis and proposals for an urban area project (Montbéliard)
- involvement of residents, neighbourhood actors, town planners, landscapers, funders and municipal departments in a neighbourhood urban regeneration project (Rennes)
- lightheartedly increasing resident awareness of space management (Lorient)
- providing guidance for development of participatory approaches (Saint Omer)

Participatory approaches are so inseparable from the projects they contribute to that it is difficult to quantify their input, but their steadily accumulating tools and methods, together with an increasingly precise vocabulary, now constitute a technical field in its own right. Agencies working this way also call in outside help from, for example, sociologists, psychologists, urbanists, architects and landscapers. Results can be unpredictable, however: the project in Montbéliard produced satisfactory information but ultimately generated few ideas.



There's currently a lot of thinking going on about adaptation to climate change and reduction of its consequences for the urban environment. Naturally not all the agencies give the issue the same emphasis, but some have really set out to come to grips with it, backing their approaches, where necessary, with recourse to expert advice and specialist partners from outside. **Jérôme Baratier**, head of the agency in Tours and instigator of the Factor 4 workshop, explained that the issues involved included transport, rehabilitation of the built environment, new architectural and urban forms, green and blue networks, etc: an enormous programme that also raises the issue of specific training for the actors. Since the coming of the Kyoto Protocol, ratified by 110 countries and in force since 2005, the term Factor 4 has designated the goal of reducing the greenhouse gas output of a given country or continent by a factor of four, notably via marked reduction of fossil fuel consumption, especially in the developed countries. But is Factor 4 just a new technical notion, or a real means of improving our grasp of lifestyles and usages in the urban sphere? The first round table made it clear that a fit between Factor 4 goals and agency agendas is a complex matter, while the second looked at the relationship between agency practice, research and training. Spurred on by **Eric Vidalenc** of the ADEME environmental agency, the group came to the conclusion that what is needed is "a junction between the sciences of the city and those of energy and the environment." As researcher **Mindjid Maizia** put it, "Right now it's the engineering schools that are taking an interest in town planning, rather than the opposite."

One very concrete issue in this overall context is transport. The agencies are there to help local government with the classical aspects of transport planning, but also to meet mounting expectations in terms of "altertransport". How exactly to go about this was the focus of one of the specialist workshops.

Current thinking on the subject still falls back too frequently on the notion of major infrastructures, in spite of the fact that in recent years getting about in the city has seen new, innovative approaches as well as creative revamping of older ones: car pooling, car sharing, self-service bikes and "alternative" public forms like transport on demand and the pedibus. In Saint Omer (Pas-de-Calais), an Interreg European project triggered a "multimodal mobility centre" focusing on user needs in five intermunicipal areas and run by the local planning agency. And Epures, the agency in Saint Etienne, was the moving force behind a self-service bike scheme, guiding it from the initial idea through to ultimate implementation. In the transport field the agencies, with their capacity for territorial observation and forward planning, and their freedom from institutional perimeters not always adapted to everyday travel, are ideally placed to seize opportunities resulting from calls for projects, European financing and gaps in the current mosaic.



SYNTHÈSE

MICHÈLE TRANDA-PITTION : "LE BRICOLAGE INSTITUTIONNEL DOIT AVOIR TOUTE SA PLACE"

Appliquant aux débats de la rencontre nationale la "méthode pragmatique suisse", Michèle Tranda-Pittion, architecte urbaniste, a cherché à déconstruire les phases de gestation d'un projet urbain dans lequel les questions de gouvernance, d'échelle, d'expérimentation et de concertation auraient retrouvé toute leur place... ***Éléments de synthèse recueillis et mis en forme par Pascale Decressac.***

Le projet qui, dans la culture de l'architecte, conduit nécessairement à l'objet, se conçoit plutôt, dans la vision politique, comme un jeu d'acteurs. "Mais, en urbanisme, ces deux visions doivent s'imbriquer et même se fondre", a estimé Michèle Tranda-Pittion lors de l'intervention de synthèse des débats de la rencontre. Brossant le tableau des visites organisées la veille, Michèle Tranda-Pittion a dit vouloir "appliquer la méthode pragmatique suisse", allant des projets les plus concrets vers les plus stratégiques pour mieux balayer le paysage dans son ensemble.

Du plus concret au plus stratégique

Les projets concrets comme les déchets, la gestion de l'eau ou celle des ports, ne sont pas forcément médiatiques ou poétiques. Ils sont pourtant cruciaux, car ils déterminent la manière dont une métropole fonctionne ou dysfonctionne. Ils permettraient même d'appréhender son "fonctionnement profond". Faut-il par exemple cacher les déchets ou leur conserver une certaine visibilité pour montrer que la métropole, parce qu'elle vit, produit des rebuts de tous ordres ? Les différentes visites ont aussi, selon elle, permis de découvrir des projets "plus linéaires", soit d'ordre stratégique – comme les pôles de compétitivité – soit centrés sur l'amélioration de la qualité de vie – de la plate-forme multimodale à Compiègne à la transformation des berges de Seine à Paris. "Qu'ils partent des usages ou des intentions politiques, ces projets offrent des manières d'avancer et de faire travailler ensemble des acteurs", a-t-elle observé. Les visites ont également contribué à mieux appréhender des mutations stratégiques de très grande ampleur comme celles observées sur le site de Plaine Commune ou avec l'Opération d'intérêt national Seine Aval. L'un des objectifs est d'éviter que les habitants ne pensent : "Ils aménagent pour qu'on déménage". "Il faut parvenir à créer de la valeur avec les gens qui sont là, même s'ils sont en situation de précarité", et ce en dépit de "l'aura mondiale" à laquelle renvoie l'image de la métropole parisienne. Ainsi, lorsqu'il s'agit de négocier avec de puissants acteurs privés apparaît la nécessité "d'utiliser un long stylo", un outil dont, en l'espèce, les habitants ne sont pas toujours pourvus...

Souplesse ou rigidité ?

À l'échelle très vaste de la métropole, a poursuivi Michèle Tranda-Pittion, se pose la question de la gouvernance : faut-il conserver au maximum de la souplesse, ou au contraire formaliser le cadre institutionnel opportun ? Allié de la souplesse, le consensus ne se heurte pas forcément aux affres de l'arbitrage qui permet *in fine* une prise de décision équilibrée. Mais dans l'élaboration des "visions d'ensemble cohérentes à grande échelle", des tensions apparaissent entre la règle et le projet, entre la "vocation métropolitaine" et la population locale, entre une incarnation personnalisée et le mûrissement collectif, entre la prospective et le quotidien, entre la vision de gouvernance (qui sous-entend le collectif) et le pilotage (qui sous-entend le moteur). Pour mener à bien tout projet, la première étape, jugée indispensable, consiste à reconnaître la complexité avant de faire émerger les questions clés au plan environnemental, social ou de la mobilité.

Relayant l'idée de "métropole inclusive" qui a émergé des débats, Michèle Tranda-Pittion a souligné la nécessité d'un "tissage de liens" indispensable au "vivre ensemble". Le premier rôle de la concertation est justement, avant même de faciliter la diffusion de l'information sur les projets, de

demander aux habitants quels sont leurs besoins, ou tout du moins comment ils les perçoivent. Il s'agit aussi de "ressouder, connecter et colorer la métropole, reconnaître la pluralité de ses identités, hybrider les discours et les visions". Ou bien encore de "casser la rupture", selon l'expression de l'architecte urbaniste Djamel Klouche, sans oublier de "contextualiser le projet" en fonction de son site, de son échelle, du niveau de complexité qu'il génère, tout en prenant en compte le "potentiel de recyclage" de l'urbain existant. Enfin, la dernière étape décisive est le pilotage des organisations, soit dans une optique de mûrissement collectif, offert par un "collectif d'intelligences et d'incarnations" (sic), soit dans une logique d'incarnation personnalisée...



Les agences devraient plus souvent troquer leurs cartes et leurs plans au profit de la boussole et du sextant, a suggéré un intervenant.

Mr Bricolage est de retour

En matière d'outils, l'importance d'établir un cahier des charges définissant clairement les besoins et les compétences permettant d'y répondre a été réaffirmée, de même que la nécessité d'éprouver la souplesse du système pour expérimenter le "bricolage institutionnel". Accepter l'absence de réponse unique ou massive, savoir troquer la carte "qui fixe des points", pour la boussole "qui oriente en fonction des situations", proposer des cadres institutionnels qui permettent de construire des projets ouverts, voire "réversibles" : tout cela n'est-il pas indispensable, puisque l'on ne produit que des "projets potentiels pour des usages futurs" que, par définition, on ne connaît pas ? Quid du rôle des agences d'urbanisme dans tout cela ? Il consisterait, en fin de compte, à "aider à construire le récit". Dans un contexte flou et incertain, cette démarche implique de mobiliser à la foi des instruments "lourds" et d'autres plus légers. "Gouverner, c'est davantage que mettre en œuvre une intention, c'est aller dans une direction", nous assure-t-on. Il faut donc arbitrer, accepter l'intervention d'une multiplicité d'acteurs et se laisser convaincre que l'échelle de la gouvernance n'est pas forcément l'échelle administrative institutionnelle. De là à affirmer que le bricolage institutionnel a acquis ses lettres de noblesse, il y a donc plus qu'un pas...

Pa. D.



TABLE RONDE "PROJETS, OUTILS, ÉCHELLES"

GOUVERNANCE, PEUT-ÊTRE ; GOUVERNEMENT, SÛREMENT...

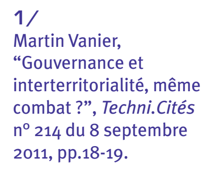
Gouvernance ou gouvernement local ? La gestion "stratégique" des projets territoriaux sur la base de "nouveaux" paradigmes, comme la participation des habitants, la lutte contre l'effet de serre ou le développement d'alternatives à la mobilité automobile, soulève de nombreuses questions, comme l'a montré la première table ronde de la plénière conclusive de la rencontre de Paris. ***Synthèse des échanges par Richard Quincerot.***

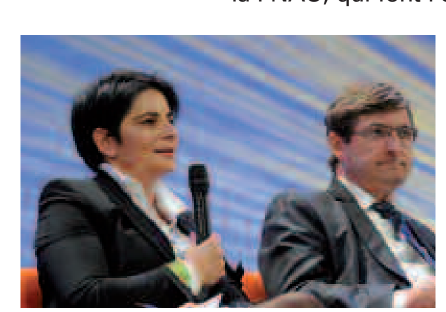
Alors que la rencontre nationale s'était ouverte sur une déconstruction de l'idée même de "gouvernance", la première table ronde de cette séance conclusive a replacé la question dans le "temps long" des agglomérations. Loin de la "révolution" attendue, les professionnels ont finalement témoigné de la continuité des savoirs, des échelles et des outils utilisés par les villes pour *se gouverner* – critiquant en retour la capacité de la gouvernance à faire oublier des enjeux essentiels.

Le partage et les réseaux

"Exercer le pouvoir, c'est de plus en plus le partager". En mettant en avant cette parole forte de Martin Vanier /1, Brigitte Bariol n'entendait pas condamner les professionnels, mais souligner au contraire les progrès réalisés pour améliorer la "boîte à outils" de l'ingénierie urbaine. La notion de "récit" en fait désormais partie, outil de création d'un sentiment d'appartenance pour des publics élargis – comme l'ont fait, par exemple, les "utopies réalisées" du XXe siècle pour la Région urbaine lyonnaise ou l'estuaire de la Loire pour Nantes Saint-Nazaire. De même, la "feuille de route stratégique" avec un pilotage "ramassé" est un grand ressort de l'action urbaine, inauguré par l'IBA Emscher Park il y a une vingtaine d'années. Mais il en est bien d'autres, comme l'a souligné la déléguée générale de la FNAU, qui font l'objet d'une coproduction permanente au sein de multiples réseaux locaux, nationaux et européens.

1/ Martin Vanier, "Gouvernance et interterritorialité, même combat ?", *Techni.Cités* n° 214 du 8 septembre 2011, pp.18-19.

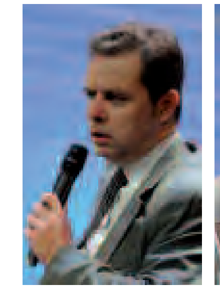
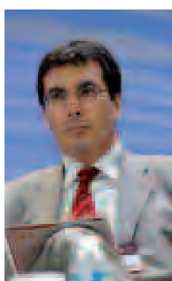



Brigitte Bariol et Francis Rol-Tanguy.

L'avis (et la vie) des gens

Pour Étienne Crépon, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages au ministère de l'Écologie, deux événements neufs ont marqué la fabrique des villes au cours des dix dernières années : l'interdépendance des échelles territoriales, qui a obligé à mieux apprendre à articuler les niveaux de compétence, et la fin du monopole des experts au profit de l'écoute du citoyen, "qui fait des élus locaux les principaux acteurs de la ville, l'État n'intervenant en première ligne que sur les opérations d'intérêt national".

De même, Jean-Pierre Farandou, directeur général de SNCF Proximités, a mis l'accent sur le point de vue de l'usager. En matière de transports, il faut à la fois une "vision structurante" et une pédagogie du projet – un récit technique et un récit du quotidien, en quelque sorte. Les concepts d'offre de transport doivent être traduits en services, au plus près des pratiques concrètes des gens (je pars de chez moi, où puis-je garer mon vélo, le train me permet d'attraper quelle correspondance avec le bus, etc.).

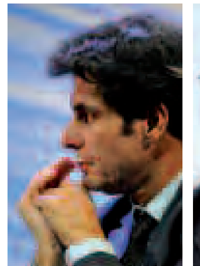
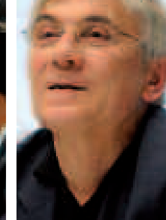



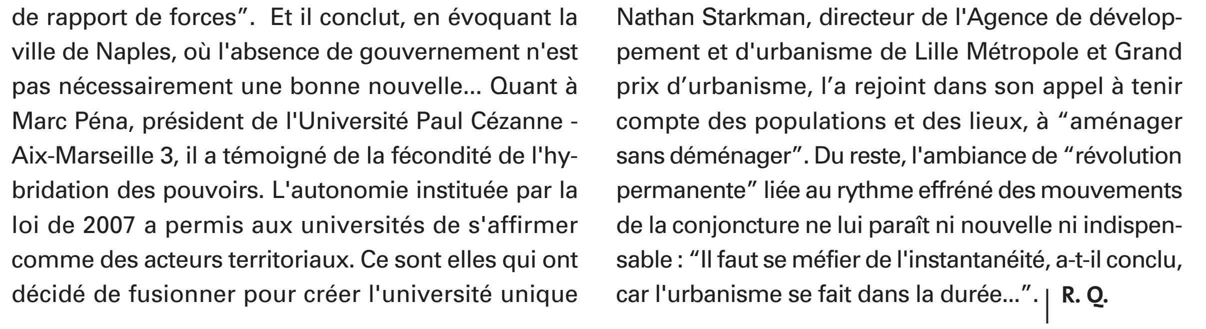
De gauche à droite, Étienne Crépon, Jean-Pierre Farandou, Andreas Kellner.

Hybridation des pouvoirs

Andreas Kellner, directeur de la stratégie pour l'aménagement et l'environnement de la Ville de Hambourg et coordinateur de l'IBA 2013, a raconté comment des démarches participatives nées dans

des quartiers dégradés ont alimenté un atelier de réflexion portant sur le positionnement international de la ville, qui a débouché sur la mise en place opérationnelle de l'IBA /2. Partout, ces "hybridations" du local et du global sont devenues la règle, analyse Patrick Le Galès, directeur de recherche au CNRS et professeur à Sciences Po Paris. Ainsi l'édifice du droit administratif français doit-il aujourd'hui composer avec le droit privé et le droit public européen et international. "Il ne faut pas pour autant opposer le droit et la souplesse, précise-t-il. Certains enjeux appellent une gouvernance renforcée, d'autres, une plus grande ouverture – le dosage entre le plus et le moins gouverné n'étant pas une question d'équilibre, mais



Marc Péna. Nathan Starckman. Patrick Le Galès.

de rapport de forces". Et il conclut, en évoquant la ville de Naples, où l'absence de gouvernement n'est pas nécessairement une bonne nouvelle... Quant à Marc Péna, président de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3, il a témoigné de la fécondité de l'hybridation des pouvoirs. L'autonomie instituée par la loi de 2007 a permis aux universités de s'affirmer comme des acteurs territoriaux. Ce sont elles qui ont décidé de fusionner pour créer l'université unique d'Aix-Marseille, ensuite reconnue par les collectivités territoriales comme un enjeu métropolitain majeur.

Et la politique de la ville ?

Francis Rol-Tanguy, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme, est revenu sur l'intervention de Michel Lussault qui a ouvert la rencontre /4. Elle lui a rappelé le titre d'un livre du regretté François Ascher, *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs* /3. "L'apologie de l'autorégulation ne doit pas faire oublier que le droit libère, qu'il n'est pas un carcan, mais l'instrument d'une action politique sur le monde". De même, il craint que le glissement terminologique du "gouvernement" à la "gouvernance" ne coïncide avec un évitement de la question sociale : "Parmi les nombreux ateliers visites de cette rencontre de la FNAU, aucun n'a porté sur la politique de la Ville, ce qui aurait été inimaginable il y a quelques années. Il fut à peine question des ''indignés'', et encore pour dire qu'on ne les comprenait pas... N'oublions pas les inégalités sociales et territoriales qui se sont aggravées ces vingt dernières années, c'est là qu'il faut travailler !"

Nathan Starkman, directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole et Grand prix d'urbanisme, l'a rejoint dans son appel à tenir compte des populations et des lieux, à "aménager sans déménager". Du reste, l'ambiance de "révolution permanente" liée au rythme effréné des mouvements de la conjoncture ne lui paraît ni nouvelle ni indispensable : "Il faut se méfier de l'instantanéité, a-t-il conclu, car l'urbanisme se fait dans la durée...". | R. Q.

2/ Lire ci-contre l'article de Pierre Gras, "L'IBA 2013, ''fabrique de métropole" ?".

3/ François Ascher, *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs ; essai sur la société contemporaine*, éditions de l'Aube, 2000 (le titre est un détournement d'une phrase de Jean Cocteau dans *Les Mariés de la tour Eiffel*).





De Curitiba (à g.) à Oberhausen, dans la Ruhr, une même obsession pour les territoires : rester eux-mêmes...



VU DE HAMBOURG

L'IBA 2013, "FABRIQUE DE MÉTROPOLE" ?

Véritable objet de fascination ou produit typique de la "fabrique urbaine" à l'allemande, l'IBA fait aujourd'hui l'objet d'une attention manifeste. Le cas de Hambourg, qui prépare son exposition 2013 à grands pas, focalise ainsi l'attention, y compris à Paris, où l'on semble lui prêter toutes les vertus. ***Récit et analyse de Pierre Gras.***

L'Allemagne a gardé son secret de fabrication, car l'outil n'a jamais dépassé les frontières de notre voisin. Mais l'IBA est resté prophète en son pays. L'Internationale BauAustellung (littéralement Exposition d'architecture internationale) est en effet un concept typiquement germanique, loin de nos établissements publics ou de nos sociétés publiques locales d'aménagement. Après Berlin, dans les années 80, et la Ruhr, dans les années 90 /1, c'est ainsi Hambourg qui constitue, depuis 2007 et jusqu'en 2013, le terrain privilégié d'expérimentation et de développement de la nouvelle IBA, avec cinquante projets pour "fabriquer la métropole" dans la vieille cité hanséatique. Cette démarche est suivie de près par de nombreux observateurs européens, parmi lesquels l'Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, et elle a directement nourri l'appel à initiatives de Paris Métropole lancé en mai 2010 /2.

Un catalyseur de projets

"L'IBA, c'est d'abord un formidable accélérateur de projets, de nature très variée, qui doivent être réalisés et présentés à la population locale dans un temps limité, explique Paul Lecroart, urbaniste à l'IAU IdF. Il favorise l'émergence et la mise en synergie de projets, la participation des citoyens, le débat professionnel sur les idées et les solutions concrètes qui viennent nourrir une vision métropolitaine " /3. Concrètement, il s'agit, en "labellisant" des projets existants ou à naître, auquel est donné à la fois le coup de pouce financier et l'élan politique (et médiatique), de contribuer à sortir de l'ombre des territoires plus ou moins marginalisés, y compris dans des métropoles dont la réputation n'est pourtant plus à faire – Berlin, Düsseldorf, Hambourg... Les financements sont loin de venir du seul IBA, au contraire, puisque dans le cas de Hambourg, ceux-ci, fixés initialement par la municipalité à 100 millions d'euros sur sept ans, ont finalement été ramenés à 90 millions en 2010 sans que le projet n'en souffre, car l'État fédéral, l'Union européenne, l'Unesco et quelques grands acteurs privés ont pu mobiliser d'autres fonds.



Hambourg est devenu le troisième port européen après Rotterdam et Anvers.

Sauter par-dessus l'Elbe...

Le projet *Sprung über Die Elbe* (Un saut par-dessus l'Elbe) consiste ici à reconquérir des espaces en déshérence situés entre le bras nord et le bras sud de l'Elbe, au fond de l'estuaire qui accueille le troisième plus grand port européen. Les précédents projets – notamment le fameux Hafen City, "moteur de la stratégie de positionnement de la ville-État de Hambourg sur la scène mondiale" selon Paul Lecroart – avaient certes permis à la ville de se réouvrir sur son port et de renouveler sa façade fluviale. Mais il restait à déclencher une seconde phase décisive, par-dessus l'Elbe précisément. Ces quartiers à la population mélangée, souvent privée d'emploi et parfois victime

1/ L'IBA Emscher Park a ainsi été lancée pour régénérer la Vallée de l'Emscher, dans la Ruhr : dix-sept villes, 2,3 millions d'habitants, 800 km². Sans pouvoir réglementaire, cette structure indépendante a piloté 120 grands projets qui ont mobilisé près de 4 000 professionnels pendant dix ans. Cf. Pierre Gras, "De l'IBA Emscher Park à Essen 2010", *Urbanisme* n°366, mai-juin 2009.

2/ http://www.parismetropole.fr/initiatives/appel-a-initiatives

3/ Cf. "IBA Hambourg 2013 : cinquante projets pour fabriquer la métropole", Note rapide n°578, oct. 2011, IAU IdF.



L'IBA reste une démarche originale dont on s'étonne parfois qu'elle n'ait pas été appliquée plus systématiquement.

de très graves inondations, comme en 1962 (300 morts), s'étendent sur 52 km² (la moitié de la superficie de Paris). Certains d'entre eux, comme le quartier central de Wilhelmsburg ou le port de Harburg, figurent parmi les plus défavorisés de la ville. Après un temps de réflexion partagé, l'IBA a été perçue par les autorités locales, au vu des résultats obtenus dans d'autres agglomérations allemandes et compte tenu du temps réduit nécessaire pour y parvenir, comme l'outil idéal.

Il est vrai que le concept présente certains atouts, du point de vue du marketing territorial, dans une métropole déjà désignée "capitale verte" de l'Europe en 2011 et dont l'ambition ne fait pas mystère /4. La pré-candidature de Hambourg aux Jeux olympiques de 2012, finalement dévolus à Londres, en est l'un des symptômes. Elle a aussi été l'occasion de franchir le fleuve et de passer à l'acte. Dirigée depuis février 2011 par l'opposition sociale-démocrate, la municipalité n'a pas remis en cause l'analyse de la précédente équipe (CDU-Verts) ni sa volonté de faire vivre le projet à travers l'agence IBA GmbH, dont les capitaux sont détenus en totalité par la ville.

... mais pas par-dessus les procédures

Les procédures ont ainsi été parfaitement respectées. Un comité scientifique, qui réunit six personnalités nationales et internationales incontestables, accompagne et conseille l'IBA dans ses démarches. Une commission citoyenne, associant des représentants des habitants (majoritaires) et des élus sans droit de vote, accompagne les réalisations et veille à ce que leur vocation sociale soit respectée. Enfin, l'agence IBA assure l'ingénierie de projet, de l'organisation des concours à la communication institutionnelle ! Les cinquante projets en cours ont ainsi trouvé leur légitimité à travers une grille – un filtre serait plus conforme à la réalité – allant des ateliers de *brainstorming* au partenariat public-privé, en passant par l'appel à idées ouvert. Ainsi, dans les secteurs Veddel et de Spreehafen, au nord du secteur concerné par l'IBA, près de 90 initiatives émanant y compris des habitants et de leurs associations ont été retenues.

Une démarche originale et innovante dont on s'étonne parfois qu'elle n'ait pas été généralisée dans tout le Land, ce qui s'explique peut-être par l'absence de la Région métropolitaine de Hambourg dans la démarche. Il reste à évaluer plus précisément le processus et son impact lorsque s'ouvriront les festivités de l'exposition 2013, couplées à un festival des jardins, où l'on attend près d'un million de visiteurs. À mi-parcours, acteurs et observateurs paraissaient confiants. Il n'y a plus qu'à espérer que ce "saut par-dessus l'Elbe" aide effectivement à la ville et ses habitants à retomber sur leurs pieds. **P. G.**

4/ Cf. Olivier Réal, "Lyon vs Hambourg", *Urbanisme*, hors série n°37, mars-avril 2010.

Pour davantage de précisions sur la démarche et les projets : www.iba-hamburg.de



TABLE RONDE "GOUVERNANCE ET ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES"

LE BONHEUR N'EST PLUS DANS LE PRÉ CARRÉ

Donner la parole aux élus et permettre l'expression de leur projet, tel était l'objectif de la seconde et ultime table ronde organisée en plénière de la rencontre nationale /1. Mais plus qu'à un consensus, c'est à un exercice collectif plutôt créatif autour des formes de la gouvernance auquel on a pu assister. Une nouvelle façon d'envisager l'avenir ? ***Synthèse des débats par Olivier Réal.***

1/ Table ronde animée, comme les précédentes, par Stéphane Paoli.

"Il faut inventer une nouvelle façon de lire le territoire", a estimé, dans un message vidéo proposé en ouverture de la table ronde conclusive de la rencontre, la ministre de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Nathalie Kosciusko-Morizet. Ses références au Grenelle de l'Environnement, à la gouvernance partagée, aux "solutions humaines" que la ville recèle en son sein et au rôle "d'ingénierie urbaine de qualité" joué par les agences, ont introduit cette dernière table ronde de la séance plénière.

Vivre en complémentarité ?

Interrogée d'emblée sur l'existence d'une nouvelle forme de gouvernance dans les territoires, Adeline Hazan, maire de Reims et présidente de Reims Métropole, a répondu par l'affirmative : "Nous ne pouvons plus penser les territoires comme il y a dix ans. Dans une région comme Champagne-Ardenne, et globalement dans le quart nord-est de la France, compte tenu des nombreux problèmes, notamment démographiques, que nous connaissons, nous devons raisonner différemment, c'est-à-dire travailler en réseau de villes". À l'image de Reims, dont le vaste réseau ne comporte pas moins de dix villes réparties sur trois départements et deux régions, il convient de s'affranchir des frontières administratives pour travailler sur de nouveaux critères, concrets, concernant les habitants, les lieux de travail, les déplacements, les zones de chalandise… Car il est urgent de "ne plus vivre en concurrence, mais en complémentarité", dans l'intérêt général du territoire commun. Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire et président de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'Estuaire, en a témoigné, fort de la réussite de la démarche métropolitaine bâtie avec Nantes. Nous restons bipolaires et même bicéphales, a-t-il expliqué, s'agissant par exemple de deux agences d'urbanisme qui n'ont pas fusionné, parce que "le développement de Nantes et le développement de Saint-Nazaire sont tout aussi importants que celui de la métropole elle-même". D'après le maire de Saint-Nazaire, la gouvernance n'est pas un problème "lorsque l'on sait faire des pro-



Adeline Hazan.



Emmanuel Berthier, Joël Batteux et Jean-Luc Laurent.



La démarche "identitaire" de Saint-Nazaire n'exclut nullement la coopération avec Nantes à l'échelle métropolitaine.



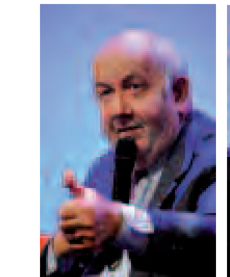
Le travail sur la ville d'aujourd'hui dépasse les frontières administratives et républicaines historiques, a rappelé André Rossinot, maire de Nancy.

jets", en l'occurrence en mobilisant six intercommunalités et 51 communes rassemblées dans un Scot métropolitain. Tout est dans l'art de coordonner, sachant que lorsque le projet recueille un avis unanime, un "leader naturel" se dessine en général pour le mettre en œuvre avec les autres : "La métropole est une dynamique, pas un état ni un statut ".

De l'art de partager pour mieux gouverner

André Rossinot, maire de Nancy et président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, a renchéri en fin connaisseur du réseau des agences : "Pour tout comprendre, il faut d'abord avoir une excellente agence d'urbanisme !" L'accélération du changement, qui est une donnée "difficile à supporter pour le corps humain et son esprit", selon son avis d'ancien médecin, mais également l'accroissement des contraintes de l'élu, de ses obligations, de l'exigence de "réponses à la seconde et sur vingt ans", nécessitent un travail toujours plus approfondi avec les professionnels de la ville, pour la ville et dans la ville, incluant le monde universitaire et celui des entreprises. "Cela dépasse les frontières administratives et républicaines historiques, on ne peut plus faire tout seul", a-t-il souligné /2. D'où l'importance du "porter à connaissances partagé", du grand territoire au quartier en passant par la notion d'interterritorialité chère à Martin Vanier /3.

Dans cette perception de l'art de gouverner, plus que de la gouvernance, un terme qui a, semble-t-il, fini par agacer certains –, Jacques J.P. Martin, maire de Nogent-sur-Marne et président de Paris Métropole, a fait le constat que ses collègues des régions sont plus avancés que l'Île-de-France dans "le dépassement des logiques administratives par des logiques de territoire". Car, paradoxe permanent pour la région capitale, les "centralités" n'évoluent plus forcément... au centre. À défaut de bien comprendre et de maîtriser ces évolutions urbaines et périurbaines, la métropole parisienne est ainsi confrontée à des inégalités urbaines définies comme "les forces négatives de la métropolisation", entraînant autant de formes de disparités sociales. Dans cette mutation vers une complexité accrue, "l'urbanisme de projets" doit être privilégié, assure Jacques J.P. Martin. Mais alors quid de la planification ?



André Rossinot.

Pierre Mansat.

Planifier pour faciliter la cohérence ?

Pierre Mansart, adjoint au maire de Paris et président à ce titre de l'Atelier international du Grand Paris /4, a plaidé, pour sa part, pour une forme de planification se nourrissant de projets et de réflexions dans une sorte de va-et-vient permanent et s'appuyant sur une "vision d'ensemble du projet politique". Pour trouver le point d'équilibre entre la nécessité de la planification et l'enjeu du projet, la gouvernance – abordée ici volontairement sans périmètre bien défini et inspirée du "modèle" de Nantes Saint-Nazaire – apparaît bien comme la clé du problème. Complétant ce tableau complexe par la notion d'échelles d'espace et de temps, Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre et délégué de la Région Île-de-France au Grand Paris a sa propre religion sur le sujet : pour faire tomber les barrières, articuler l'espace de la ville et la mondialisation, "l'esprit de clocher doit disparaître". Le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF), outil unique de régulation et de réalisation des projets, y contribue, car il ne concerne pas moins de douze millions d'habitants, "facilitant la cohérence et la prise en compte de l'intérieur et de l'extérieur".

À la "polysynodie" /5 de Jean-Luc Laurent, mettant en situation de compréhension et de coordination les acteurs à différentes échelles, Emmanuel Berthier, délégué à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale, a ajouté la dimension prospective. L'apport qualitatif qui est celui de la Datar depuis sa création il y a bientôt cinquante ans, selon le délégué interministériel, agrémente en quelque sorte la boîte à outils de la gouvernance d'éléments stratégiques susceptibles de nourrir les politiques publiques des gouvernements et des collectivités, dans une large perspective, locale, régionale, nationale, voire européenne /6. Vaste programme que celui de vouloir connaître pour comprendre, agir et mieux sortir du pré carré. Mais si c'est la condition du bonheur... | **O. R.**

2/ Signalons que le Sillon lorrain, qui associe les agglomérations de Nancy, Metz, Épinal et Thionville, est devenu le 19 septembre 2011 le premier "pôle métropolitain" français. Il regroupe 1,2 million d'habitants.

3/ Cf. notamment "Gouvernance et interterritorialité, même combat ?", in Document introductif à la 32e rencontre nationale des agences d'urbanisme, supplément au n° 214 de *Techni.Cités* du 8 septembre 2011, pp. 18-21.

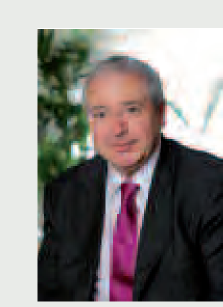
4/ L'Atelier international du Grand Paris (AIGP) a été créé en février 2010, sous la forme d'un Groupement d'intérêt public, pour donner suite à la consultation lancée par le ministère de la Culture et de la Communication, en 2008, sur le Grand Paris de l'agglomération parisienne.

5/ Forme de gouvernement aux multiples conseils. En France, de 1715 à 1718, Louis XIV avait écarté les nobles des grandes fonctions du gouvernement pour administrer le pays avec six ministres, dont le contrôleur général des Finances, généralement d'origine bourgeoise (source : *Encyclopaedia Universalis*).

6/ Mentionnons en particulier la démarche prospective "Territoires 2040", menée en 2010-2011 avec près de trois cents chercheurs, universitaires et experts : http://territoires2040.datar.gouv.fr/



L'art public peut jouer un rôle dans l'affirmation du projet de territoire (ici dans l'estuaire de la Loire).



Jean-Paul Huchon : un hommage aux agences d'urbanisme... et à l'IAU Île-de-France

À l'occasion de la soirée offerte aux participants par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France sous les arcades du pont Alexandre III, le président de la Région, Jean-Paul Huchon, a tenu à saluer le travail des agences d'urbanisme dans le contexte actuel de l'urbanisation généralisée. "Plus de 60 % de la population mondiale vit dans les villes et les problèmes de développement durable sont désormais les mêmes partout, y compris en Île-de-France. Pour y faire face, le développement de l'intercommunalité et de la solidarité urbaine sont essentiels. Car il faut inventer des solutions consensuelles, au-delà des clivages politiques, qui permettent de relever de tels défis. Ils nécessitent des spécialistes de l'ingénierie urbaine comme les agences d'urbanisme, des architectes inventifs comme ceux qui se sont mobilisés dans le cadre de la consultation sur le Grand Paris, des partenaires impliqués dans les projets..."

Évoquant à la suite "son" agence d'urbanisme, l'IAU Île-de-France, qu'elle accompagne depuis près de dix ans, Mireille Ferri, vice-présidente de son conseil d'administration, lui a rendu hommage en rappelant que l'institut a fêté récemment ses cinquante ans "au service de la gouvernance des territoires ". L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (IAURP) a en effet été créé le 4 mai 1960 par décret du ministre de l'Équipement de l'époque, Pierre Sudreau, et reconnu fondation d'utilité publique le 2 août 1960. Il est devenu en 1976 l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France. Il emploie près de 200 personnes et est dirigé depuis 2005 par François Dugény. | **P. G.**



PROJET

VINCENT FELTESSE : “LA MÉTROPOLE DOIT INCARNER À LA FOIS LE FUTUR ET L’ESPOIR”

Tirant les conclusions de la rencontre de Paris et présentant les enjeux de la prochaine, qui aura lieu à Bordeaux cet automne, Vincent Feltesse, président de la FNAU, a esquissé les contours d’une fédération renouvelée, organisée en réseau et articulée sur un programme de travail ambitieux, où l’analyse de la métropolisation doit avoir toute sa place. ***Propos recueillis par Pascale Decressac et Pierre Gras.***

"Je l'ai annoncé l'an passé, à l'occasion de notre précédente rencontre : pour les agences d'urbanisme, le Partenariat, l'Appropriation du fait urbain, la mise en Réseau et l'Innovation sont des sujets cruciaux. C'est le sens de notre PARI", a tout d'abord souligné le président de la fédération /1. En matière de partenariat, la signature d'un protocole triennal avec l'État ainsi que les coopérations développées avec la Datar et d'autres organismes attestent d'un avancement significatif. S'agissant d'acculturation, des progrès s'avèrent nécessaires, car la réforme de l'intercommunalité a généré de nombreux débats sur les territoires. "Un phénomène de rejet du fait urbain est parfois observable, a expliqué Vincent Feltesse. Dans un grand pays comme la France, où l'État a précédé la ville, le rapport à l'urbain est toujours assez étonnant...".

Entre réseaux et programmes

S’agissant de réseaux, le président a souligné la volonté de plusieurs associations d’élus – la FNAU, l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l’Association des communautés de France (AdCF), le Groupement des autorités responsables de transport (GART), l’Association de maires Ville et banlieue de France (AMVBF) et l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) – de travailler davantage ensemble et de se regrouper leurs bureaux sur un même site /2. “Il est important de travailler davantage ensemble sur des projets comme les pôles métropolitains, par exemple”, a insisté Vincent Feltesse, avec un réseau des pôles métropolitains qui se met en place pour accompagner ces nouvelles coopérations territoriales. En matière d'innovation, le programme de travail de la FNAU pourra porter sur les “zones invisibles de l'urbanisme” (l'université, l'hôpital, les emprises ferroviaires…). Des questions “pourtant essentielles, comme la vie en banlieue ou la sécurité” sont également trop peu abordées, a-t-il complété.

L’urbanisme, une science à géométrie variable

Quelle leçon retenir de ces 32e rencontres ? “La question de la citoyenneté, si elle a été posée, n'a pas été résolue”, a souligné en premier lieu le président de la FNAU. L'urbanisme est une science à géométrie variable. Il n'existe pas de “réponse unique”. Il faut par conséquent accepter que les règles de gouvernance, voire le mode électif, différent d'une région à une autre, ce qui n’est pas toujours évident dans notre pays. “Sera-t-on prêt à faire des expérimentations sur un mandat ?, a lancé Vincent Feltesse. L'enjeu est de taille, car la métropolisation porte en elle la complexité. Et dans ce contexte, une certaine porosité entre l’action publique à différents niveaux, mais aussi entre l’action publique et privée, est certainement à inventer...”



1/ Cf. hors série *Urbanisme* n° 39, février 2011, p. 67.

2/ Ce regroupement aura lieu au printemps 2012 dans un ensemble de bureaux proche de la gare Saint-Lazare à Paris.

L’agglomération de Bordeaux accueillera à l’automne prochain la rencontre nationale des agences.

Dans cette perspective, les agences d’urbanisme ont un rôle à jouer aux différentes échelles, non seulement territoriales mais aussi temporelles. En effet, a estimé leur président, “une agence d'urbanisme doit être le lieu de prise en compte du temps long, mais aussi du temps très court, celui du quotidien”. Les agences doivent davantage prendre en compte la représentation des acteurs du privé et des autres “usagers économiques” de la ville : “Puisqu'ils participent à la production de la ville, il est indispensable de comprendre leur action, sinon ils pourraient bien modeler la ville sans crier gare”, a souligné le président.

33e Rencontre : rendez-vous à Bordeaux en 2012

Vincent Feltesse a ensuite annoncé que la 33e rencontre de la FNAU se tiendrait dans le 33e département français, à Bordeaux, à l’automne prochain. “Elle pourrait être l'occasion de renouer avec de bonnes habitudes, a t-il expliqué. Les agences d'urbanisme étaient, dans le passé, productrices de contenu et donnaient en quelque sorte le “la” scientifique dans la profession. L'aller-retour entre les nouvelles approches de projet et de prospective entre le Grand Paris et les grandes métropoles françaises pourrait constituer un excellent thème de travail et le moyen d’impulser ce renouvellement”. Michel Lussault, qui a présidé le Conseil scientifique de la consultation internationale du Grand Paris, s’est ainsi dit prêt à accompagner les agences d'urbanisme dans cette démarche.

“Historiquement, les agences d'urbanisme ont d'abord accompagné l'État puis les agglomérations et elles travaillent désormais sur la dimension métropolitaine, a poursuivi le président de la fédération. La ville est à l’avant-garde de la réflexion sur la métropolisation, mais ces trois jours de débats ont également témoigné de notre soif de sur-mesure et de bricolage. Depuis trois décennies, le slogan de Margaret Thatcher, “*There is no Alternative*”, a été martelé sur tous les tons. Or, les villes et les territoires expriment justement leur envie d'avoir le choix, de pouvoir “bricoler”, de ne pas subir l’uniformisation. Ce droit à l’expérimentation paraît d'autant plus important que le monde se globalise. Si les dernières décennies ont constitué le temps des contrats, cette rencontre a montré que le projet et la règle doivent interagir. Cette rencontre des agences d’urbanisme nous suggère aussi l’émergence d’une nouvelle époque où la métropole incarne à la fois le futur et l'espoir”. | **Pa. D. et P. G.**

La FNAU s'agrandit, change de visage(s) et déménage

La rencontre nationale de Paris a été l’occasion pour la FNAU et ses instances de faire part d’un certain nombre d’informations qui marquent autant d’évolutions. D’une part, le réseau des agences continue de s’élargir : après Saint-Nazaire, Quimper et Perpignan notamment, c’est au tour de l’agence d’urbanisme Sud Bourgogne, créée autour des agglomérations de Chalon-sur-Saône et du Creusot-Monceau /1, de rejoindre la fédération, dont elle devient ainsi le 53e adhérent. Elle est présidée par Didier Mathus, député et maire de Montceau-les-Mines. D’autre part, la FNAU a décidé de prendre part au regroupement d’associations d’élus sur un site unique, rue Joubert, dans le quartier de la gare Saint-Lazare à Paris, comme l’a indiqué Vincent Feltesse en clôture de la rencontre. Il s’agit à la fois, dans son esprit, de “mutualiser un certain nombre de services” et de “renforcer les partenariats entre la fédération et les autres associations nationales d’élus”.

La FNAU a également changé de visage(s) en fin d’année. Avec le départ en retraite de Marcel Belliot, qui occupait les fonctions de délégué général depuis 1998 /2, et la prise de poste de Sébastien Debeaumont à Nancy, c’est une équipe entièrement féminine qui a pris le relais. Brigitte Bariol Mathais, architecte et urbaniste en chef de l’État, jusqu’alors directrice de l’agence d’urbanisme de la région stéphanoise (Epures), a pris ses fonctions de déléguée générale au mois d’octobre, et sa chargée de mission, Florence Sorrentino, urbaniste et ancienne de l’Apur, l’a rejointe il y a quelques semaines. Elles sont assistées par Marie-Véronique Sonatti et Brigitte Vannier, comme c’était déjà le cas précédemment. Cette équipe permanente aura pour mission, appuyée par le réseau des 1 600 professionnels des agences et des différentes instances de la fédération, de développer le débat professionnel et la recherche urbaine, mais aussi comme l’a souligné le président de la FNAU, de promouvoir des “outils opérationnels” utiles aux projets urbains des collectivités territoriales. | **P. G.**

1/ Cette agence associe la communauté d’agglomération du Grand Chalon, la communauté urbaine du Creusot Montceau-les-Mines, la communauté de communes de la Côté chalonnaise, l'État, le Conseil régional de Bourgogne et le Conseil général de Saône-et-Loire. Son territoire de référence couvre 88 communes et rassemble 210 000 habitants.

2/ Il s’agira, de l’avis de l’intéressé, d’une “retraite active”, puisque Marcel Belliot a pris récemment la présidence de l’Association de professionnels Villes en développement, qui réunit des professionnels intervenant à l’étranger sur l’ensemble des “métiers de la ville”.

Looking to the future

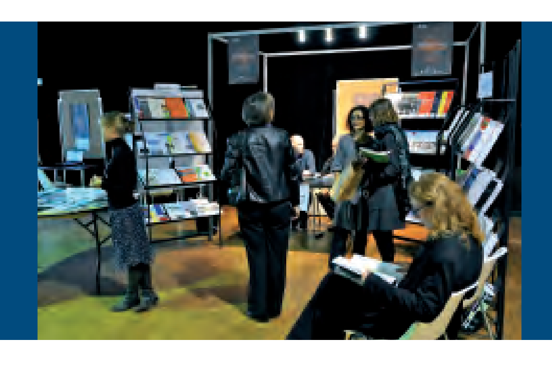
Applying the "pragmatic Swiss method" to the discussions at the congress, architect and town planner **Michèle Tranda-Pittion** set out to analyse an urban project embracing the issues of governance, scale, experimentation and dialogue. For an architect the project leads necessarily to the object, whereas for the politician what's involved is interplay between actors. "But in town planning," she said, "these two visions should interlock, or even merge." Concrete questions like refuse disposal, water management and harbours are not necessarily poetic or media-friendly, but they are crucial in that they determine a metropolis's functioning – or malfunctioning. Urban projects, "whether based on usage or political considerations, offer ways of making progress and getting actors to work together." The goal should be "to avoid residents thinking, 'They're developing here to make us move out'...You have to succeed in achieving improvements with the people who are there." Governance on the enormous scale of the metropolis can mean tensions between urban projects and the rulebook, and before moving on to environmental, social and transport questions, the full complexity of things has to be assessed. And people have to be asked what their needs are. When it comes to tools, there first has to be a clear list of specifications and a determination to test out the flexibility of the system with "institutional bricolage" that will make possible open-ended and even "reversible" decisions. The role of the town planning agencies here is to "construct the narrative...Governing means more than just implementing intentions, it means taking a specific direction." Which means accepting the presence of a host of actors and the idea that scale of governance and scale of institutional administration do not necessarily coincide. Which leaves lots of scope for bricolage...

The first round table put the governance issue back into the city's "long time frame". Gone is the governance "revolution"; instead, participants opted for continuity of the skills, scales and tools used by cities to "govern" themselves, with an implicit criticism of the capacity of governance to make us forget the essentials. "Exercising power," said **Brigitte Bariol**, quoting Martin Vanier, "increasingly means sharing it." Her intention here was not to criticise planning professionals, but rather to highlight improvements to the urban engineering "toolbox". The "narrative" notion is now part of the concept as a tool for creating a feeling of belonging for a broad public, while local/global hybridisations born of the shift in power have become the rule. **Andreas Kellner**, coordinator of the International Building Exhibition IBA 2013, told of how participatory approaches born in rundown Hamburg neighbourhoods had been a contributing factor in setting up IBA. **Francis Rol-Tanguy**, head of the Paris Town Planning Workshop, issued a warning that the shift from "government" to "governance" may well have coincided with an avoidance of social problems: "Let's not forget that social and territorial inequality has worsened over the last twenty years, and that's what we have to work on!"

Meanwhile, preparations for IBA 2013 are going full steam ahead. This very German event began in Berlin in the 1980s, moved its focus to the Ruhr for the 1990s, and then to Hamburg for 2007-2013, with fifty "metropolis-making" projects lined up for the city. It was also the inspiration for the Paris Metropolis call for projects in 2010. The aim of this "formidable project accelerator", explained IAU planner **Paul Lecroart**, is project inception and synergy, citizen participation and professional debate on ideas and solutions that can fuel a metropolitan vision. In concrete terms this means giving a seal of approval to projects in progress or to come and thereby providing a financial, political and media impetus that can help more or less marginalised territories emerge from the shadows – as has already been done in Berlin, Düsseldorf and Hamburg.

The closing session was an opportunity to fill participants in on additions to the network in the form of agencies in Saint Nazaire, Quimper, Perpignan and South Burgundy; and on the arrival of an all-woman team under executive director Brigitte Bariol: backed by the FNAU's 1600 professionals, the team will be out to develop further research and debate and, as president **Vincent Feltesse** emphasised, to promote "operational tools" for urban projects.





REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES*

Cette sélection bibliographique a été établie par Pierre Gras (PGC), en coopération avec les documentalistes du réseau FNAU et le service documentation de l'Atelier parisien d'urbanisme. Un choix d'ouvrages ou d'études publiés par les agences d'urbanisme sur le même thème, réalisé par le Club FNAU-Doc, est également disponible en téléchargement sur le site de la FNAU.

Ouvrages généraux

BACQUÉ M.-H., SINTOMER Y., *La démocratie participative ; histoire et généalogie*, La Découverte (coll. Recherches), Paris, 2011.

BÉAL V., "Gouverner l'environnement dans les villes européennes ; des configurations d'acteurs restructurées pour la production des politiques urbaines", in *Sociologie du Travail*, vol. 52, no4, Paris, 2010, pp. 538-560.

BOURDIN A., *Du bon usage de la ville*, Descartes & Cie, Paris, 2009.

BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *La gouvernance de l'innovation ; marché et organisations*, L'Harmattan (coll. L'Esprit Economique ?), Paris, 2007.

CALAME P., *L'État au cœur ; le Meccano de la gouvernance*, éd. Charles Léopold Mayer, Paris, 1997.

La démocratie en miettes, éd. Charles Léopold Mayer/Descartes & Cie, Paris, 2003.

GAUDIN J.-P., *Pourquoi la gouvernance ?*, Presses de Sciences Po (coll. La Bibliothèque du citoyen), Paris, 2002,

Gouverner par contrat, Presses de Sciences Po, Paris, 1999.

GODARD F. (coord.), Le gouvernement des villes : territoire et pouvoir, éd. Descartes & Cie, Paris, 1997.

HAUPTMANN E., WATES N., *Concertation citoyenne en urbanisme ; la méthode du Community Planning*, co.-éd. Adels/Yves Michel (coll. Société civile), Paris/Gap, 2010.

JOUVE B., *La gouvernance urbaine en questions*, Elsevier, Paris, 2003.

KAZANCIGIL A., *La gouvernance, pour ou contre le politique ?*, Armand Colin, Paris, 2010.

KOOIMAN J., *Modern Governance*, Sage Publications, Londres, 1993.

LASCOUMES P., LE GALES P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, Paris, 2005.

MARCH J., OLSEN J., *Democratic Governance*, The Free Press, New York, 1995.

PAQUOT Th., *L'urbanisme, c'est notre affaire !*, L'Atalante (coll. Comme un Accordéon), Paris, 2010,

RICARD D. (dir.), *Développement durable des territoires ; de la mobilisation des acteurs aux démarches participatives*, Presses Universitaires Blaise Pascal (coll. Ceramac n°28), Clermont-Ferrand, 2010 (éd. français/anglais).

ROSENAU J.N., CZEMPIEL E., *Governance without Government; Order and Change in World Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

RUBY M. (dir.), *Le pari d'un gouvernement mondial*, éd. A2C Médias, Paris, déc. 2010.

VANIER M., *Le pouvoir des territoires ; essai sur l'interterritorialité*, Economica/Anthropos, Paris, 2008.

VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires*, co.-éd. Adels / Yves Michel (coll. Société civile), Presses Universitaires de France, Paris, 2005.

Ouvrages et études sur la métropole parisienne et l'Île-de-France

AUDAS, EPAMSA, "Seine Aval Île-de-France : un territoire de développement majeur pour l'axe Seine", Les Mureaux, Audas/Epamsa, 2010, 61 p.

AUDESO, François POCHE (ph.), "Le Centre Essonne en vie : visages d'aujourd'hui vers demain", Morsang-sur-Orge, Audeso, 2009, n. p.

APUR, "Paris, métropole sur Seine", *Paris Projet* n°40, Paris, Textuel/Apur, 2010, 160 p.

APUR, "Paris 21e siècle", Paris, éd. Le Passage, 2008, 64 p. + DVD, nb. ill. [*cet ouvrage anticipateur présente une photographie sociologue, économique et urbaine de Paris, avec ses perspectives d'évolution à moyen et long termes*].

IAU-IdF, "Bassin parisien et interrégionalité dans les documents régionaux de planification", Paris, IAU-IdF, 2010, 40 p.

IAU-IdF, "Et demain ?", *Cahiers* n°158, IAU-IdF, Paris, septembre 2011, 208 p. [*un numéro entièrement consacré à la prospective de l'Île-de-France, remarquablement illustré*].

IAU-IdF, "La Défense dans son territoire ; contribution au groupe de travail de Paris Métropole", Paris, IAU-IdF, 2010, 25 p.

OFFNER J.-M., "Le Grand Paris", *Problèmes politiques et sociaux* n°942, nov. 2007, Paris, La Documentation française.

WIEL M., *Le Grand Paris ; premier conflit né de la décentralisation*, L'Harmattan (coll. Questions contemporaines), Paris, 2011.

Coll., "Paris, Rouen, Le Havre, Axe Seine ; les données essentielles ; une coopération des agences d'urbanisme", Rouen, Apur, Aucame, Audas, AURBSE, AUHR, IAU-IdF, 2011, 40 p. [*fruit d'un travail partenarial inédit à cette échelle des six agences d'urbanisme du territoire Paris Seine Normandie, ce document offre un regard chiffré et documenté sur ce nouvel espace de développement promu par les projets du "Grand Paris"*].

Urbanisme, n°368, "Le Grand Pari(s)", sept.-oct. 2009, dossier 40 p.

Études territoriales

ADUAN, AGAPE, ADURAM, "L'armature urbaine de la Lorraine", Nancy, Aduan, Agape, Aduram, 2011, 140 p.

ADUGA, "Portraits d'habitants : le Grand Amiénois en 2030", Amiens, ADUGA, 2009, 22 p.

ADULM, "Aire métropolitaine de Lille : construire ensemble pour une ambition européenne", Lille, Adulm, 2007, 120 p. (trilingue fr./angl./flamand).

AGUR, "Le manuel 2 de la région Flandre-Dunkerque ; des clés 2011-2011 pour comprendre le territoire", Dunkerque, Agur, décembre 2010, 122 p.

AUAT, GIP Inter-SCoT, "Vision stratégique de l'Inter-SCoT de l'aire urbaine toulousaine", Toulouse, Auat, 2010, 123 p.

AUDAP, "(A)ménageons le Pays Basque : une démarche prospective pour imaginer ensemble un territoire durable", Bayonne, Audap, 2011, 50 p.

AUDCM, "ÉcoCités : fabriquer le standard de la ville de demain, durable et solidaire ; dossier de candidature Ville de demain", Clermont-Ferrand, AUDCM, mars 2011, 152 p.

AUDIAR "Démarche de prospective exploratoire appliquée au quartier du Blosne", Rennes, Audiar, 2009, 109 p.

AUDRR, "Territoires en mouvement : dix agglomérations pour une métropole", Reims, AUDRR, 2005-2010, pag. mult.

A'URBA, "Quadrant Sud-Ouest Gironde Inter-SCoT Habitat et territoires ; une démarche prospective pour contribuer à l'identification des leviers de l'action publique", Bordeaux, A'urba, 2007, 40 p. + ann.

AURM, "Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement : quelles méthodes et organisation ? Réflexion à partir de l'observation de neuf villes du Grand Est", Mulhouse, AURM, 2010, 15 p.

FNAU, Club "Territoires maritimes", "Innovations ville-port ; pour des projets intégrés ville-port", FNAU, Agam, Marseille, sept. 2011, 76 p. [*des synthèses en anglais et en espagnol sont disponibles par ailleurs auprès de la FNAU*].

JOUVE B., *Urbanisme et frontières ; le cas franco-genevois*, L'Harmattan, Paris, 1994.

QUINCEROT R., TRANDA-PITTION M., LOETSCHER Ch., *Genève Agglo 2030 : un projet pour dépasser les frontières*, éd. Parenthèses, Marseille, nov. 2010 (bilingue fr./allem., n. ill.).

URBALYON, "La géographie de l'aire métropolitaine lyonnaise", Lyon, Urbalyon, coll. Réalité métropolitaine, mars 2011, carte au 1/200 000e [*une collection inédite de cartographie de la métropole lyonnaise établie selon plusieurs approches : économique, géographique, foncière, institutionnelle…*].

Revues

Cahiers n°160, "Gouvernance(s) et ingénieries métropolitaines", Paris, IAU-IdF, oct. 2011, 96 p.

Cahiers de la métropole n°1, "Regards d'experts ; métropoles en construction", Paris, Mairie de Paris, printemps 2011, 124 p.

Revue française de science politique n°49 (8), Paris, 1999 [lire notamment l'article très documenté de Bernard JOUVE et Christian LEFEVRE "De la gouvernance urbaine au gouvernement des villes ?"]

Techni.Cités/FNAU, supplément au n°214 du 8 septembre 2011, "Territoires et projets ; les outils de la gouvernance", document préparatoire à la rencontre nationale des agences d'urbanisme de Paris, 56 p. [également disponible en téléchargement sur le site www.fnau.org]

Urbanisme hors série n°14, "Ère urbaine, aire urbaines ; les enjeux de la gouvernance", actes de la XXIe rencontre nationale des agences d'urbanisme, Strasbourg, janv. 2001, 72 p.

Sélection de sites Internet sur la gouvernance

www.developpement-durable.gouv.fr : site du ministère de l'Écologie et du Développement Durable (rubrique : Grenelle de l'Environnement, gouvernance)

www.gouvernance.ca : site du Centre d'études en gouvernance à l'Université d'Ottawa (Canada), animé par le chercheur Gilles Paquet

www.institut-gouvernance.org : site animé par l'Institut de recherche et de débat sur la gouvernance (IRG)

http://ec.europa.eu/governance/governance/index_fr.html : rubrique consacrée à la gouvernance sur le site de l'Union européenne

La Fédération nationale des agences d'urbanisme

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) rassemble 53 structures associatives chargées des études de planification et d'aménagement dans les principales agglomérations françaises.

Créées pour faciliter l'harmonisation des politiques publiques dans les territoires urbains, les agences d'urbanisme sont des outils pluridisciplinaires au service des collectivités locales, de l'État et des autres partenaires du développement territorial.

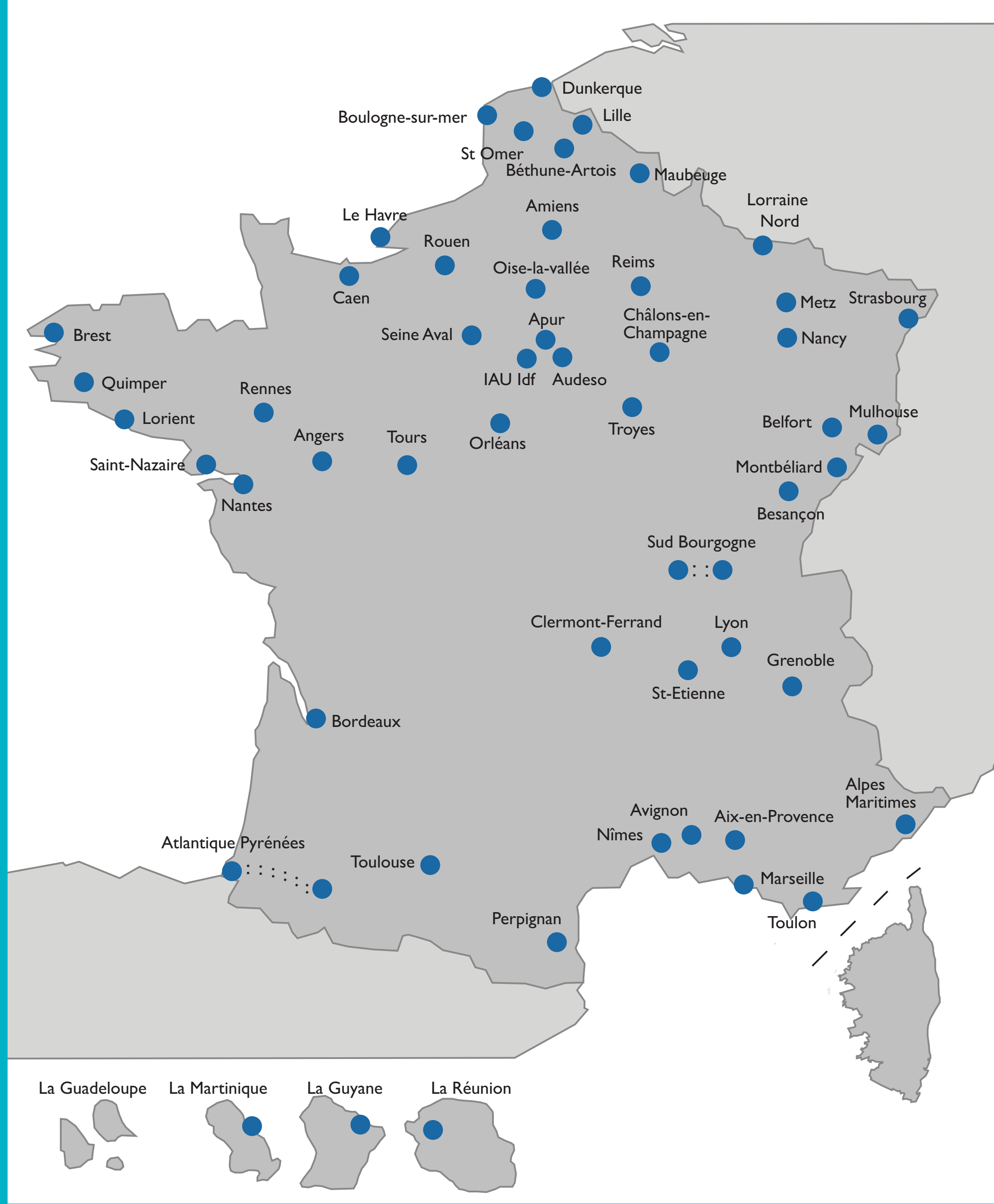
Associations d'élus, la FNAU offre aux responsables politiques des agglomérations un lieu de débat et de réflexion sur les questions urbaines. Elle participe aux grands débats nationaux et internationaux sur l'avenir des villes.

Le réseau technique des agences d'urbanisme rassemble 1 600 professionnels très au fait des réalités locales. La FNAU met à leur disposition un espace de rencontre et d'échanges sur leurs pratiques et leurs métiers. Elle leur permet de mutualiser leurs ressources, de capitaliser leurs savoir-faire et de se mobiliser sur des programmes de travail collectifs. Avec le concours des agences, elle assure l'animation de nombreux clubs techniques : planification, transports, habitat, documentation, projet urbain, géomatique, urbanisme commercial, environnement, économie…

La FNAU organise chaque année une rencontre nationale centrée sur un thème d'actualité et ouverte à tous les responsables politiques et professionnels intéressés. Elle diffuse le résultat de ses travaux et de ses réflexions dans des publications spécialisées et sur son site : www.fnau.org



La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme



La FNAU contribue à développer parmi les élus et les techniciens chargés de l'aménagement des agglomérations françaises une culture professionnelle commune fondée sur le souci de la transversalité et l'exigence du développement durable.

1, rue de Narbonne
75007 PARIS
Tél. : 33 (0)1 45 49 32 50
Fax : 33 (0)1 45 49 94 46
fnau@fnau.org
www.fnau.org

REMERCIEMENTS

Ce numéro hors série de la revue *Urbanisme*, consacré au thème "Territoires et projets - Les outils de la gouvernance", a été réalisé à partir des travaux de la XXXII[e] rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée à Paris par l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) du 18 au 20 octobre 2011, à l'initiative de la Fédération nationale des agences d'urbanisme.

Il a été élaboré sous la direction de la délégation générale de la FNAU. Il a été rédigé et mis en œuvre par une équipe de journalistes professionnels réunis autour de Pierre Gras (PGC).

Les organisateurs de la rencontre tiennent à remercier la Ville de Paris, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, la Région Île-de-France, l'IAU île-de-France, l'Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette, la Caisse des Dépôts, la SNCF, ainsi que l'ensemble des partenaires publics et privés, pour leur participation à la réussite de ce projet, et notamment Vinci Construction France, BNP Paris Real Estate, Bouygues Construction Île-de-France, EDF, Egis, Veolia Environnement, Carrefour Property et Bouygues Immobilier.

La FNAU remercie également les auteurs de contributions, comptes-rendus, documents d'étude et autres éléments d'information utilisés pour réaliser ce numéro, en particulier le service documentation et les équipes de l'Apur, sous la direction de Francis Rol-Tanguy, ainsi que les agences d'urbanisme du Grand Amiénois, Essonne-Seine-Orge et de la Vallée de l'Oise.

Merci également à Marcel Belliot d'avoir accompagné avec compétence et tolérance tous les "hors série" publiés en partenariat avec la revue depuis 1998.



Revue
URBANISME

Fondée en 1932
176, rue du Temple
Tél. : (33) 01 45 45 45 00
Télécopie : (33) 01 45 45 60 37
www.urbanisme.fr
urbanisme@urbanisme.fr

Hors série n° 42 de la revue URBANISME, janvier 2012,
publié à l'initiative de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).
Il est rappelé que les textes signés n'engagent que leurs auteurs et que les titres, chapeaux, intertitres et légendes qui sont du ressort de la rédaction.

Rédaction en chef et coordination du hors série : Pierre Gras
Secrétariat de rédaction, documentation, choix iconographique : PGC
Rédaction : Pascale Decressac, Pierre Gras, Richard Quincerot, Olivier Réal et Serge Mouraret (reportages photographiques et illustration du numéro).
Révision : PGC
Traductions et résumés anglais : John Tittensor

Directeur de la publication : Sophie Vaissière
Éditeur : Thierry Paquot
th.paquot@wanadoo.fr
Rédacteur en chef : Antoine Loubière
urba.loubiere@wanadoo.fr

Conception, réalisation : Studio PAKENKO
www.pakenko.com
Création graphique : Caroline Hartley

Crédit photos et illustrations : Apur (pp. 26 et 27), Pascale Decressac (pp. 20, 22 et 23), Pierre Gras (pp. 59h, 60bd, 63 bg et 65h), Richard Quincerot (pp. 19), Séquano Aménagement (p. 25), DR (pp. 5d, 38, 39, 40, 47bd, 49bg, 52bd, 60 bg, 61, 62 et 68).
Toutes les autres photos sont de Serge Mouraret.
Conception graphique du visuel de couverture : Philippe David

Service comptabilité : Christiane Bocal
Service abonnements : Marie-Christine Belloche
Ligne directe : 01 45 45 40 00
Télécopie : 01 45 45 60 37
Publicité : à la revue

Diffusion : Dif'Pop
21[ter], rue Voltaire, 75011 PARIS
Tél. : 01 40 24 21 31/Fax : 01 40 24 15 88
RCS Paris : 572070175

Impression : Monterreina S.A., Madrid

Commission paritaire : n° 1016 T 87217
ISSN : 1240-0874
Code TVA : FR-1367-2070175
Dépôt légal : janvier 2012

URBANISME est édité par la SARL les Publications d'architecture et d'urbanisme au capital de [illegible] euros (groupe CDC)



TERRITOIRES ET PROJETS,
LES OUTILS DE LA GOUVERNANCE

Pour faire émerger les projets dont les métropoles ont besoin pour se développer, imaginer de nouvelles formes de gouvernance est devenu décisif. La qualité de l'ingénierie, l'intelligence collective, la volonté de partage entre tous les acteurs, et en particulier les habitants, apparaissent comme les garants de la réussite des projets de territoire, à toutes les échelles, du quartier au niveau métropolitain.

La 32e rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée à Paris en octobre 2011, a permis de confronter les pratiques professionnelles et de constituer une sorte "d'état de l'art" à partir du cas de la métropole parisienne, mais aussi des nombreux projets urbains qui ont pris leur essor en France au cours des années 2000-2010. Les enseignements de ces échanges, visites et "ateliers métiers", ainsi que les débats tenus en séance plénière, dont ce hors série de la revue *Urbanisme* rend compte, sont riches de sens. Ils dessinent la géographie actuelle de la complexité territoriale et confirment la prégnance des effets de la métropolisation.

TERRITORIES AND PROJECTS:
TOOLS FOR GOVERNANCE

The ability to come up with new forms of governance has become decisive in fashioning and reinforcing the projects today's big cities need if they are to develop. Which makes it clear that sound engineering, collective intelligence and a determination to share on the part of actors and residents, are the keys to success for territorial projects on scales ranging from neighbourhood to metropolis.

The 32nd national congress of France's town planning agencies in Paris last October was an opportunity to compare professional practices and check out the state of the art: on the basis not only of the Paris scene, but also of the many urban projects that took off in France during the decade 2000-2010.

The lessons to be drawn from the exchanges, visits, "specialist workshops" and plenary session discussions – all covered in this latest special issue of *Urbanisme* – are significant ones, pointing up the geography of today's territorial complexity and underscoring the pervasive effects of metropolisation.

www.urbanisme.fr
Hors série
20 €



